

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES
ANNÉE 2025



ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
NÎMES
2026

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2025

Ce Bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : Jérôme BONET, Préfet du Gard

Présidente : Francine CABANE

Vice-président : Michel DESPLAN

Secrétaire perpétuel : Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : Bernard SIMON

Trésorier : Michel BELIN

Trésorier adjoint : Alain PENCHINAT

Bibliothécaire : Didier TRAVIER

Archiviste : Frédéric ABAUZIT

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

TABLE DES MATIERES

Vendredi 3 janvier. Luc Simula , membre résidant : « <i>Regard sur la mondialisation.</i> »	13
Vendredi 17 janvier. Alain Artus , membre correspondant : « <i>Paul Cézanne (1839-1906) et Léo Languier (1878-1950). Une profonde amitié</i> »	25
Vendredi 31 janvier. Sébastien Rodier , membre correspondant : « <i>Aristide dit Gaston Gaidan, négociant en liqueurs, artiste lyrique et directeur de spectacles (1866-1936)</i> »	28
Vendredi 7 mars. Théa Picquet , membre non résidant : « <i>Journal de voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580 et 1581</i> »	37
Vendredi 21 mars. Séance administrative	39
Vendredi 4 avril. Jean-Marc Beynet , membre correspondant : « <i>Le Rhône, acteur essentiel, mais fragile, pour lutter contre les émissions de CO2 et le réchauffement climatique</i> »	61
Vendredi 9 mai. Réception de Dominique Bona de l'Académie française en qualité de membre d'honneur	66
Vendredi 16 mai. Accueil de trois nouveaux correspondants.....	89
Vendredi 30 mai. Jean Ribstein , membre correspondant : « <i>Troubles dans le genre. Questions posées à la médecine</i> »	114
Vendredi 13 juin. Sylvie Franchet d'Espèrey, membre résidant : « <i>Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter</i> »	120

Vendredi 27 juin. Réception en qualité d'académicien résidant de Christophe Orliac, architecte DPLG, ingénieur en chef territorial, au fauteuil de René Chabert, devenu membre honoraire..... 126

Vendredi 26 septembre. Carol Iancu, membre non résidant : « *Les combats de Bernard Lazare (1685-1903)* » 145

Vendredi 7 novembre. Micheline Poujoulat, membre résidant : « *Ernest Denis, Denisa, Baebora, Eliska et les autres* » 155

Mardi 2 décembre. Séance administrative. 157

Vendredi 12 décembre. Pascal Trarieux, membre résidant. « *Rupture et continuité : lecture de la frise romane et moderne de la cathédrale de Nîmes* »..... 173

Vendredi 19 décembre. Réception de M. Mohammed El Mahdi Krabch, Juriste, théologien, succédant en qualité d'académicien résidant à M. Charles Puech, membre honoraire 182

FAITS ACADÉMIQUES

Passation des pouvoirs entre Alain Penchinat, président sortant et Francine Cabane, nouvelle présidente.	14
Le 23 ^{ème} Festival de la Biographie se tiendra du 24 au 26 janvier 2025, sous la co-présidence de Jean-Christophe Ruffin de l'Académie française et de Olivier Weber. Le thème retenu est : « Souvenirs d'aventuriers ».	21
Lundi 17 février, la Présidente Francine Cabane a assisté à Marguerites à la cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie présidée par M. le Préfet Jérôme Bonet.	34
Vote pour l'élection de trois nouveaux membres correspondants.....	58
Décès de Pierre Mutin, membre résidant.....	65
Réception de Dominique Bona de l'Académie française en qualité de membre d'honneur.	66
Hubert Emmery devient membre non résidant.	88
Décès de M. le Préfet (H) Dominique Bellion.....	88
Accueil de trois nouveaux correspondants.....	89
Anne Brousmitche, membre correspondant, a obtenu un diplôme aux Jeux Floraux du Genêt d'or de Perpignan.....	120
Christian Feller, membre correspondant, fait don à l'Académie de Nîmes d'une très grande partie des archives de l'écrivain, journaliste et mémorialiste Jean-Jacques Brousseau.....	125

Samedi 20 et dimanche 21 septembre. Visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine... 143

William Galligani, membre correspondant, a reçu la médaille d'or de la Solidarité et de la Valeur. 151

Compte rendu par Hélène Deronne, membre résidant, du colloque de la Fédération des Rencontres interacadémiques Méditerranéennes (RIM) ayant pour thème « *La ville et l'eau en Méditerranée* » qui s'est tenu à Marseille les 15, 16 et 17 octobre 152

Réactualisation du règlement intérieur et lettre de mission confiée à trois membres résidants. 158

Election du nouveau président pour l'année 2026 - Michel Desplan et du nouveau vice-président pour l'année 2026 - Frédéric Abauzit. 172

Don du fonds iconographique Pierre Verdeil. 172

Le Père Frédéric Auriol, membre correspondant, reçoit les insignes de chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur. 172

Réception de Mohammed El Mahdi Krabch en qualité d'académicien résidant au fauteuil de Charles Puech devenu membre honoraire 182

Séance du 3 janvier 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Alain Penchinat.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Picquet, Poujoulat, Teulon-Lardic. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Desplan, Emmery, Fougères, Guthertz, Iancu, Penchinat, Simula, Stephan, Tran, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Herrmann, Pallier. MM. Bruguerolle, Cavalier, Nicolas Cadène, Delmas, Jas, Meine, Meunier, Simon, Stéfanini, Trarieux, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Giacomoni, Padberg-Jeanjean. MM. Beynet, Jacques Cadène, Faidit, Feller, Lavrut, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein, Rodier.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Léoni, Torreilles, MM. Artus, Bonnefont, Chillet-Pijac, Galligani, Hermet, Pontvieux, Rouanet, Ventura.

M. le président souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Après avoir rappelé l'ordre du jour, il donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 20 décembre 2024 qui est mis aux voix puis adopté.

Le Secrétaire perpétuel expose ensuite les modifications apportées au site web de notre Académie. Cela concerne surtout le volet « Patrimoine » qui offre un changement d'ergonomie afin de rendre plus accessible le déroulement du menu. Il précise que tous les onglets sont mis à jour pour cette nouvelle année.

Le président accueille à présent Luc Simula, membre résidant, en ces termes :

Cher Confrère,
Cher Luc,

Tout ce qui est rare est cher.

Je reprends cette vérité économique de base, que vous connaissez il me semble, pour vous accueillir cet après-midi.

Vous êtes rare donc vous nous êtes cher.

Vous êtes rare car après Jean Matouk, sur le fauteuil duquel vous avez été élu en 2022, vous êtes, à ma connaissance, le deuxième Membre de notre Académie, depuis son origine, *estampillé* économiste.

L'Académie aurait pu prendre dans ses filets d'autres économistes qui ont nagé dans son environnement mais cela ne s'est pas fait. Je pense à Charles Gide et à Edouard de Boyve dont l'Ecole de Nîmes est toujours une référence dans la pensée économique.

Vous nous êtes donc cher, cher Luc, et je me sens très privilégié de faire pour vous ma dernière présentation d'un Académicien-communicant.

Moi-même, je me suis toujours senti, sans titre, économiste du quotidien en ce sens où j'ai toujours fait le lien entre l'enseignement théorique que j'ai reçu grâce à quelques-uns de vos collègues talentueux et mon rôle de gestionnaire d'entreprise.

Je garde, depuis les années 70, comme livre de chevet si je peux dire, l'ouvrage de Jean-Marie Albertini, « *Les rouages de l'économie nationale* », Albertini, l'un de vos éminents collègues que vous avez côtoyé.

Car quand on y réfléchit tout procède finalement de l'Economie. D'après Harari, dans *Sapiens*, les premières traces d'écriture sumérienne, 3500 ans avant notre ère, portent sur l'Economie. J'aime cette idée que même Platon, dans son jardin de l'Académia, faisait de l'Economie sans le savoir. Vous avez soutenu ici même qu'Aristote fut l'un des premiers économistes au sens propre du terme.

L'Economie est à la base, finalement, de tout en permettant de remplir les ventres pour que les esprits se remplissent, n'en déplaise aux ascétiques radicaux. Votre parcours est l'illustration d'une réflexion qui cherche à expliquer les mécanismes que les hommes ont créés, qu'ils modifient sans cesse et sur lesquels ils débattent et débattront toujours.

Les mécanismes pour que les richesses matérielles soient produites et réparties.

Vous reprenez à votre compte une expression de Jean Matouk qui me semble oh ! combien juste dans les temps troublés que traversent notre pays, je cite : « L'économie est une science humaine soumise aux aléas des comportements humains ».

Vous avez été donc reçu dans notre Compagnie comme Membre correspondant en mai 2014, il y a dix ans, par Robert Chamboredon et élu comme membre résidant, sur le siège de Jean Matouk, en 2022, accueilli par le président Bernard Cavalier.

Vos dix ans de vie commune avec notre Institution ont été fécondes pour....elle. Vous nous avez gratifiés déjà de quatre communications outre vos discours de réception en 2014 et 2022.

Vous nous avez fait partager vos sujets de réflexion, sinon de préoccupation : Les inégalités, le chômage, l'Europe, l'environnement.

Notre confrère, et votre collègue Jean Louis Meunier, a dit de vous que vous enseigniez « avec fougue ». La fougue n'est pas la fureur qui trop souvent habite nos contemporains et les empêche, finalement, d'être écoutés ni compris. Vous, c'est la fureur du monde et sa violence économique que vous disséquez et nous expliquez.

Cette capacité à expliquer s'explique par votre formation : vous êtes agrégé de sciences économiques et sociales et titulaire, au préalable, d'un CAPES dans cette même matière et, sans doute, parce que vous êtes issu d'un terreau fertile. Un père polytechnicien, une mère très présente et cultivée qui vous a rendu les livres plus importants que la télévision que vous n'aviez pas.

Sans revenir à la flèche de Khalil Gibran, le président Bernard Cavalier expliquait que si votre éducation l'a permise, votre mise en orbite intellectuelle et professionnelle vous ne la devez qu'à vous seul, en vous inscrivant à la faculté de sciences économiques de Montpellier, discipline, donc, totalement nouvelle pour vous.

Ce sont les Classes préparatoires au lycée qui ont été vos champs de bataille en clin d'œil à votre père officier général. Champs de bataille, en quelque sorte, car il s'agit pour les élèves de tout faire, coûte que coûte, pour être devant leurs camarades aux concours. La compétition entre eux est beaucoup plus dure que pour être président ou présidente de notre Compagnie, croyez-moi.

Je peux témoigner que cette ou ces années de Classes préparatoires sont les plus marquantes dans une formation intellectuelle, avant, dans l'Ecole intégrée, de faire de l'analyse financière ou de la définition du plus efficace emballage de yaourt. Les plus marquantes grâce aux enseignants comme vous, chez qui « l'absence de l'usure du temps sur l'enthousiasme à enseigner » est une qualité énorme, soulignée par Bernard Cavalier.

Cet enthousiasme et j'ajouterai, cette application, vous les mettez au service de notre Compagnie en étant rapporteur de la Commission des publications.

Commission que vous menez avec doigté et rigueur ; qui n'a pas entendu, sinon vos rappels au règlement, vos rappels à une bonne tenue de la version écrite de nos communications prononcées, par définition, oralement ?

Merci de prendre la parole pour votre cinquième communication et de nous permettre de mieux comprendre le monde par votre regard sur la mondialisation.

Nous vous écoutons.

Résumé de la communication intitulée : « Regard sur la mondialisation. »

Dans les faits, les prémices de la mondialisation contemporaine remontent aux empires grec et romain à propos desquels Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein ont forgé le concept d'économie-monde. Cependant, le concept de mondialisation (*globalization* en anglais) prend un nouveau sens lorsque, à partir du XVI^e siècle, le Portugal, l'Espagne puis les Pays-Bas, l'Angleterre et enfin la France, mettent en place de véritables empires modernes qui s'étendent sur l'ensemble de l'espace terrestre et maritime mondial. Suzanne Berger analyse dans *Notre première mondialisation* un phénomène qui culmine de 1870 à 1914. Après une «démondialisation» consécutive à la Première guerre mondiale et à la crise de 1929, une deuxième mondialisation est instaurée progressivement au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'importance de la seconde mondialisation se révèle en 1979 (date des derniers accords du GATT, Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce international) avant de triompher en 1995 avec la création de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, dont la Chine deviendra membre en 2001. Cette mondialisation contemporaine bouleverse l'économie mondiale,

mais également les relations géopolitiques et socio-culturelles. Dans une première partie la communication rappellera les fondements, le contenu et les effets de la globalisation contemporaine. Dans une seconde partie, elle analysera les intérêts, les limites ainsi que les tensions et défis actuels de cette mondialisation. Nous nous demanderons enfin dans la dernière partie si la mondialisation peut perdurer ? L'humanité se dirige-t-elle vers une nouvelle démondialisation dont le retour du protectionnisme et du nationalisme économique seraient les premiers signes ou vers une fracturation de l'économie-monde entre un petit nombre (2 ou 3 ?) d'empires rivaux. Dans tous les cas, quelle sera la place de la France et de l'Union européenne dans ce cadre ?

*

L'ordre du jour prévoit la passation de pouvoirs entre le président sortant Alain Penchinat et la nouvelle présidente Francine Cabane.

Le président Alain Penchinat s'exprime en ces termes :

Au terme de ma présidence éphémère, j'aimerais vous remercier, tous, de me l'avoir confiée. Je n'oublierai pas cette année et j'en garderai un très bon souvenir, même si cela a été un peu de travail.

Je sais que j'ai bouleversé un peu les codes académiques lors de mes différentes prises de parole et je prie celles et ceux dont les oreilles auraient été chatouillées de me pardonner. Mais je me dis souvent que la vie est trop courte pour être triste et compassée et qu'un peu de gaîté et de légèreté, voire d'humour ne sont pas à négliger.

A propos d'humour académique, j'aime beaucoup cette anecdote racontée par Xavier Darcos à propos de Châteaubriant. Châteaubriant recevait Victor Hugo venu lui demander sa voix pour une prochaine élection à l'Académie. A la fin de l'entretien, Châteaubriant lui dit : « Cher ami, si vous récoltiez ne serait-ce qu'une voix, ce sera la mienne ».

Cette année de présidence m'a fait entrer dans une discipline que je ne connaissais pas, celle du prêtre, celle du pasteur ou celle du journaliste

qui ont des copies à rendre, à dates fixes, sur des sujets imposés. Des sujets ou des portraits.

Et c'est difficile les portraits de contemporains qui en plus vous écoutent. Notre grand Guizot avait cette phrase à propos de son contemporain, Châteaubriant, toujours : « j'en parlerai avec vérité ; c'est-à-dire que je dirai tout ce que je pense sur ses qualités, pas tout ce que je pense sur ses défauts ».

Je remercie mon Bureau de m'avoir soutenu, Alain Aventurier de m'avoir encouragé presque tous les matins au téléphone à 8h30 et mon épouse, Camille, qui a chassé la faute d'orthographe dans mes textes.

Je suis heureux de confier la Clochette à Francine qui sera peut-être plus « raccord » comme disent nos jeun's à la discipline académique. Elle a promis d'élaguer un peu dans toutes ses activités non pas pour l'Académie, elle est toujours au top comme dit Alain, mais pour son propre équilibre, pour sa famille, pour André.

Amélie Nothomb parle de nostalgie préventive : Je la ressens à cet instant sûrement mais je vais me remettre très vite pour rentrer dans le rang académique, tout en participant le plus possible à la vie académique.

Vive l'Académie, vive Francine.

Après de vifs applaudissements, Alain Penchinat tend à la nouvelle présidente la clochette et la clé de l'hôtel de l'Académie, symboles de la présidence.

Notre nouvelle présidente prend la parole :

Chères consœurs et chers confrères,

Permettez-moi quelques mots un peu convenus, je vous l'accorde, mais terriblement sincères. Ce sont des mots de remerciements et de gratitude. Gratitude d'abord envers vous tous pour la confiance accordée

et l'honneur que vous me faites de penser que je puisse être à la hauteur de la tâche, lourde (la préparation des séances) et imposante (vous représenter dignement), qui est désormais la mienne. Gratitude envers les membres du bureau dont j'ai pu apprécier dans cette année de vice-présidence, la cordialité, la rigueur, la réflexion, souvent profonde et mesurée, et le souci permanent du bien de notre compagnie. Je souhaite également remercier Alain Penchinat et lui dire toute mon admiration car j'ai pu, de près, mesurer son implication et son efficacité. Il m'a montré la voie, a mis la barre très haut tant son investissement a été grand pour l'Académie et j'espère qu'il acceptera d'accompagner mes premiers pas de présidente. Immense merci aussi à Alain Aventurier dont il est besoin de rappeler, même si chacun d'entre nous le sait et le mesure, à quel point son immense travail et son investissement constitue le pilier central sans lequel l'Académie de Nîmes ne serait pas ce qu'elle est. Remerciements enfin à l'équipe de la commission patrimoine qui sait et aime travailler ensemble sur des beaux projets, parfois démesurés et utopiques mais dont nous avons relevé le défi tous ensemble. Plaisir de se retrouver, de plaisanter, de travailler dans la bonne humeur. Nous le devons beaucoup dans cette commission aux membres correspondants très impliqués et qui y font un travail remarquable, forçant l'admiration et le respect. Je voudrais dire combien cela me touche et combien il est important que chaque membre qui apporte sa pierre à l'édifice commun soit considéré avec un égal respect. Même si l'Académie de Nîmes a l'honneur d'accueillir en son sein de précieux universitaires unanimement reconnus dans leur discipline, la richesse de notre compagnie tient à la diversité des personnes qui la composent. Cela nous ouvre à tous des horizons inconnus, surprenants parfois, donnant lieu à des communications moins académiques mais tout aussi intéressantes et dignes de respect. Je veillerai tout particulièrement à cet égal et absolu respect de la parole de chacun.

Pour terminer, je voudrais simplement insister sur mon souci de m'inscrire dans une totale continuité du travail engagé par les présidents depuis quelques années, à savoir une ouverture raisonnable et raisonnée de notre Académie sur la ville. Ouverture grâce au site

Internet magnifiquement mis à jour quasi quotidiennement par notre secrétaire perpétuel, ouverture grâce à nos séances publiques sous forme d'hommages à de grandes personnalités nîmoises, académiciennes ou non et disparues ; ce fut le cas pour Gaston Boissier, les sœurs Long, ce le sera pour le professeur de philosophie de Daudet, Jean Svagelski, ouverture par l'organisation de manifestations dans la ville comme le colloque en préparation sur Nîmes et ses historiens, ouverture avec le travail commencé aux côtés de jeunes lycéens par le groupe des Défis et enjeux du monde contemporain, ouverture enfin avec les rencontres interacadémiques méditerranéennes, nouvelle association accueillie dans nos murs et qui œuvre pour le rapprochement des cultures de part et d'autre de la Méditerranée.

Je nous souhaite à toutes et tous une très belle année 2025, individuellement au sein de nos familles mais aussi collectivement dans ce lieu si chargé d'histoire de la rue Dorée pour partager dans l'amitié de moments forts, intéressants, de culture et de savoir...

Francine Cabane est chaleureusement applaudie. Madame la Présidente lève la séance à 18 h 00

*

Séance du 17 janvier 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Mazauric, Poujoulat. Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Cavalier, Desplan, Jas, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Tran, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Franchet d'Espèrey, Hénault, Pallier, Picquet, Prat. MM. Belin, Bruguerolle, Nicolas Cadène, Emmery, Fougères, Guthertz, Iancu, Marès, Meine, Stephan, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brousmiche, Padberg-Jeanjean. MM. Artus, Beynet, Bonnefont, Jacques Cadène, Canonge, Chillet-Pijac, Lavrut, Maréchal, Martin, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Polge, Ribstein, Rodier.

Correspondants excusés : Mmes de La Grandière, Giacomoni, Léoni, Torreilles, MM. Feller, Hermet, Krabch, Rouanet, Teissier, Ventura.

La présidente Francine Cabane souhaite la bienvenue à l'assemblée, salue la présence de M. Roger Little. Notre invité est irlandais amoureux fervent de la littérature française. Il mène une carrière encore active de chercheur passionné. Il est l'auteur de nombreuses publications et directeur de la collection « Autrement Mêmes » (Le Harmattan). Il a

été titulaire de la chaire de français à « Trinity College Dublin », la plus ancienne du monde.

La présidente donne ensuite la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 3 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

Information

Nous avons reçu les vœux de :

M. le Préfet Jérôme Bonet

M. le Maire Jean-Paul Fournier,

M. le Sénateur Laurent Burgoa,

Mme la Présidente Françoise Laurent-Perrigot du Conseil départemental du Gard.

M. Éric Bienko Vel Bienek Premier président de la Cour d'appel de Nîmes.

Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes.

M. Alain Clavel, président du Conseil presbytéral de l'Église protestante unie de Nîmes.

du Président et du secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, et de l'Académie d'Arles.

de notre consœur Jacqueline Leroy, présidente de la Fondation Louis Jou.

Invitations

Vendredi 24 janvier à 18 heures à Carré d'Art Jean Bousquet, M. le Maire Jean-Paul Fournier et Mme Sophie Roulle, Adjointe déléguée à la Culture nous invitent à l'inauguration du 23^{ème} Festival de la Biographie qui se tiendra du 24 au 26 janvier 2025, sous la co-présidence de Jean-Christophe Ruffin de l'Académie française et de Olivier Weber. Le thème retenu est : « Souvenirs d'aventuriers ».

Vendredi 24 janvier à 15 heures- toujours à l'auditorium de Carré d'Art, notre présidente Francine Cabane est invitée à prononcer une conférence à deux voix avec Jean-Paul Boré, président de l'AFMD (Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation) intitulée : *« Pierre Gamel, un Nîmois résistant et déporté, un pharmacien président de la Chambre de commerce, un député de la Nation »*. Le « Dictionnaire biographique des déportés du Gard » sera également présenté.

Colloque de la CNA

Pour consulter la lettre d'information sur le colloque parisien d'octobre 2025 ayant pour thème *Les Racines*, il suffit de se rendre sur l'onglet « Contacts » de notre site web.

Ouvrages

- Notre confrère Guilhem Fabre offre à l'Académie « *Le Grand Atlas du Languedoc-Roussillon* », premier document synthétique réalisé par l'équipe du Professeur Raymond Dugrand de l'Institut de Géographie de Montpellier, édité par Berger-Levrault – Paris en 1969.
- Suite à l'information donnée par nos confrères Guilhem Fabre et Jean Pey (Voir compte rendu de la séance du 17 février 2023 dans notre bulletin) concernant la découverte d'un aqueduc antique

connecté à celui de Nîmes, il est à noter un article paru dans « *La Nouvelle Cigale Uzégeoise* » (numéro spécial sur « *L'eau en Uzège* » 2024) et une note dans la revue « *Archéologia* » de janvier 2025.

La présidente Francine Cabane introduit la communication de notre confrère Alain Artus en ces termes :

Cher confrère,

Le monogramme AA de votre nom, Alain Artus, est célèbre puisqu'il se réfère à une école d'architecture prestigieuse basée à Londres et qu'on le trouve sur de nombreuses façades pour désigner des Ateliers d'Artistes. A l'Académie de Nîmes, il est également bien porté par notre cher secrétaire perpétuel, Alain Aventurier et cela vous donne une clé toute particulière pour vous installer dans cette maison et vous y sentir chez vous...

Vous êtes entré à l'Académie comme correspondant en 2017 parrainé par Jean-Louis Meunier, à qui vos talents d'écrivain (nous y reviendrons) n'avaient pas échappé, mais aussi par René Chabert et Brigitte Maurin. Le 5 juillet 2024, vous nous avez offert votre première communication intitulée *Raymond La Villedieu et le Prix Populiste*. Raymond-Achille de la Villedieu est un écrivain contemporain qui vint séjourner à Nîmes pendant quelques années, de 1977 à 1984, et reçut le Prix Populiste en 1974, pour son roman *L'Amour Guêpe*. Il fut aussi primé par l'Académie française pour son essai *À la rencontre de Gérard de Nerval* et admiré pour d'autres ouvrages comme *Les Cendres cathares*, *L'étalon*, *Les Coqs de 40* ou ses poèmes avec une écriture que vous qualifiez de « musicale ».

Vous vous êtes également beaucoup intéressé à deux personnalités littéraires gardoises qui sont Marc Bernard et Léo Larguier. Ce qui vous a attiré vers eux, c'est bien sûr leur proximité avec Nîmes pour l'un, les Cévennes pour l'autre, terres qui vous sont chères, mais c'est aussi

parce que ces écrivains parfois appelés « prolétariens », nourrissent leurs textes et leurs pensées de leurs racines paysannes ou ouvrières et de la vie des gens du peuple. Auprès d'eux, vous avez appris, dites-vous, la force du rêve et du sentiment, le bonheur des choses simples de la vie. Ce qui vous a peut-être le plus séduit chez ces deux écrivains, c'est la qualité de leur écriture. Vous les qualifiez « *d'alchimistes du verbe* », de « *musiciens de la langue française* ». « *Le beau langage, dit Léo Larguier, est nécessaire à la vie. Sans lui, elle n'est que médiocre décor. Il lui donne sa noblesse et son élégance* ».

Pourtant votre carrière professionnelle semble, à première vue, peu en accord avec cette passion littéraire puisque vous avez travaillé au service des Postes et télégraphes, service que l'on n'associe pas forcément à la poésie ni à la délicatesse de l'écriture même si, au fil des siècles, la poste a véhiculé tant de textes majeurs de la littérature. Si on y réfléchit tant soit peu, on se dit que sans la Poste et les échanges épistolaires qu'elle permettait, nombre de chefs-d'œuvre n'auraient jamais vu le jour !

Né à Nîmes en 1947, vous suivez vos études secondaires au lycée Daudet, parcours pour le moins classique puis vous étudiez la littérature et la civilisation italienne à la faculté des Lettres de Montpellier, ce qui vous mène sur des chemins napolitains pour une expérience d'assistant de français dans un lycée au pied du Vésuve.

De retour en France, vous passez le concours administratif de la fonction publique et vous entrez comme cadre à la Poste. Ce sera pendant 25 ans dans la ville du palais des Papes en Avignon. Loin de vous cantonner à des tâches administratives, vous allez développer au sein de ce service public si cher au cœur des Français, de nombreuses activités culturelles. Ainsi, vous gérez la bibliothèque de la Poste du Vaucluse, vous êtes pendant 14 ans délégué du Vaucluse à la Société Littéraire de la Poste et de France Télécom, vous encouragez la Poste à participer à la fête du Livre et vous créez en 1999 un journal appelé « La Fontaine de Pétrarque ». Le souffle du grand poète italien qui est passé dans notre

salle de la rue Dorée il y a peu lors de la communication de notre consœur Sylviane Léoni sur « l'Ascension du mont Ventoux » a aussi effleuré la fontaine de Vaucluse.

Admirer les écrivains ne vous a pas suffi, vous vous lancez vous-même dans l'écriture avec la publication de nombreux articles et de trois livres majeurs qui sont des « biographies littéraires » consacrées aux deux écrivains gardois précités Marc Bernard et Léo Larguier. Vous dites *« Mais si je pense à eux, c'est aussi parce que, au cours de ces dernières années, je suis allé à leur rencontre. À la rencontre de leur écriture, bien sûr, mais aussi de leur vie sociale, de leurs engagements, de leurs inclinations, de leur quotidien, à la rencontre des hommes qu'ils ont simplement été. Et je me suis plu en leur compagnie, jusqu'à la tentation de restituer par l'écrit ces deux vies, ces deux œuvres, pour leur donner une existence nouvelle »*. La biographie, c'est donc permettre une existence nouvelle, faire renaître... mais aussi, dites-vous, *« c'est trouver l'essence d'un être créateur dans sa création, aller au plus près du moi de l'auteur qui ne se dévoile que dans ses livres »*.

Dans votre ouvrage intitulé *« Marc Bernard, le goût de la vie »* paru aux Nouvelles Presses du Languedoc en 2013, vous racontez comment ce Nîmois, enfant pauvre, orphelin à 12 ans, décide à 20 ans d'aller à Paris pour se faire un destin, si possible dans le domaine culturel. Après plusieurs années difficiles, il y parvient, s'affirmant par l'écriture : prix Interallié, prix Goncourt, prix de l'Académie Française. Sans oublier la reconnaissance des grands noms de la littérature de son époque : Jean Paulhan, André Gide, Henri Barbusse, Albert Camus et bien d'autres...

Léo Larguier est un autre écrivain poète qui vous fascine. Pour les Nîmois, qui le connaissent peu, ce nom évoque le nom du collège de la Grand-Combe ou d'une rue à Nîmes au-delà du périphérique sud en bordure de la route d'Arles. Dans la première biographie que vous lui consacrez en 2017 aux éditions La Fenestrelle *« Léo Larguier, la volupté du rêve »*, vous contez comment ce jeune garçon, né à la Grand-Combe monte lui aussi à Paris à 20 ans, pour soi-disant y mener des études

supérieures à Sciences Politiques mais en fait, au cœur de son rêve le plus profond, pour marcher sur les traces de Victor Hugo ou de Lamartine et devenir un grand poète néo-romantique. Reconnu par l'Académie Française, membre de l'Académie Goncourt, acteur privilégié de la vie littéraire parisienne pendant l'entre-deux guerres, il fut l'ami de poètes majeurs de son époque. Il ne fut pas seulement poète ; vous le racontez dramaturge, romancier, biographe, auteur de récits historiques, de livres d'art, d'ouvrages sur la peinture.... Vous avez complété votre première biographie par un ouvrage récent paru en 2023 et intitulé : « *Léo Larguier en quelques images : De la Cévenne à Saint-Germain-des-Prés 1878 - 1950* ». Vous y présentez des pages de la vie de Léo Larguier agrémentées de très nombreuses citations originales, que votre modestie a désigné du vocable « quelques images » mais qui apportent indéniablement une dimension littéraire à l'entreprise en insistant sur ce qui constituent la force créatrice et la pensée du poète-écrivain.

Vous y montrez aussi comment ce dernier, malgré sa vie parisienne, son attachement à Saint-Germain-des-Prés dont il se fait l'historien, est resté profondément lié à sa terre natale. Léo Larguier a publié trois ouvrages de référence sur Paul Cézanne qui fut son ami intime. Ces deux noms, Larguier le Cévenol et Cézanne le Provençal nous sont connus mais l'histoire de leur amitié, beaucoup moins. C'est cette histoire que vous allez nous raconter. Nous vous en remercions à l'avance et nous avons hâte de la découvrir...

Résumé

À l'automne 1900, un jeune poète originaire de La Grand-Combe, Léo Larguier (1878-1950), vient faire son service militaire dans un régiment d'infanterie, à Aix-en-Provence. Il retrouve, dans cette ville, un poète aixois de sa génération, Joachim Gasquet (1873-1921) avec lequel il était en relation. En 1899, le peintre Paul Cézanne est venu se retirer définitivement dans cette même ville.

En novembre 1901, Joachim Gasquet, ami de Cézanne, présente Léo Larguier au peintre aixois. Très rapidement une profonde amitié

va lier le vieux peintre au jeune poète gardois. Paul Cézanne aime la poésie et va reconnaître immédiatement le talent de Léo Languier ainsi que sa culture déjà très développée. Ainsi, pendant son séjour à Aix-en-Provence, Léo Languier va rencontrer régulièrement le peintre, celui-ci l'invitant à ses déjeuners dominicaux, lui permettant de le regarder peindre - il ne voulait pourtant pas qu'on le regardât travailler -, et discutant avec lui d'art et de littérature. Lorsque, son service militaire terminé, Léo Languier séjournera à La Grand-Combe avant de revenir à Paris, où une carrière de poète l'attend, il invitera Paul Cézanne chez ses parents, invitation à laquelle le peintre se rendra, venant passer trois jours dans ce petit bourg cévenol, avec son épouse Hortense et son fils Paul. Après la mort de Cézanne, en 1906, Léo Languier écrira trois livres sur le peintre, faisant un portrait vivant de l'homme et de l'artiste.

Après les questions d'usage, la présidente nous invite à venir partager la galette des rois dans les salons du premier étage et lève la séance à 17h45.

*

Séance du vendredi 31 janvier 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Franchet d'Espèrey, Mazauric, Picquet. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Guthertz, Iancu, Jas, Meunier, Penchinat, Simon, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Hénault, Herrmann, Pallier, Poujoulat, Prat. MM. Bruguierolle, Pierre Marès, Nicolas Cadène, Meine, Simula, Stephan, Tran, Trarieux, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Bénéel. MM. Artus, Bonnefont, Hermet, Marechal, Nicolas, Odilon, Pey, Polge, Ribstein, Rodier, Teissier

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Giacomoni, Léoni, Padberg-Jeanjean, Torreilles. MM. Artus, Beynet, Chalvidan, Feller, Krabch, Sylvain Olivier, Ott, Lavrut, Rouanet, Teissier.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 17 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

Invitations

Jeudi 6 février à 18 heures à la Bibliothèque Carré d'Art Jean Bousquet, M. le Maire Jean-Paul Fournier et Sophie Roulle Déléguée à la Culture nous invitent à l'inauguration de l'exposition Serge Bloch : « *Dessiner partout, dessiner pour tous* ». L'exposition se déroulera du vendredi 7 février au dimanche 4 mai 2025.

Samedi 8 février à 14h30, à l'Université Vauban, notre confrère Sébastien Rodier est invité par la Société d'Histoire de Nîmes et du Gard à donner une conférence intitulée : «Le Livre de raison de Jean Favas père et fils, négociants de Durfort, 1757-1790: plongée au coeur du négoce de la laine».

Information

Notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, offre à l'Académie son dernier ouvrage :

« *Pourquoi le poète Ilarie Voronca s'est-il suicidé ?* »

Correspondances inédites (1939-1947) paru aux Editions L'Harmattan, 2024 . Cet ouvrage a été présenté au Salon de la Biographie ainsi qu'au Centre communautaire de Nîmes.

Mme la Présidente prend la parole pour présenter la communication de Sébastien Rodier, membre correspondant, intitulée : « *Aristide dit Gaston Gaidan, négociant en liqueurs, artiste lyrique et directeur de spectacles (1866-1936)* »

Cher confrère, cher Sébastien,

Il m'a été reprochée d'avoir été un peu trop longue dans ma dernière présentation, donc je vais être essayer d'être plus brève aujourd'hui et j'espère que vous ne m'en voudrez pas. Non que vos mérites, cher Sébastien, soient moindres mais votre jeunesse fait que vous êtes au début d'un parcours qui, sans aucun doute, va s'enrichir au fil du temps de

nombreux travaux et publications puisque vous vous révélez travailleur infatigable. En attendant, vous êtes aujourd'hui professeur d'histoire-géographie en activité mais aussi historien puisque vous menez beaucoup de recherches. Vous allez d'ailleurs présenter très prochainement, le 8 février à 14h30 à l'Université Vauban, une conférence pour la Société d'Histoire qui s'intitule « *Le livre de raison de Jean Favas, Père et fils, négociants de Durfort* ».

Elu membre correspondant en 2024, nous nous réjouissons d'avoir parmi nous des confrères, ancrés dans le monde du travail et qui, cependant, trouvent du temps à consacrer à l'Académie. Vous avez bien voulu tout de suite rejoindre la commission patrimoine et je vous en remercie. Vous nous avez gratifié, pour le site Internet de l'Académie, d'un fort beau texte sur Paulin Talabot, agrémenté de documents passionnants et j'invite tous nos consœurs et confrères qui ne l'auraient pas fait encore à le découvrir.

Né en 1978 à Nîmes dans le quartier Beausoleil qui vous est cher, marqué par son histoire cheminote si particulière, celle des Castors nîmois, belle et grande aventure solidaire, vous êtes donc un pur produit de notre ville mais avec des ancêtres, paysans cévenols pour une branche et vigneron bourguignons pour l'autre. Votre passion de l'histoire se nourrit très tôt de récits familiaux contés par votre grand-mère et de livres dévorés dans la bibliothèque familiale.

Vos études supérieures vous amènent à une licence d'histoire et vous rédigez un mémoire de maîtrise sur « Les protestants dans le Gard sous la Monarchie de Juillet » vous permettant ainsi de croiser les trajectoires de Gardois aux parcours exceptionnels comme ce maire si ambitieux pour Nîmes que fut le grand Ferdinand Girard.

Vous travaillez tout d'abord en 2000 à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la région de Nîmes où vous réalisez une étude intitulée « Approche historique de la trame urbaine de la ville de Nîmes ». Puis, à partir de 2001, vous vous engagez dans la carrière de professeur, ce qui

vous amène à occuper plusieurs postes dans l'Académie de Montpellier, dans des lycées (celui de Geneviève Anthonioz de Gaulle à Milhaud, ou de Charles Gide à Uzès) ou des collèges comme ceux de Remoulins ou Aigues-Mortes. Cinq ans au collège Lovelace au mas de Mingue, cinq autres années au collège de Manduel et enfin, depuis 2016, Feuchères.

Vous mettez toujours en avant le fait que vous êtes non seulement professeur d'histoire-géographie mais aussi d'enseignement moral et civique, et vous avez bien raison car pour avoir appartenu au même corps que vous, je sais à quel point cet enseignement moral et civique est important. Nous n'avons pas la prétention de faire de nos élèves des historiens et des géographes. Il est impossible d'envisager l'exhaustivité d'un savoir, même simplifié, absolument gigantesque et les programmes qui nous sont imposés, nous obligent à des choix drastiques. Aussi, gardons-nous toujours en tête que notre objectif est de former à l'esprit critique, à l'esprit de responsabilité, à la conscience civique des futurs citoyens de ce pays. Chaque leçon doit permettre d'avancer dans cette réflexion et construction citoyenne.

Référent laïcité pour votre établissement, membre actif de la Société d'Histoire de Nîmes et du Gard où vous assumez la fonction de trésorier, membre de l'Association des Chercheurs et Généalogistes en Cévennes, vous ne méngez pas vos engagements. Vos talents de généalogiste apparaissent clairement lorsqu'on lit votre communication à la Société d'histoire en 2011 sur « La famille de Génas à l'époque moderne, une famille de seigneurs entre Cévennes et Camargue », famille avec laquelle vous avez vous-même quelques liens et dont vous avez su dénouer les fils complexes et analyser les stratégies matrimoniales. Vous montrez comment en étudiant le procès de la famille de Génas pour faire reconnaître ses droits sur l'étang du Scamandre, vous vous êtes trouvé plongé dans l'histoire tumultueuse et pleine de rebondissements de la construction du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes. Passer de la petite à la grande histoire, voilà votre défi quotidien avec vos élèves. Pour « donner de la chair » à votre enseignement comme vous dites, vous essayez d'utiliser systématiquement l'étude de cas, qui permet à partir

d'exemples locaux, de destins particuliers de s'intéresser à des sujets plus vastes.

Aujourd'hui, pour votre première communication, vous allez nous parler d'Aristide Gaidan, figure locale un peu oubliée que vous nous présentez comme « *Distillateur d'absinthe, artiste lyrique, directeur artistique* ». Tout un programme à une époque où Nîmes était, et ce jusqu'à l'incendie dramatique du Grand Théâtre en 1952, une véritable capitale de l'art lyrique avec un public de connaisseurs redouté de tous les artistes. Les pas d'Aristide Gaidan vont nous permettre peut-être de croiser la grande pianiste Marguerite Long que notre consœur Sabine Teulon-Lardic a si bien su évoquer lors de l'hommage que l'Académie de Nîmes lui a rendu à Carré d'Art en 2024 ainsi qu'à d'autres femmes artistes injustement oubliées. Peut-être évoquerez-vous aussi le Nélusko, savoureuse spécialité de la pâtisserie Courtois que nos confrères gourmets - et notre cher ami Jean Louis Meunier en premier -, connaissent bien... Gourmandise aux lèvres, nous vous écoutons avec grand intérêt.

Résumé

Enfant de la Placette, Aristide Gaidan voit le jour dans une famille originaire du piémont cévenol, venue à Nîmes grossir les rangs de cette classe populaire laborieuse. Il évolue entre la maison de la rue Hugues Capet et le mazet du quartier de Camplanier à l'ombre d'une figure paternelle au destin tragique.

Se retrouvant à dix-neuf ans à peine à la tête de l'entreprise de vins et spiritueux familiale avec sa sœur, il s'inscrit au cours de chant pour adulte du Conservatoire de Nîmes. Repéré pour ses aptitudes, il est présenté au concours du Conservatoire de l'Opéra de Paris où il est reçu en 1891. Il y côtoie deux autres nîmoises qui connaîtront elles aussi une grande carrière artistique Jane Marignan et Marguerite Long.

Baryton, Aristide Gaidan connaît une carrière qui le mènera sur les plus grandes scènes françaises (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nice), européennes (Bruxelles et Genève) et internationales (La Nouvelle Orléans aux Etats-Unis ou le Caire en Egypte) pour y interpréter entre autre les rôles de Guillaume Tell, Scarpia ou Nelusko. Reconnu par la presse spécialisée pour ses talents d'interprétations et son jeu scénique, il le sera aussi pour ses capacités de directeur artistique. Directeur des théâtres de Béziers, Avignon et Nîmes entre 1914 et 1933, il démontre une réelle capacité de mise en scène. Attaché à la démocratisation des arts lyriques, il donne un certain nombre de représentations en extérieur et dans des lieux majestueux comme le Palais des Papes en Avignon, le théâtre Antique d'Arles ou les Arènes de Nîmes dont il sera le directeur artistique de 1929 à 1934.

Injustement oublié par ses contemporains, Aristide Gaidan, dit Gaston Gaidan, méritait bien une tentative de réhabilitation.

Cette communication était agrémentée de plusieurs enregistrements sonores très appréciés qui ont permis de mieux découvrir cette personnalité nîmoise. De nombreuses questions ont été posées.

Des applaudissements chaleureux ont conclu cette communication. Mme la présidente Francine Cabane lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 7 mars 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Mazauric, Pallier, Picquet.
MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Jas,
Simon, Simula, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Deronne, Franchet d'Espèrey,
Hénault, Herrmann, Poujoulat, Prat. MM. Bruguerolle, Pierre
Marès, Nicolas Cadène, Emmery, Fougères, Guthertz, Iancu,,
Meine, Meunier, Penchinat, Stephan, Tran, Daniel Travier et
Didier Travier.

Correspondants présents : Mme Léoni. MM. Beynet, Bonnefont,
Dugas, Marechal, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Ribstein,
Rodier.

Correspondants excusés : Mmes Bénel, Brousmiche, Giacomoni,
Hélou de la Grandière, Padberg-Jeanjean, Torreilles. MM. Artus,
Hermet, Feller, Olivier, Lavrut, Pontvieux, Rouanet, Teissier.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la
parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la
séance du vendredi 31 janvier qui est mis aux voix puis adopté.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- le bulletin de la Société académique de l'Aube. Mémoires 2024
- le bulletin de la Société des amis de Marcel Coulon. N°28, décembre 2024
- Causses & Cévennes. N°463

Informations

- La séance publique du dimanche 16 février a connu un réel succès mais nous avons été confrontés à l'impossibilité d'accueillir une quarantaine de personnes dont plusieurs académiciens. Cette difficulté a été examinée en réunion du Bureau afin de remédier à ce problème pour l'organisation des futures séances publiques.
- L'affluence concerne également notre salle des séances qui ne peut pas contenir plus de 60 personnes pour des raisons de sécurité (en particulier la résistance du plancher).
- Lundi 17 février, notre Présidente Francine Cabane a assisté à Marguerites à la cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie présidée par M. le Préfet Jérôme Bonet.

Prix Issoire

Notre confrère Michel Desplan, président dudit jury nous informe :

- Tout d'abord, les membres du jury ont commencé une nouvelle campagne de communication pour mieux faire connaître l'existence de ce prix littéraire et de ses modalités, les ouvrages devant être transmis au jury avant le 1er octobre 2025, le prix étant attribué courant décembre, puis remis lors de la séance solennelle de février 2026.

De nouvelles affiches et de nouveaux prospectus ont été établis qui sont en cours de distribution auprès des facultés, lycées, musées, librairies, mairie, agglomération et autres institutions comme, par exemple, la maison d'arrêt.

Des prospectus sont aussi à disposition des consœurs et confrères qui souhaiteraient participer à cette campagne d'information.

- M. Mathieu Taxi, lauréat du prix 2023 (remis en février 2024) a fait connaître qu'il avait fait éditer son ouvrage, « A l'ombre des micocouliers », en autoédition et doit prochainement en remettre un exemplaire à l'Académie.

Mme la Présidente prend la parole pour présenter la communication de Théa Picquet, membre non résidant, intitulée : « *L'Italie vue par Montaigne* ».

Chère Théa, chère consœur,

Avec votre sourire, c'est un parfum d'Italie qui entre dans notre salle des séances. Votre prénom Théa d'origine grecque, féminin de Théo dieu, vous a, dès la naissance je suppose, intimement liée à cette Méditerranée et cette Italie que vous aimez tant et connaissez si bien. Pourtant, vous êtes née à Freyming-Merlebach, en Lorraine, à la frontière de l'Allemagne. C'est là que vos grands-parents, fuyant le fascisme mussolinien, s'installent et que votre père travaille comme chef de chantier en pays minier. A la maison, on parle italien, à l'école le français et dans le village l'allemand. Vous devenez donc rapidement trilingue et les belles couleurs ocre rouge de la région de Freyming évoquent peut-être pour vous l'Italie perdue.

Tout d'abord institutrice, vous tentez avec succès une licence d'italien à Nancy qui vous donne l'opportunité d'une bourse et d'une année à Florence. La rencontre avec Laurent le Magnifique va marquer votre vie. Parce qu'avec Laurent le Magnifique, c'est Florence, la Renaissance, la politique, le pouvoir, que vous étudiez et vos thèmes de prédilection

sont là, ancrés en terre italienne. De retour en France, agrégée d'italien, élève de Christian Bec à Paris IV Sorbonne, vous présentez une thèse de doctorat sur la Renaissance italienne et vous obtenez, à l'École Pratique des Hautes Études en Sciences Sociales, une habilitation à diriger les recherches sur la pensée politique des Républicains florentins de la Renaissance.

Vous devenez ainsi une spécialiste de la littérature et de la civilisation de la Renaissance, des mentalités au XVI^e siècle. Votre carrière d'enseignante, très riche et diversifiée, s'inscrit durablement à partir de 1987 à l'Université de Provence devenue Aix-Marseille-Université où vous occupez moult fonctions en plus de vos heures de cours : élue au conseil scientifique, chargée de mission au niveau européen, membre du Groupe interuniversitaire « Relations Internationales », attachée à l'École doctorale Langues, Lettres et Arts. Les mandats électifs et responsabilités ont été pour vous fort nombreux et sans doute très accaparants. Cela ne vous a pas empêchée pourtant de publier un nombre incalculable d'articles, d'organiser des journées d'études, de participer à plusieurs grands colloques, ce qui démontre une puissance peu ordinaire de travail.

Parmi les livres dont vous êtes l'auteur et qui sont des références, je voudrais citer :

L'humanisme italien de la Renaissance et l'Europe Aix-en-Provence, PUP, 2010

Florence, berceau de la Renaissance, Aix-en-Provence, PUP, 2015, 172 p.,

Les mots du politique, Aix-en-Provence, PUP, 2015,

Le peuple, théories, discours et représentations, Aix-en-Provence, PUP, 2017,

La comédie italienne de la Renaissance, Miroir de La société, Rome, Aracne, 2018

Vous êtes enfin, en qualité de conseiller scientifique de l'Université Franco-Italienne, une experte en charge de nombreux dossiers, y compris pour le Centre National du Livre.

Les pérégrinations professionnelles de votre mari vous ont amenée à Tarascon et vous vivez à Saint-Pierre-de-Mézoargues dans les Bouches-du-Rhône mais tout près de Comps, Aramon, Beaucaire, en bordure du Rhône. Vos liens avec l'Académie de Nîmes, nous les devons à Gabriel Audisio qui eut l'excellente idée de vous parrainer et lors de votre réception en date du 7 février 2022, Michel Belin, président qui vous accueille, dit de vous que vous êtes « *une très grande italianiste, unanimement reconnue et internationalement respectée* ».

Votre première communication le 20 octobre 2023 nous a emmenés sur les pas de Machiavel afin de décrypter son art de gouverner et vous avez déconstruit un certain nombre d'idées reçues, montrant que l'art de gouverner de Machiavel, pragmatique, exaltant la force et la ruse mais aussi la sagesse et la prudence, n'était pas forcément perfide et pervers comme peut le laisser penser le mot « machiavélique » à forte connotation négative.

Aujourd'hui, votre communication intitulée « L'Italie vue par Montaigne » nous propose un voyage sur les pas du grand Montaigne dans les années 1580. Comme François Ier, Montaigne fut fasciné par l'Italie dont vous dites joliment qu'elle est : « *Comme une terre promise, comme un paradis un moment atteint, presque aussitôt perdu, et dont la quête occupe l'âme et l'esprit, comme un royaume éternel dont il convient de copier le style ou les manières de vivre, voire de transporter les signes distinctifs au cœur du royaume de France. Cette passion italienne s'enracine pour partie dans le fonds médiéval des Européens, caractérisé par l'obsession de la perfection* ».

Avant de vous donner la parole, je veux aussi rappeler que vous aviez proposé lors de votre réception de participer aux échanges que nous pourrions nouer entre les Académies de Nîmes et de Vérone.

Malheureusement, vous n'avez pas pu nous accompagner dans le fort joli voyage qu'Alain Penchinat et Gabriel Audisio, nous ont concocté en novembre 2024 mais nous espérons bien continuer nos relations avec Vérone et nous aurons alors grand besoin de vous. Pour l'instant, nous vous suivons avec curiosité sur les pas de Montaigne...

Résumé

« On ne se lasse pas de le répéter : l'Italie est la clef du règne de François I^{er}. Comme une terre promise ; comme un paradis un moment atteint, presque aussitôt perdu, et dont la quête occupe l'âme et l'esprit ; comme un royaume éternel dont il convient de copier le style ou les manières de vivre, voire de transporter les signes distinctifs au cœur du royaume de France. Cette passion italienne s'enracine pour partie dans le fonds médiéval des Européens, caractérisé par l'obsession de la perfection. », écrit Jacques Lang dans son livre François I^{er} ou le rêve italien.

Il chante ainsi le mythe de l'Italie.

Dans les années 1580-1581, sous le règne d'un autre roi, Henri III, Michel de Montaigne entreprend son voyage dans la péninsule qu'il retrace dans son Journal où il propose sa vision du pays.

Notre étude se donne pour objectif d'analyser les circonstances du voyage de Montaigne, l'intérêt qu'il y trouve, les relations sociales qu'il entretient avec les transalpins, pour mettre en lumière le message véhiculé par l'humaniste français, non sans avoir rappelé quelques éléments de sa biographie.

Après les questions d'usage, Mme la présidente Francine Cabane lève la séance à 17h45.

Séance administrative – Assemblée générale

Vendredi 21 mars 2025, 15 heures
Salle des séances

Présents : Mmes Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Mazauric.
Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin,
Desplan, Penchinat, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Blanc-bijon, Hénault, Pallier. MM.
Bruguerolle, Cadène, Cavalier, Emmery, Fougères, Iancu, Jas,
Meunier, Simon, Tran, Daniel Travier et Didier Travier.

La séance est présidée par Francine Cabane.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1 . Validation du compte rendu de la séance administrative du 6 décembre 2024.

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

2 . Gestion de l'Académie

L'année 2024 se solde par un résultat négatif de 3352 euros ; Les produits se sont élevés à 118 948 euros les charges à 122 300 euros.

Au 31 décembre 2024 nos disponibilités s'élevaient toutefois à 174 000 euros se décomposant ainsi :

- 110 000 euros en placement de trésorerie,
- 23 000 euros sur le compte courant
- 40 000 euros sur le livret A

Les 110 000 euros en réserve représentent environ 1 an de fonctionnement.

Le résultat comptable négatif s'explique par la situation de l'hôtel Davé et notamment par le départ de notre principal locataire. Nous avons été contraints de remettre au norme (DPE) un logement ce qui a nécessité le recours à un emprunt bancaire de 47 000 euros remboursable sur 7 ans.

Les principales charges correspondent aux emplois suivants :

- 10 000 euros au titre des dépenses de fluides y compris pour les biens en location
- 2000 euros au titre des frais d'entretiens et fourniture administratives
- 13 000 euros de dépenses d'entretien sur biens immobiliers et mobiliers
- 11 000 euros au titre des dépenses d'assurance
- 9000 euros au titre des honoraires de gestion de l'immeuble loué
- 6000 euros de frais de publications, de télécommunications et postaux
- 7000 euros au titre des frais de repas et cocktail des manifestations de l'académie
- 18 000 euros au titre des impôts fonciers

La situation financière n'est pas préoccupante ; la situation de l'hôtel Davé dont les loyers constituent notre principale ressource, devrait s'améliorer en 2025 et entraîner un meilleur résultat.

Comptes de résultats 2024 - Comparaison 2023

	Produits 118 948/ 98 967	Charges 122 300/ 103 316	Exercice 2024/2023
	Produits Immobiliers Hôtel Davé 54 379/ 58 758	Charges immobilières, taxe foncière, amortissements, charges financières Davé 65 088 / 60 769	
	Cotisations et ress. propres 15 778/ 16 598		
	Subventions et dons 21 471 / 19 471	Charges d'exploitation et salaires 50 331/ 35 555	
	Produits financiers 2 959/ 3 261	Taxes locales Doré 6 881/ 6 449	
	Produits exceptionnels 24 361 / 879	Amortissements Doré 0 / 543	
	Déficit 3 352/ Déficit 4 349		
Mairie Département Mécénat 13 500			

Exercice 2024 – Eléments de bilan au 31/12/2024

Actif		Passif	
Immobilisations:	2 255 461	Fonds associatif :	2 112 500
		Report :	140 744
Valeurs de placement :	110 000	Fonds Isoire :	60 000
Livret A:	39 695	Subvention investissement :	62 258
Comptes dépôts:	23 162		
Compte Arc Med:		Provisions pour risques :	7 390
		Fonds dédié arc Med :	
Divers :	1 876	Emprunts :	47 307
		Charges à payer :	3 348
		Déficit:	-3 353
Total actif:	2 430 194	Total passif:	2 430 194

Quitus est donné à l'unanimité pour la gestion de l'exercice 2024. Le rapport financier est également adopté à l'unanimité.

Proposition d'augmentation de la cotisation des membres résidants et non résidants est adoptée et sera de 120 euros.

EXAMEN DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission de nomination des membres correspondants :

Michel Belin, rapporteur.

La commission des correspondants s'est réunie le mardi 26 novembre 2024 à 11h.

Elle a donné son aval aux trois candidatures suivantes :

Berta Philippe ancien député du Gard, docteur en biochimie, professeur émérite des universités

Jaume Jacques, docteur en médecine, journaliste à radio alliance plus, membre de l'école antique de Nîmes, de la société d'histoire de Nîmes et du Gard, de la société d'histoire du diocèse de Nîmes ; secrétaire de l'académie catholique de France

Jourdan Aneth, conservateur en chef honoraire du patrimoine, conservateur du patrimoine en charge de la direction du musée du Vieux Nîmes et du musée des cultures taurines

Le vote pour la proposition d'élection aura lieu le vendredi 4 avril 2025. La réception de la promotion 2025 aura lieu le vendredi 16 mai.

Commission de la bibliothèque et des archives.

Jean-Louis Meunier, rapporteur.

A – **Revues** : Jean-Pey poursuit la tenue de l'inventaire et la mise à disposition dans le présentoir adéquat.

B – Livres :

- Jean Pey poursuit de même la tenue de l'inventaire dans le registre de l'Académie.
- RV est pris entre Monsieur Eddy Noblet, conservateur à la Bibliothèque du Carré d'art, Guillaume Boppe, attaché de conservation, et Jean-Louis Meunier, pour apporter les cartons de livres à recevoir le code barres et pour retirer des cartons de livres à rapporter à l'Académie (fonds Feller – Brousson).

C – Recueils factices (série 314) : poursuite de l'inventaire.

D – Divers :

- pas de demande de consultation du fonds de la bibliothèque.
- RV à programmer en avril avec Claude Deschamps pour une évaluation de l'état d'ouvrages à relier.

Commission du programme

Hubert Emmery, rapporteur.

L'agenda des séances des deux premiers trimestres reste inchangé.

Modifications

Séance de réception de Dominique Bona- Vendredi 9 mai.

Programmation des modification de la programmation pour le vendredi 30 mai et le vendredi 13 juin.

Vendredi 30 mai : Jean Ribstein « *Trouble dans le genre. Questions posées à la médecine.* »

Vendredi 13 juin : Sylvie Franchet d'Espèrey « *Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter.* »

Le tableau actualisé est en annexe page 11

Communications à venir.

Remarque générale. **Le nombre de communications est assez réduit.**
Le rapporteur de la commission lance un appel à l'ensemble des membres de l'Académie.

Liste des communications à venir :

- Daniel J. Valade. *Octobre 1905, il y a 120 ans, Buffalo Bill présente son Wild West Show à Nîmes* (Date impérative la plus proche du 25 octobre 2025)
- Micheline Poujoulat. « Ernest Denis, Denisa, Barbora Eliska et les autres. La section tchèque du lycée Daudet vient de fêter ses cent ans. »
- Gabrièle Padberg-Jeanjean : « *A partir d'un Champ de coquelicots ...* »
- Alain Nicolas : *Les Roverie de Cabrieres une famille nîmoise.*
- Francine Cabane : *Le projet Mareschal ou l'histoire d'un projet urbanistique grandiose inachevé.* (Communication possible pour remplacement)
- Christian Salenson : *L'abbé Portal, pionnier du dialogue œcuménique.*
- Jean-Marc Beynet : *Les enjeux du dérèglement climatique*

Commission des publications, mémoires et bulletins

Luc Simula, rapporteur

L'Académie de Nîmes réalise deux types de communications dont le Secrétaire perpétuel est responsable :

Les bulletins sont publiés en ligne régulièrement tout au long de l'année. Ils rendent compte de l'activité académique sous ses différentes formes. On y trouve notamment les comptes rendus des séances, les décisions adoptées en séance (en particulier les élections) ou par le Bureau et les discours de réception des académiciens.

Les Mémoires de l'Académie sont publiés chaque année en septembre en version papier et mis en ligne dans le même format de présentation. Ils rassemblent les communications présentées en séances solennelles, ordinaires et éventuellement publiques.

Chronologie des communications

1 - Proposition de communication

Les membres qui souhaitent présenter une communication la proposent à la Commission du programme (à laquelle participe le rapporteur de la Commission des publications). Ils remplissent pour cela la fiche « PROPOSITION DE COMMUNICATION » disponible sur le site de l'Académie. <https://www.academiedenimes.org/site/telechargement/>

Les communications doivent être originales et se présentent en deux versions, orale et écrite. Les auteurs recevront toutes les précisions nécessaires sur la rédaction de la version écrite de leur communication dès son acceptation. Une « *Note aux auteurs* » rédigée par la Commission des publications précise les principales normes à respecter et les vérifications que l'auteur doit faire dès la phase de rédaction. Elle sera adressée aux intervenants dès l'acceptation de leur communication.

2 - *Présentation de la communication orale*

La communication orale en séance dure environ 50 mn et peut s'accompagner d'une présentation visuelle (*Power point* par exemple). Elle est suivie d'une discussion.

3 - *Présentation de la version écrite respectant les normes de publication des Mémoires*

La communication écrite, rédigée par l'auteur, est destinée à être publiée dans les Mémoires de l'Académie. Elle doit donc respecter les **normes de publication des Mémoires** et ne peut être le simple verbatim de la présentation orale.

Un rappel de ces normes et délais est envoyé systématiquement aux auteurs après la présentation orale. La version écrite de la communication doit parvenir à la Commission des publications dans un délai maximum de deux mois après sa présentation en séance.

La « **Note aux auteurs** » (consultable en ligne sur le site de l'Académie. <https://www.academiedenimes.org/site/telechargement/>) présente de façon simple les normes minimales à respecter. Une version détaillée des normes de publication est également à la disposition des auteurs qui souhaitent rendre un texte parfaitement « propre ». Les membres de la commission des publications sont à la disposition des auteurs pour répondre à leurs questions et les aider si nécessaire.

4 - *Relecture et adaptation typographique avant publication*

La Commission vérifie le respect des normes de publication et effectue les adaptations nécessaires. Elle vérifie que la longueur du texte écrit correspond à une intervention orale d'une heure maximum, c'est-à-dire entre 30 000 et 45 000 caractères (*maximum*), espaces inclus. En cas de dépassement, l'auteur choisit les passages ou parties qu'il supprimera. Éventuellement, elle propose des modifications du texte initial, par exemple la modification de titres trop longs, ou demande de clarifier

un passage, de préciser les sources d'une citation ou d'une figure... Chaque communication écrite est relue par au moins deux membres de la commission et l'auteur doit valider la version finale.

Rappel : le texte présenté doit être original, c'est-à-dire ne pas avoir été publié antérieurement, les figures doivent être libre de droits.

Commission du patrimoine

Pascal Trarieux, rapporteur.

Une réunion de la Commission Patrimoine s'est tenue à l'Académie le 18 mars 2025, faisant suite à la réunion importante du « groupe arbres » le 7 février, dont le compte rendu figure à l'ordre du jour de cette séance.

Francine Cabane ayant exprimé le souhait d'être déchargée de la fonction de rapporteur de notre commission pour cette année afin d'assumer la présidence de l'Académie, Pascal Trarieux avait accepté de prendre sa succession, afin de rendre compte de la période d'activité depuis la dernière séance administrative.

Sur la base du dernier rapport d'activités réalisé par Francine Cabane pour la séance du 6 décembre 2024 nous sommes à présent une belle commission, riche de

16 membres. L'ordre du jour permet à chacun des groupes de travail de la commission d'exprimer son état d'avancement, comme il avait été établi le 3 décembre dernier.

1 - Traitement du fonds iconographique

Filleron-Lorin, par Jean-Michel Ott.

Malgré les difficultés déjà évoquées précédemment (appel à bénévoles, et demande de matériel) le travail, commencé en 2011, se poursuit avec 37600 cartes postales nettoyées et indexées, dont environ 25000 rangées définitivement dans les «boîtes grises». Cela représente la moitié Sud de la France, il resterait 6 à 7 ans pour traiter la partie Nord. A noter les deux

boîtes concernant l'étranger (dont les anciennes colonies françaises) seront traitées à la fin. On envisage la dotation d'un troisième poste de travail pour la rentrée de septembre, ce qui augmentera la capacité de traitement. Les échanges avec la Bibliothèque nationale de France ont été repris sur la question de la transmission des fichiers.

2 - Numérisation du fonds Verdeil, par Francine Cabane.

La famille lui a transmis un disque dur (en Tera-octets) avec les numérisations faites en deux formats de fichiers (TIFF photos lourdes et Jpeg compressées) et un fichier Excel d'indexation des images de l'art roman, principalement en Occitanie, et aussi du Sud de la France, ce qui cadre avec le fonds Filleron-Lorin.

À l'automne on peut envisager avec les descendants la réception de la collection et la signature de convention de don ; les boîtes de diapositives du fonds Verdeil pourront être archivées avec le fonds de cartes postales Filleron-Lorin.

3 - Fiches du site « Promenade dans les faubourgs », par Francine Cabane.

Avancement des fiches patrimoine : Hélène Deronne travaille sur les sculptures de Paule Pascal. Francine Cabane propose de mettre en ligne en avril une fiche sur la belle maison au 11bis rue Notre Dame construite par Auguste Augière.

4 - Point sur le dossier « Arbres » et ouverture des pages « À la rencontre des beaux arbres de Nîmes » sur le site web de l'Académie, par Francis Bonnefont.

De la réunion du 7 février découle un beau travail collectif avec d'une part la rédaction par les spécialistes : un texte de Véronique Mure et un autre de Yves Maccagno ; et le début de la charpente du site avec une carte proposée par Francis Bonnefont. Philippe Ibars et Manuel Adamzic, spécialistes de botanique, ont rédigé une notice sur le Sophora du Japon

en lien avec la fiche générique. Jean Pey prépare le cheminement depuis la Tour Magne. Francine Cabane a rédigé un texte de présentation du projet, et prépare une fiche “patrimoine arboré disparu” sur le Grand Cèdre. L’architecture du site présentée en réunion du 3 décembre se construit : Alain Aventurier consacre du temps pour créer un site “arbre” à part.

Il est envisagé une réunion prochaine afin de relancer l’inventaire, une fois le site en place, probablement avril. Il faudra garder un rythme d’alimentation de fiches, après une année d’avance de fiches prêtes.

Parallèlement Francis Bonnefont a eu l’occasion de parler de notre démarche à l’association « Arbres gardiens de l’ombre », et deux personnes se sont proposées en complément pour le recensement des arbres.

5 - Point sur l’inventaire par Pascal Trarieux.

Pas de nouvelle réunion, cependant Madeleine Giacomoni nous avait transmis sur clé USB la totalité des photos des objets d’art qu’elle a prises, et qui ont donc pu être indexées. Dans l’espoir de reprendre les réunions d’inventaire avec elle très prochainement en salle des séances...

6 - Organisation des Journées du Patrimoine par Véronique Blanc-Bijon.

La préparation des JEP est un peu anticipée cette année par l’annonce du départ en retraite de la personne qui coordonne la programmation nîmoise. Les dates des samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 sont retenues pour un appel aux confrères disponibles. Le thème national étant très large « le patrimoine architectural », nous serons dans la rubrique des ouvertures exceptionnelles (en 2024 l’accent sur Séguier correspondait au thème). Une réunion est envisagée le mardi 24 juin.

En conclusion Pascal Trarieux souhaite faire une remarque, puis soumettre une proposition. Le contenu de nos travaux dépasse le

simple bilan d'étape, et concerne souvent de vraies problématiques ou des contenus plus denses. Le simple rapport en Séance Administrative semble un peu trop court pour développer les sujets, aussi il suggère qu'une séance ordinaire puisse nous être consacrée dans l'année, au cours de laquelle chacun des groupes de travail ferait l'exposé de la question qui lui est dévolue, ou bien de proposer une courte intervention en début de séance ordinaire, ou encore proposer un sujet de conférence au besoin. Un projet sera communiqué au Bureau.

Commission Arc méditerranéen.

Hélène Deronne, rapporteur.

Depuis la dernière séance administrative du 6 décembre 2024, certains membres de la Commission de l'Arc méditerranéen ont été sollicités pour participer à la composition scientifique du 3^{ème} colloque qui aura lieu à Marseille en octobre 2025. Il s'agit d'Antoine Bruguerolle, Jean-François Blanchet, Christian Salenson, tous responsables d'une table ronde et de moi-même, étant la secrétaire des RIM.

Hier, jeudi, les RIM ont eu leur première assemblée générale avec les Académies fondatrices et leurs présidents en exercice, par visio. Notre présidente Francine Cabane a participé et voté.

Le 18 juin 2025, aura lieu dans cette salle, une réunion avec tous les académiciens et académiciennes des différentes académies qui font partie du Comité scientifique des RIM dont les membres de l'Arc qui sont également sollicités pour organiser la soirée culturelle de ce 3^{ème} colloque. Cette soirée aura lieu le premier soir, soit le mercredi 15 octobre. L'Arc a carte blanche pour penser cette soirée. Nous serons aidés par un metteur en scène, académicien de l'Académie du Var, Yves Borroni. Seront évoqués à travers des poèmes et des textes littéraires en langue arabe et en langue française, l'eau, la nature. A ces textes lus par des acteurs, répondront deux musiciens. Un joueur de oud, de nationalité marocaine et Madame Roth-Dauphin, que nous connaissons tous bien à Nîmes puisque c'est elle qui a créé le Festival des Volques.

Les dates de ce 3^{ème} colloque : 15, 16, 17 octobre 2025, à Marseille, le sujet : « **La ville et l'eau en Méditerranée : des enjeux pluriséculaires devenus critiques** ».

Dans quelques mois, les invitations seront envoyées. Il sera temps alors de s'inscrire.

Prix Issoire

Michel Desplan, président du jury

Le jury du Prix Marthe Issoire de l'Académie de Nîmes s'est réuni le vendredi 17 janvier 2025, à 14 heures 30, dans la salle Lordat de l'Hôtel de l'Académie, afin d'organiser le prochain Prix devant être remis en février 2026, lors de la séance publique.

Etaient présents : Mesdames Micheline Poujoulat et Anne Brousmiche et Michel Desplan

Absents excusés : Messieurs Alain Artus, Hubert Emmery, Jean-Louis Meunier et Christophe Teissier.

Après réflexion, le jury a décidé de maintenir le règlement du Prix Marthe Issoire en l'état, sans modifications ; de même, il a été décidé de reprendre le même type de plaquette de présentation, en modifiant les dates bien évidemment, et en les éditant aux mêmes formats A/3, A/4 et A/5. Il sera toutefois demandé à l'imprimeur si une couleur plus visible et attrayante serait possible.

Les membres du jury présents et les autres ayant été contactés téléphoniquement ont été d'accord pour se répartir la remise de ces plaquettes et effectuer la communication relative au Prix selon les mêmes modalités qu'en 2023, à savoir :

- Micheline Poujoulat : lycées Daudet, Saint-Vincent de Paul et Saint-Stanislas ; lycée agricole de Rodilhan ; librairie « Aux Lettres de Mon Moulin » ;

- Anne Brousmiche : lycée Dhuoda, FNAC, CULTURA ; et en plus, cette année : Club Cévenol du Gard et l'AMOPA, l'association des membres des palmes académiques ;
- Jean-Louis Meunier : lycée de Sommières ; sites Vauban et des Carmes des facultés de Nîmes ; l'Ecole des Beaux-Arts et la librairie Teissier.
- Hubert Emmery : lycées Camus et d'Alzon ; librairies Lacour et Certitude.
- Alain Artus : musées de la Romanité, du Vieux-Nîmes et des Beaux-Arts.
- Christophe Teissier : musée des culture taurines.
- Michel Desplan : lycées Lamour et Mistral ; librairie Goyard ; musées des chemins de fer et d'histoire naturelle ; office du tourisme ; maison d'arrêt.

Il sera demandé à nos confrères Daniel-Jean Valade (mairie et métropole), Didier Travier (Carré d'art) et Pierre Mares (faculté de médecine) de bien vouloir prendre en charge la communication auprès de ces institutions.

Une communication sera également effectuée par courrier auprès du rectorat, du DASEN (inspection académique) et des lycées Darboux, Raimu, Voltaire à Nîmes et auprès des lycées d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze.

Il est également souhaité une communication auprès des médias : Midi-Libre, Objectif-Gard, la Gazette de Nîmes ainsi que des radios locales, y compris par interviews.

Il est aussi envisagé une communication auprès des maisons d'édition locales (Alcide – Le Diable Vauvert).

Il est convenu que, comme précédemment, les plaquettes seront mises à disposition des membres du jury à l'Hôtel de l'Académie, chacun

indiquant le nombre de plaquettes prises pour cette communication sur une feuille d'émargement éditée à cet effet.

Il a été aussi décidé d'une communication à l'occasion du Festival de la Biographie, lieu de passage très important, et Michel Desplan fera les démarches nécessaires à cet effet.

Enfin, Micheline Poujoulat fait part des contacts qu'elle a pu avoir avec la maison d'édition de Nîmes : « éditions de l'Har », en la personne de Mme Sylvie Reynaud-Bagur qui lui a fait connaître son intérêt pour envisager, éventuellement, l'édition des œuvres primées par le jury du Prix Marthe Isoire ; ces contacts doivent se poursuivre et Micheline Poujoulat en fera connaître la teneur.

La réunion a été levée à 15h45 et le présent compte rendu établi.

CNA

Alain Aventurier

Toutes les informations sont disponibles depuis notre site web à partir de la page « Contacts ».

Le site de la CNA est très bien renseigné. <https://www.academies-cna.fr/>

Cette année, le colloque parisien se déroulera les 10 et 11 octobre 2025 et aura pour thème : *Les Racines*.

Le président Philippe Dazet-Brun a demandé à chaque académie d'identifier un correspondant familier de l'outil informatique pour transmettre les informations de chaque compagnie permettant l'élaboration de « La Lettre des Académies ». Le Bureau a proposé le secrétaire perpétuel.

Groupe de réflexion « Défis mondiaux et leurs enjeux »

Michel Belin

Le groupe de travail s'est réuni vendredi 31 janvier 2025 à 14h en présence de Bernard Cavalier, Bernard Simon, Jean-Louis Meunier, Jean Ribstein, Jean-Pierre Odilon, Francine Cabane, Michel Belin.

Francine Cabane informe qu'au lycée Daudet existent des élèves éco délégués ainsi qu'un écho-club.

Les membres de l'écho-club envisagent un congrès sur l'environnement et auraient besoin d'aide à la fois pour préparer ce congrès mais aussi de manière plus générale pour communiquer sur ce thème.

Une délégation de l'Académie a rencontré les membres de cet éco-club.

La discussion est en cours pour répondre aux attentes des membres de l'écho-club.

Relation avec l'Académie de Vêrone

La présidente Francine Cabane va proposer une rencontre à Nîmes pour l'année 2026.

Autres questions.

Sortie récréative et culturelle – samedi 25 octobre

La présidente donne la parole à Hélène Deronne pour l'organisation d'une sortie à Carpentras :

- le matin visite de la Bibliothèque-musée Inguimbertaine
- Déjeuner au restaurant « Chez Serge »
- l'après-midi, visite de l'Académie de Vaucluse et son bel hôtel Salavti-Palasse.

Le programme et un courriel de préinscription seront proposés prochainement.

Proposition de colloque : 21 et 22 novembre 2025

« Les Nîmois et leur ville de l'antiquité à nos jours »

A l'initiative de Gabriel Audisio, ce colloque est élaboré en partenariat avec la Société d'Histoire de Nîmes et du Gard et avec le soutien de l'Université de Nîmes et se déroulera à l'Université Vauban.

Le comité scientifique est composé de : Gabriel Audisio, Véronique Blanc-Bijon, Michel Christol, Raymond Huard, Didier Lavrut et Nicolas Leroy.

La présidente Francine Cabane lève la séance à 17h30.

*

Séance du vendredi 4 avril 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de M. Michel Desplan.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Deronne, Mazauric, Picquet, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Nicolas Cadène, Cavalier, Desplan, Fougères, Jas, Meunier, Penchinat, Simon, Simula.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Cabane Franchet d'Espèrey, Hénault, Pallier, Poujoulat. MM. Bruguierolle, Emmery, Guthertz, Iancu, Meine, Daniel Travier, Didier Travier, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Giacomoni, Hélou de La Grandière, Léoni, Padberg-Jeanjean. MM. Beynet, Feller, Hermet, Marechal, Mercier, Nicolas, Odilon, Pey.

Correspondants excusés : Mmes Brousmiche, Torreilles. MM. Artus, Chalvidan, Chillet-Pijac, Galligani, Lavrut, Ott, Polge, Pontvieux, Rouanet, Ribstein Teissier.

M. le Vice-président Michel Desplan ouvre la séance en précisant qu'il remplace exceptionnellement la présidente Francine Cabane, empêchée.

Il souhaite la bienvenue à notre consœur Madeleine Giacomoni à nouveau présente parmi nous et salue la présence de M. Francis Imbert, anciennement directeur de BRL- exploitation qui est invité par notre conférencier Jean-Marc Beynet.

Le Président de séance donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 7 mars qui est adopté.

Elections

L'ordre du jour appelle le vote pour la proposition d'élection de trois nouveaux membres correspondants.

Trois candidats sont proposés à l'élection.

- Aleth Jourdan, conservateur en chef honoraire du patrimoine, conservateur du patrimoine en charge de la direction du musée du Vieux Nîmes et du musée des cultures taurines. Parrainée par Alain Aventurier, Antoine Bruguerolle et Didier Travier.
- Philippe Berta, docteur en biochimie, professeur émérite des universités, ancien député du Gard, parrainé par Gabriel Audisio, Alain Penchinat et Pierre Marès.
- Jacques Jaume, docteur en médecine, journaliste à radio alliance plus, membre de l'école antique de Nîmes, de la société d'histoire de Nîmes et du Gard, de la société d'histoire du diocèse de Nîmes ; secrétaire de l'académie catholique de France, parrainé par Daniel J. Valade, Bernard Cavalier et Pierre Marès.

Résultats du scrutin.

Inscrits	53
Nombre de votants	18
Exprimés	18

L'élection nécessite la majorité absolue de 50% des bulletins exprimés.

Ont obtenu :

Aleth Jourdan	18 oui	0 non	0 abstention
Philippe Berta	13 oui	2 non	3 abstentions
Jacques Jaume	17 oui	0 non	1 abstention

Les trois candidats sont donc élus.

Ils seront reçus le vendredi 16 mai.

Ouvrages

Nous avons reçu :

- les Mémoires 2023 de l'Académie des Sciences, Lettres & Arts de Marseille.
- le Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Années 2022-2023

M. le président prend la parole pour accueillir le conférencier Jean-Marc Betnet en lisant le texte rédigé par la présidente Francine Cabane.

Cher confrère,

Vous avez failli être Nîmois. Louis Marius Chayard, arrière-grand-père de votre mère, est né en 1848 à Nîmes, où ses parents habitaient rue d'Aquitaine mais s'installa ensuite à Lyon, comme imprimeur-lithographe et ceci explique que sa descendance, dont vous faites partie, soit lyonnaise plutôt que nîmoise. Grandissant près du Rhône dont vous allez nous parler aujourd'hui, vous avez été très tôt fasciné par les fleuves qui se jettent inexorablement dans les mers et ces deux acteurs majeurs de nos espaces, fleuves et mers, ont été la passion de votre vie.

Diplômé de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris en 1974, vous ajoutez à votre titre d'ingénieur celui de docteur en mécanique

des sols obtenu à l'université de Grenoble. D'emblée, les lointains horizons vous attirent puisque vous partez vers l'île de la Réunion, le Maroc et la Tunisie mais aussi au Sri Lanka et au Niger où vous sont confiées des études diverses mais toujours en lien avec l'eau : barrages, aménagements portuaires, travaux d'irrigation ou de protection contre les crues, construction de réservoirs d'eau potable. Vous travaillez aussi en France dans les basses plaines de l'Aude et surtout pour la CNARBRL (Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône-Languedoc) que vous rejoignez en 1979. Le « Bas-Rhône », comme on dit parfois à Nîmes dans un raccourci que tous les autochtones comprennent, est cette entreprise mythique créée à Nîmes le 3 février 1955 par Philippe Lamour, pour irriguer les plaines du Languedoc et dont le nom est synonyme de maîtrise des eaux. Cette société vous confie en 1995 les études de faisabilité de la galerie hydraulique du Perthus prévue entre la France et l'Espagne à l'époque où BRL envisageait d'envoyer l'eau du Rhône jusqu'à Barcelone. D'autres études et d'autres chantiers font que les digues et les appontements possibles pour faire accoster des bateaux de plaisance le long du Rhône n'ont pas de secret pour vous.

Partout dans le monde, on a fait appel à votre expertise, par exemple pour réaliser des îles artificielles sur la lagune de Lisbonne lors de l'Exposition universelle de 1998, pour créer des marinas en République dominicaine ou des ports au Mexique. Vous aimez travailler dans les territoires ultramarins et les allers retours vers l'île de la Réunion, la Guadeloupe ou la Martinique ont été à un moment de votre vie votre quotidien. Considéré comme un expert en aménagements littoraux et portuaires, maritimes et fluviaux, vous travaillez pour la Commission Européenne, ce qui fait de vous une référence au-delà de nos frontières pour tout ce qui a trait aux ports de plaisance, mais aussi à la pêche et au commerce maritime. Vous êtes aussi conférencier sur des croisières, intervenant comme enseignant dans certaines écoles prestigieuses comme celle des Mines d'Alès et consultant indépendant.

Bien évidemment, cet impressionnant parcours professionnel est jalonné de participation à des colloques, d'écrits nombreux dans des revues

spécialisées et même de la publication d'une dizaine de livres aux titres évocateurs comme : « *La vie des îles autour du monde : naissance, histoire, présent et futur* » Tout un programme et un suspens... Le dernier en date, paru en 2023 aux Editions Nombre 7 à Nîmes s'intitule : « *Vingt mille kilomètres sous les mers* ».

Proposé comme membre correspondant de notre Académie le 5 janvier 2023 avec pour parrains, Jean-François Blanchet, directeur général de la Compagnie du Bas-Rhône-Languedoc, Alain Aventurier et Pierre Mutin, tous trois ingénieurs comme vous, vous avez été accueilli dans cette salle par la présidente Anne Hénault le vendredi 12 mai 2023. Elle vous disait alors son inquiétude de voir le niveau des mers monter suite au réchauffement climatique et la Camargue menacée.

Vous vous êtes montré particulièrement assidu et engagé à l'Académie puisque, reçu en 2023, vous en êtes déjà à votre 3ème communication. Après nous avoir parlé : « De la COP 21 à la COP 28 » avec Christian Feller dans le cadre d'une communication à plusieurs voix en décembre 2023 à l'initiative du groupe de réflexion académique « Défis et enjeux du monde contemporain », vous avez évoqué en mai 2004 dans cette salle la riche personnalité d'un académicien nîmois du XIX^e siècle, l'ingénieur Charles Lenthéric.

Aujourd'hui votre communication est intitulée « ***Le fleuve Rhône, acteur essentiel, mais fragile, pour lutter contre les émissions de CO2 et le réchauffement climatique*** ». Longtemps frontière entre le royaume de France et le comté de Provence rattaché au Saint Empire Romain Germanique, ce fleuve magnifique est jalonné de marques historiques et patrimoniales, absolument fondamentales pour comprendre qui nous sommes et de quelle histoire nous venons. Il n'entre pleinement dans l'histoire de notre pays qu'en 1481, à partir du rattachement de la Provence au royaume de France et au fil des siècles, il a permis à Nîmes de construire des liens privilégiés avec Lyon, Avignon, Beaucaire, Arles, villes rhodaniennes qui sont un peu « nos sœurs ».

Le Rhône joue également un rôle essentiel dans les équilibres environnementaux des régions qu'il traverse et de son embouchure.

Ce delta que vous connaissez bien et qui représente un écosystème extraordinaire, parmi les plus précieux et les plus fragiles du monde, reconnu comme Grand Site de France, classé « Réserve de biosphère » par l'UNESCO, est aujourd'hui menacé. Sa population d'agriculteurs, d'éleveurs de taureaux, de chevaux, de moutons mais aussi de sagneurs, pêcheurs, chasseurs et gens qui vivent du tourisme sonne l'alerte mais faible numériquement, elle a un peu de mal à se faire entendre.

Nous sommes impatients d'en apprendre plus sur les enjeux fondamentaux pour l'avenir de notre région de la lutte contre le réchauffement climatique et la montée des eaux. Nous vous vous écoutons...

Résumé

Avec le réchauffement climatique, le niveau de la mer monte. Mais pour certains grands fleuves, c'est pire. En effet, ils subissent une double peine :

- 1) risques de submersion des deltas, comme en Camargue par exemple ;
- 2) réchauffement de l'eau du fleuve, surtout lorsque des centrales nucléaires ont été implantées sur les rives depuis plusieurs décennies, comme c'est le cas pour le Rhône en particulier.

Et pourtant, les fleuves navigables sont des acteurs essentiels pour lutter contre la pollution et réduire les émissions de CO₂. Par exemple, une tonne de marchandise transportée par voie fluviale émet en moyenne quatre fois moins de CO₂ que le transport routier.

Par ailleurs, lorsqu'ils sont équipés de barrages et turbines, les fleuves sont des producteurs d'énergie hydroélectrique, donc renouvelable, dégageant 100 fois moins de CO₂ dans l'atmosphère que les centrales à charbon, par kWh produit.

Enfin, les fleuves contribuent également à abaisser sensiblement les températures de l'air dans les villes qu'ils traversent.

Cette communication était illustrée par un magnifique diaporama. Après les questions d'usage, le président Michel Desplan lève la séance à 17h45.

Séance du vendredi 9 mai 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Bertrand-Fabre, Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Hénault, Picquet. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Girard, Penchinat, Simon, Stéfanini, Stephan, Valade.

Excusés : Mmes Pallier, Poujoulat, Prat, Teulon-Lardic. MM. Audisio, Bruguerolle, Guthertz, Iancu, Marès, Meunier, Simula, Tran, Trarieux, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mmes Béné, Brousmiche, Giacomoni, Kusel, Torreilles. MM. Artus, Chillet-Pijac, Hermet, Leydet, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Ribstein, Rodier, Ventura.

Correspondants excusés : Mme Padberg-Jeanjean. MM. Beynet, Bonnefont, Delage, Krabch, Lavrut.

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, la présidente Francine Cabane évoque la disparition de notre confrère Pierre Mutin qui nous a quittés mercredi 23 avril à l'âge de 85 ans. Ses obsèques se sont déroulées vendredi 2 mai en l'église Saint Joseph des Trois Piliers. L'éloge funèbre a été prononcé par la présidente Francine Cabane et figure en fin de ce compte rendu. La Présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

La parole est donnée au secrétaire perpétuel pour la lecture du procès-verbal de la séance du vendredi 4 avril qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Nous avons appris la disparition du père de notre confrère Sébastien Rodier ainsi que le décès du frère de notre consœur Gabriele Padberg-Jeanjean à qui nous avons adressé nos plus sincères condoléances.

Nous rappelons la modification de la programmation de deux séances :

- Vendredi 30 mai : Jean Ribstein « *Trouble dans le genre. Questions posées à la médecine.* »
- Vendredi 13 juin : Sylvie Franchet d'Espèrey « *Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter.* »

L'ordre du jour prévoit la réception de Mme Dominique Bona de l'Académie française en qualité de membre d'honneur. A la demande de la présidente, Mme Dominique Bona est accompagnée dans la salle des séances sous les applaudissements de l'assemblée par le secrétaire perpétuel et M. Daniel J. Valade.

Le secrétaire perpétuel prend la parole :

Madame la présidente,
Madame,

C'est un honneur de vous accueillir. Votre réception est un privilège pour notre Compagnie permettant de manifester la continuité de notre institution créée en 1682 par lettres patentes du roi Louis XIV.

Lorsque votre ami, notre ami Daniel Jean Valade a initié cette proposition en mai 2024 pour que vous acceptiez de devenir membre d'honneur, c'est avec plaisir que j'ai pu conduire cette démarche agréée à l'unanimité par notre Conseil d'administration.

Je souhaitais rappeler ces faits qui expliquent notre sollicitation pour que vous rejoignez Jean-François Séguier et François Guizot dont les portraits présents dans cette salle président aux travaux de notre Académie.

Nous sommes admiratifs de votre talent. Nous apprécions votre attachement au Languedoc Roussillon.

Nous sommes fiers de vous recevoir dans le cadre du festival de la biographie que vous avez présidé et dont vous êtes une fidèle ce qui honore notre ville de Nîmes.

C'est avec plaisir que je cède la parole à Madame la Présidente.

Mme la Présidente s'exprime en ces termes :

Madame,

Madame tout court puisque la règle veut qu'on ne dise jamais Madame l'académicienne ou Monsieur l'académicien, parfois Maître. Ce sera donc « Madame », tout simplement, et croyez bien au plaisir immense qui est le mien de vous recevoir aujourd'hui comme membre d'honneur de l'Académie de Nîmes. Répondant à notre sollicitation, vous disiez dans une lettre adressée à notre confrère Daniel-Jean Valade qui est aussi votre ami « Je serai fière de porter les couleurs de la belle Académie ». Nous également, sommes très fiers et très honorés de vous accueillir parmi nos membres. Votre présence ici, après celle de Dany Laferrière en 2018, est l'incarnation vivante et sensible de l'Académie française dans nos murs de la rue Dorée.

Notre hôtel est beau. Il date du XVII^e siècle, appartenait à une famille de notables protestants, les Guiran, anoblie en De Guiran, qui ont donné à la jolie cour intérieure un décor aux accents italiens. Il est propriété de l'Académie de Nîmes depuis 1919 et nous en sommes, il faut bien le dire, assez fiers.

Recevoir une femme dans les milieux académiques n'est pas si courant et j'ai relu, pour ce faire, le discours prononcé lors de la réception de la première femme à entrer à l'Académie française, à savoir Marguerite Yourcenar élue en 1980 et reçue en 1981. C'est Jean d'Ormesson, lui aussi membre d'honneur de notre compagnie, qui l'accueillait par ces mots :

« Madame, C'est une grande joie pour moi de vous souhaiter la bienvenue dans cette vieille et illustre maison où vous êtes, non pas certes le premier venu, mais enfin la première venue, une espèce d'apax du vocabulaire académique, une révolution pacifique et vivante, et où vous constituez peut-être, à vous toute seule, un des événements les plus considérables d'une longue et glorieuse histoire. Je ne vous cacherais pas, Madame, que ce n'est pas parce que vous êtes une femme que vous êtes ici aujourd'hui : c'est parce que vous êtes un grand écrivain. Être une femme ne suffit toujours pas pour s'asseoir sous la Coupole. Mais être une femme ne suffit plus pour être empêchée de s'y asseoir ».

Vous aussi, Madame, vous êtes « un grand écrivain », comme on dit à l'Académie française qui se refuse à féminiser certains mots et vous avez, pendant de nombreuses années, honoré de votre présidence le Festival de la Biographie de Nîmes, initié et animé avec ardeur et enthousiasme par notre confrère Daniel-Jean Valade.

Avant d'évoquer votre carrière et votre parcours littéraire, permettez-moi quelques mots qui évoquent les femmes de notre compagnie. J'espère que mes confrères n'en prendront pas ombrage.

Née en 1682 sur la volonté de Louis XIV donc 47 ans après l'Académie française, notre compagnie nîmoise n'a pas attendu 1980 comme l'Académie française pour accueillir des femmes puisque dès 1781, la poétesse Henriette Bourdic-Viot qui tenait un salon littéraire à la citadelle de Nîmes commandée par son mari, est invitée aux séances de notre Académie et, quelques années plus tard en 1807, elle est rejointe par une autre poétesse de talent, uzétienne, Suzanne Verdier-Allut dont le portrait veille sur nos séances. En 1957, pour la première fois, la présidence est confiée à une femme férue de littérature, Mademoiselle

Lavondès et il faut attendre les années 1980, pour qu'après Christiane Lassalle, conservatrice des musées d'art et d'histoire de la Ville de Nîmes, une dizaine de femmes deviennent présidentes. Certaines sont dans cette salle et je les salue plus particulièrement en votre nom. Sans vouloir faire de féminisme militant, ce qui n'est pas dans mes habitudes, il convient de rappeler, comme vous le faites si souvent vous-même, le sort terrible réservé aux femmes dans les domaines artistiques au XIX^e siècle et une bonne partie du XX^e siècle. Souvent écartées, ignorées, moquées, reléguées dans l'univers des berceaux, on redécouvre aujourd'hui avec enthousiasme ces artistes, peintres, sculptrices, écrivaines, pleines de talent qui sont restées dans l'ombre. Dans le domaine de la littérature qui est le vôtre, je citerai pour exemple la Nîmoise Elisabeth Barbier, autrice de plusieurs romans comme *Les Gens de Mogador*, immense succès populaire, *Serre Paradis*, *Le jour ni l'heure* ou *Mon père ce Héros*. Elle fut le bras droit, l'égérie et la cheville ouvrière du festival d'Avignon. Tout le monde se souvient de Jean Vilar mais la modeste tombe d'Elisabeth Barbier au cimetière protestant de la route d'Alès à Nîmes est bien peu visitée...

Votre parcours de vie commence non loin d'ici puisque vous êtes née à Perpignan dans la maison de vos grands-parents maternels, avenue de la gare, gare qui, comme chacun sait à Perpignan, est devenue grâce à Salvador Dalí, « le centre du monde » ! Vous grandissez à l'ombre du Canigou, montagne sacrée du pays catalan, symbole par sa masse imposante, si belle sous le ciel clair de Méditerranée, de la grandeur de la Catalogne. Les vacances d'été vous ramènent chaque année vers le mas familial dont le « s » siffle dans nos terres du Sud. Dans votre livre intitulé *Mes vies secrètes*, vous racontez joliment :

« Un visiteur parisien venait-il à parler du « mâ », ainsi qu'il est d'usage au nord de la Loire, nous trouvions sa prononciation exotique et même, je l'avoue, ridicule. « Le mâ » nous mettait mal à l'aise. Car « le mas-ss » tant aimé, privé de sa consonne sonore et familière, semblait appauvri. Pire même, par la faute de cette seule lettre manquant à l'oreille, dénaturé. « Le mâ » lui volait son identité solaire, sa part de Méditerranée. Où étaient la terre rouge, la violence de la tramontane, dans ce « mâ » citadin, le parfum

des raisins et des figues, la bonne odeur des sarments qui brûlaient l'hiver dans la cheminée de la grande salle, où la vie se déroulait tout entière ? Nous ne le reconnaissons plus. Un « mâ » ne pouvait être pour nous qu'un « mâât » de bateau ».

Vous êtes la fille d'Arthur Conte et de Colette Lacassagne.

Arthur Conte est bien connu des Français. Journaliste, écrivain, grand historien et homme politique important de la IV^e et V^e République, il fut maire de Salses de 1947 à 1972, député des Pyrénées-Orientales de 1951 à 1962 et de 1968 à 1973, secrétaire d'État à l'Industrie et au Commerce en 1957 dans le gouvernement Maunoury et président de l'ORTF entre 1972 et 1973. Socialiste, il quitte la SFIO en 1963, se rapproche du mouvement gaulliste et est élu député en 1968 sous l'étiquette UDR (Union des Démocrates pour la République).

Arthur Conte est souvent présenté comme un conteur passionné, capable de captiver ses lecteurs ou auditeurs par son énergie et sa profondeur intellectuelle. Il a écrit des biographies et des ouvrages historiques et soufflé, sans aucun doute, sur votre inspiration et votre carrière même si votre sensibilité de femme apporte une note unique à votre œuvre. Votre père, avant de mourir à Paris le jour de Noël 2013, a eu la joie et la fierté de vous savoir élue à l'Académie Française.

Votre Maman, Colette Lacassagne, intellectuelle de talent, traductrice et adaptatrice d'œuvres de grands auteurs fut une personnalité marquante qui a certainement contribué à colorer votre plume littéraire. Votre enfance perpignanaise et vos jeunes années sont bercées par ce Sud, par cette Méditerranée dont vous gardez la nostalgie à l'instar de Sarah, l'héroïne de votre roman *La ville d'hiver*. Je vous cite :

« Chacun possède un paysage intérieur qui entretient de souples correspondances avec son lieu de naissance. Pour Sarah, c'était le Sud qui l'habitait mais un Sud indéfinissable où les criques de Cadaquès et les longues plages de sable de la Costa Brava se complétaient de palmeraies marocaines, de champs d'oliviers d'Apulie et de visions de déserts

d'Afrique. Son Sud était aride et cadennassé, un domaine qu'elle gardait dans son cœur comme une terre secrète et menacée. C'était sa vraie et grande richesse, ce paysage qui s'était constitué avec les années ; elle s'y réfugiait mentalement par réflexe de défense quand les hivers parisiens l'emprisonnaient. Partout en exil, sauf lorsque l'été lui apportait sa dose vitale de lumière et de chaleur, de sensations brûlantes, elle avait pris l'habitude de recourir à ce monde imaginaire afin de se nourrir en toute saison à son soleil. »

Tôt, vous voilà parisienne, étudiante à la Sorbonne, où après un mémoire de maîtrise sur « Les fées et les sorcières dans la littérature des XII^e et XIII^e siècles », vous êtes reçue à l'agrégation de Lettres modernes en 1975. Vous optez non pour l'enseignement mais pour une carrière de journaliste. Assistante à France Culture et France Inter à la fin des années 1970 puis journaliste et critique littéraire au *Quotidien de Paris* de 1980 à 1985, au *Figaro littéraire*, de 1985 à 2004, à *Version Femina*, depuis 2004, vous baignez donc dans ce milieu des livres, des romans et vous exercez votre œil critique sur ce qui captive le lecteur et fonctionne en littérature. Votre voie (voie et voix) s'affirme peu à peu et vous trouvez votre propre style d'écriture, sensible, nuancé, imagé, plein d'émotions et de rencontres. Dans vos écrits, la place des femmes est centrale et j'y reviendrai.

Votre carrière littéraire est impressionnante par la quantité d'ouvrages que vous nous avez offerts et par la qualité de vos écrits sanctionnée par une multitude de prix.

Votre premier livre est un roman *Les heures volées*, publié en 1981 au Mercure de France. C'est, « bien sûr » dites-vous, une histoire d'amour qui a pour toile de fond la Catalogne de votre enfance, à laquelle vous êtes si attachée. Ce roman sera suivi de 4 autres : *Argentina*, toujours au Mercure de France en 1984, *Malika* en 1992 Prix Interallié, *Le Manuscrit de Port-Ébène* publié chez Grasset en 1998 Prix Renaudot et *La Ville d'hiver* toujours chez Grasset en 2005, auquel il faut ajouter un essai *Colette et les siennes*, paru en 2017 mais qui tient un peu aussi de la biographie.

Assez vite en effet, vous quittez le roman, que vous considérez pourtant comme la voie supérieure de la littérature, celle qui habille de lumière dites-vous, pour vous consacrer avec bonheur aux biographies.

Il faut l'affirmation de François Nourrissier vous disant « *Je le sens bien, vous n'écrirez plus de romans* », pour que vous vous interrogiez sur cette attirance pour les biographies qui a fait de vous au fil du temps LA BIOGRAPHE de l'Académie française. Après réflexion, la certitude vous vient que, roman ou biographie, pour vous c'est pareil, puisque c'est raconter une vie.

« Certaines vies sont même si romanesques qu'elles passent les bornes de la crédibilité et qu'on serait gêné de les faire entrer dans un roman. Beaucoup de vies réelles sont un défi à la vraisemblance. Un exemple ? Le jeune Malraux s'en allant piller le temple de Banteay Srei au Cambodge à dos de mulet après avoir commandé une panoplie d'explorateur et des outils de terrassier à la Samaritaine ! »

Mesurant que nombre de parcours d'hommes et de femmes sont plus riches, plus passionnants, plus tourmentés que celles de bien des héros de romans, vous vous lancez dans l'écriture de la vie de ces personnages, artistes, écrivains, peintres, sculpteurs, connus, moins connus qui ont marqué l'histoire de la littérature, l'histoire des arts ou l'histoire tout court.

« *Une biographie ! Quelle drôle d'idée !* » vous avait lancé un ami de Romain Gary à qui vous étiez en train de confier votre projet d'écrire la vie de cet écrivain que vous appeliez « l'Enchanteur » depuis que vous voliez, sans parvenir à les quitter, dans les pages de son livre *Les Racines du Ciel*. A la question « *Pourquoi s'intéresser à la vie des autres plutôt qu'à la sienne ?* » vous répondez alors ... « *Ce fut une pulsion incontrôlable, un véritable coup de foudre, une nécessité absolue d'en savoir plus, d'aller vers lui* ». Cette première biographie, sobrement intitulée *Romain Gary*, vous vaudra d'être remarquée et honorée en 1987 par le Prix de l'Académie française.

Deux ans plus tard en 1989, une autre biographie *Les Yeux noirs ou les Vies extraordinaires des sœurs Hérédia*, paru aux éditions Lattès, reçoit une multitude de prix : Grand Prix de la Femme, Prix de l'Enclave des Papes, Prix Lutèce, Prix des Poètes français. Votre voie de biographe s'affirme ; ce fut *Gala*, *Stefan Zweig l'ami blessé*, *Il n'y a qu'un amour*, biographie d'André Maurois. Votre rencontre et votre dialogue chuchoté avec *Berthe Morisot, le secret de la femme en noir*, vous ont valu en 2000 la bourse du prix Goncourt et nous promènent dans l'intimité de cette femme, maître des couleurs fraîches et délicates que, pourtant Edouard Manet, son beau-frère et peut-être le grand amour de sa vie, (nous ne le saurons jamais), représenta onze fois toute de noir vêtue sauf dans *Le Balcon* où elle apparaît, rêveuse, habillée de blanc.

Les liens familiaux, surtout entre frère et sœur ou entre sœurs vous fascinent. *Camille et Paul : la passion Claudel* chez Grasset en 2006 nous emmène au cœur de la relation complexe entre ces deux génies. *Clara Malraux* en 2010 creuse le sillon des rapports conjugaux et passionnels, *Deux sœurs : Yvonne et Christine Rouart, muses de l'impressionnisme*, renoue en 2012 avec l'étude des liens de sororité.

Puis viendront *Je suis fou de toi, le grand amour de Paul Valéry, la Divine Jacqueline, comtesse de Ribes*. Plus récemment en 2023, l'ouvrage intitulé *Les Partisans, Kessel et Druon, une histoire de famille* paru chez Gallimard, présente l'oncle et le neveu, si semblables et si différents, liés à tout jamais par le Chant des Partisans écrit à 4 mains.

Toutes ces biographies, j'en ai oublié beaucoup mais on ne peut pas toutes les citer, furent d'immenses succès de librairie et vous ont apporté la reconnaissance des milieux littéraires. Vous êtes la seule femme à siéger dans le jury du prix Renaudot depuis 1999. Elles vous ont aussi rendue célèbre et à plusieurs reprises, vous avez présidé le Festival de la Biographie de Nîmes. C'est là sans doute que les Nîmois ont appris à vous connaître et à vous aimer lors de ces rendez-vous littéraires privilégiés. Vous avez, avec Daniel-Jean Valade, « une histoire commune » autour du Prix de la biographie du Point que vous présidez et qui est décerné chaque année ici à Nîmes. Vos visites récurrentes dans notre ville vous

ont permis d'apprécier la cité des Antonins dont vous dites « qu'elle est la plus romaine des villes françaises ». Tant pis pour Arles et Narbonne mais nous en sommes ravis !

Ces succès tiennent à une plume, que les critiques littéraires qualifient « d'étincelante, sensible, nuancée, non conventionnelle » et à un style qui, dit-on, « renouvelle le genre ». La plume a du rythme, du souffle, une parfaite maîtrise des nuances et des subtilités de la langue. J'en veux pour preuve votre charmant texte sur l'impératif qui montre combien, selon les mots choisis, un ordre, un impératif peut être brutal, cassant, enveloppé, incitatif ou d'une douceur calculée ! Votre sensibilité à la musique des mots est extrême et vous rappelez que ce n'est point avec des idées qu'on fait de la poésie mais avec des mots...

On compare vos récits de vie à des reportages d'envoyée spéciale. Il est vrai que vos biographies sont écrites comme des romans avec un côté haletant, passionné où on se presse de tourner les pages, avides d'en savoir plus. Tout en restant très fidèle aux faits, soucieuse d'étudier toutes les archives, de dépouiller les correspondances, vous nous emmenez parfois dans le monde du rêve, aux limites de la fiction. Votre approche sensible, intimiste, sensuelle, osant se promener sur les « rives sauvages de l'amour », abordant tous les sujets y compris les pratiques sexuelles, les jeux de mots salés, les passions interdites, les émotions les plus secrètes, donne une profondeur psychologique rarement atteinte aux personnalités que vous accompagnez. Vous avez un besoin impératif d'aller sur les lieux où ont vécu vos personnages. Les lieux parlent, dites-vous, et vous voilà partie, de Salzbourg à Rio de Janeiro et Pétrópolis, sur les pas de Stephan Zweig. Vous parcourez les cimetières car le recueillement sur la tombe fait partie de vos pèlerinages nécessaires. Vous vous imprégnez des odeurs, des couleurs qui sont le paysage de vos héros ou héroïnes et découvrez ainsi parfois ce qui devient votre propre histoire comme celle des villas endormies et silencieuses de la *Ville d'hiver* à Arcachon.

On sent très fort les liens que vous construisez avec les sujets choisis. Admiration, fascination, subjectivité apparaissent entre les lignes et

vous vous mettez toute entière dans vos livres sans être dupe du piège que cela peut constituer puisque vous reconnaissez que « la ferveur est l'ennemie du biographe ; elle obscurcit le jugement et peut détourner l'auteur du seul but qui importe : comprendre. »

Vous êtes dans la passion, dans l'intuition, dans la générosité de la rencontre. En évoquant Robert Naquet qui vous amènera à écrire la biographie d'André Maurois pour lequel au départ vous n'aviez pas d'attraction particulière, vous dites : « A la minute où je l'ai connu, je lui ai fait confiance sans aucune restriction ».

André Maurois vous conduira vers Maurice Druon, vers d'autres révélations, d'autres rencontres, d'autres biographies. Celles-ci nous ouvrent les portes de personnalités presque toujours liées entre elles sans que vous l'ayez voulu et qui ont fini par se donner la main.

Colette nous mène à Pierre Louys qui nous mène à Paul Valéry qui nous conduit à Jeanne Loviton avec Debussy que vous croisez beaucoup, qui entre et sort de vos livres et ainsi de suite... C'est un chemin bien surprenant, jalonné de vos rencontres intellectuelles ou émotionnelles mais c'est votre chemin de vie. Jean d'Ormesson, toujours lui, disait à Marguerite Yourcenar : « Je ne vous connais pas... et pourtant, je sais tout de vous, puisque je vous ai lue ». Pour connaître un écrivain, il suffit de lire ses livres et, même si vos écrits ne semblent pas parler de vous, on vous y retrouve entre les lignes à chaque page.

Il y a dans vos biographies une place très particulière pour les femmes. J'ai du mal à trouver les mots pour dire combien votre sororité sourde entre les lignes. Simone Veil dans son discours pour présenter la loi d'IVG devant les députés de l'Assemblée Nationale en 1974 disait « Il suffit d'écouter les femmes ». Vous faites plus que les écouter, vous êtes en communion avec elles. Ces femmes dont vous nous racontez les parcours, écrivent, sculptent, peignent, aiment, souffrent, se déchirent, sont dans l'action, sont dans la vie, totalement belles, vivantes, vibrantes.

Dans une interview à Radio France Internationale le 6 mars 2015, vous déclarez : « Comment une femme peut-elle s'exprimer elle-même

alors qu'elle est souvent en butte à des difficultés qui ne sont que de l'ordre féminin, c'est-à-dire organiser sa maison, son foyer, sa famille, construire une vie parallèle à celle qui lui est ordinairement dévolue par la société ? ... J'essaie d'aller vers les héroïnes féminines de mes livres en cherchant au fond une clé du destin féminin ». Vous rendez hommage aux femmes qui vous ont aidé à vivre, qui ont éclairé votre chemin telle Colette, souriante, libre et sauvage, sensuelle « Toute ma peau a une âme » confiait-elle et qui se disait simplement « contente d'être vivante », telle encore Simone Gallimard qui, avec son sonore « Hardi petit ! », renversait les montagnes et ravivait votre courage !

Lorsque votre tout dernier livre *Destins de femmes* paraît en 2024, un critique littéraire dit : « Avec un art savoureux du portrait, Dominique Bona chemine aux côtés de ses héroïnes - toutes des indomptables qui ont défié les mentalités de leur temps. Aux contraintes, aux préjugés, elles ont opposé un talent inné pour la poésie, le rêve, la fantaisie. Elles ont cherché un sens à leur passion, lutté jusqu'à désespérer. Elles ont goûté les joies, enduré les peines, sans perdre de vue jamais l'étoile qui les guidait l'ambition d'exister, la volonté farouche de signer pleinement et librement leur nom ».

J'en terminerai par l'Académie française. En 2013, voilà douze ans déjà, vous faites acte de candidature à l'Académie française... car contrairement à notre Académie de province où il est recommandé de ne jamais solliciter un fauteuil, à l'Académie française, on pose et on ose sa candidature et vous avez osé ! Vous dites souvent que s'il y a aussi peu de femmes à l'Académie française (6 aujourd'hui je crois sur 35 membres et 5 fauteuils vacants), c'est parce que les femmes n'osent pas proposer leur candidature, par peur, par modestie, par manque d'ambition, en raison sans doute de l'idée, patiemment intégrée pour beaucoup d'entre elles, qu'elles ne sont jamais dignes des honneurs.

Comblée d'honneurs vous-même puisque vous êtes alors déjà membre de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, vous voici élue à l'Académie française le 18 avril 2013 et vous y entrez le jeudi 23 octobre 2014 dans le costume d'immortelle qui vous sied à ravir et avec l'épée que vous avez voulue et qui vous ressemble.

Cette épée a été conçue et réalisée pendant un an dans les ateliers « Origine Ateliers », de Stéphanie Porsain et Florent Tremolosa, créateurs-joailliers à Biarritz. Ces derniers, parlant de votre épée, disent : « Elle est à son image, sans effet ostentatoire et féminine ». Le bel objet est long de 80 cm, en forme d'archet de violon avec une poignée en galuchat ou peau de raie, un pommeau serti d'un quartz rose, pierre assez rare avec au centre une étoile à six branches créée par un phénomène de cristallisation et une couleur rosée qui féminise l'épée dont les académiciennes sont dispensées. Les initiales DB de Dominique Bona sont gravées sur la lame et la garde de l'épée a la forme du chiffre 8 parce que, dites-vous, « je suis la 8^{ème} femme élue à l'Académie française et que le 8 est symbole de l'imagination donc du rêve ».

Chaque nouvel académicien se voit attribué un mot du dictionnaire et pour vous, ce fut le mot « âme » dont la richesse sémantique est immense. Il renvoie à la vie intérieure, à la pensée, à la psychologie, aux sentiments, à l'essence même des individus. Il vous va bien car, mieux que personne, vous savez sonder les âmes. Vous parlez peu de la vôtre même dans *Mes vies secrètes*, un livre enfin autobiographique. Le livre commence par « J'étais nue, complètement nue au milieu de gens nus... ». Pourtant votre légendaire élégance, réserve, pudeur, discrétion sont restées intactes dans ce livre. On a juste compris que tous vos personnages étaient un peu vous-même.

Dans votre discours de réception dédié à l'écrivain breton Michel Mohrt, à qui vous succédez sur le fauteuil 33 qui fut au XVIII^e siècle occupé par François-Marie Arouet, autrement dit Voltaire, vous évoquez le fait qu'on ne rentre jamais seul à l'Académie française. On y entre, dites-vous, « avec les ombres chères de ceux qui ne sont plus. On y entre aussi avec l'admiration que l'on porte à ceux qui y sont – eux-mêmes dépositaires d'une part de l'esprit des grandes figures qui les ont précédés ». Cette phrase m'a infiniment touchée, moi qui ne rentre jamais dans cette salle sans une pensée pour Jean-François Séguier, François Guizot, Gaston Boissier, Max Raphel, André Chamson, Christian Liger

ou Christiane Lassalle et tant d'autres Nîmois envers qui j'ai une infinie reconnaissance, gratitude et admiration. Il y aura aussi désormais, Vous, incluse dans mes pensées, Vous qui êtes désormais membre d'honneur de notre Académie. Merci Madame.

La présidente Francine Cabane est vivement applaudie.

Madame Dominique Bona prend à son tour la parole.

Lorsque mon père parlait anglais, qu'il avait appris sur le tard, on le prenait pour un Brésilien.

Lorsque je parle français, on me prend hélas, presque toujours, pour une Parisienne !

Le soleil a disparu de ma voix.

La petite fille que j'ai été l'a volontairement effacé, le jour où, entrée en douzième - l'équivalent du CP - à l'école de l'avenue de Suffren, quand mes parents sont venus vivre dans la capitale, j'ai dû lire un texte à haute voix. Je savais très bien lire et j'y ai mis la musique. A ma grande surprise, à mon humiliation, loin d'être complimentée, ce fut un éclat de rire général. La maîtresse riait, les autres petites filles riaient. Je l'ai compris sans qu'on me l'explique : ma façon de parler me démarquait et me rendait ridicule, à Paris il fallait parler comme tout le monde. J'ai non seulement aussitôt corrigé mon intonation, mais je ne l'ai plus jamais retrouvée. Ce que je ne cesse de me reprocher.

« L'accent, c'est la fidélité », disait mon père.

Je n'ai qu'un message à délivrer aujourd'hui à chacun d'entre vous : sachez-le, l'accent du Sud - loin de s'être perdu – reste gravé dans mon cœur.

C'est pourquoi je suis si fière et heureuse que vous m'accueilliez parmi vous, dans cette belle et ancienne Académie. Par son histoire, par sa culture, la plus proche des origines romaines, Nîmes est la vraie capitale

de l'Occitanie — le fief de la langue d'oc. Et votre Académie en maintient la flamme. De siècle en siècle, comme les champions olympiques qui se passent le relais, vous assurez sa vigueur, vous transmettez le flambeau.

C'est le plein sens du rôle des académies. Faire en sorte que la langue ne s'éteigne pas, ni ne s'affadisse. Qu'elle conserve son identité, son allégresse, et demeure vivante.

L'Académie française veille depuis 1635 sur la langue française. Elle enregistre et en accepte les mouvements, les évolutions, les innovations. Rien de plus mort qu'une langue de musée : figée, momifiée, mise en boîte. La langue française est constituée de strates extraordinairement diverses qui, sur le socle solide du latin, se mêlent et se confondent. Elle s'enrichit encore chaque jour d'apports nouveaux, venus d'horizons proches ou lointains, qui contribuent à son incessant devenir. Et c'est une chance de la regarder bouger, changer, se modeler sous nos yeux, tout en restant la même : cette magnifique langue française qui est notre commun patrimoine. Aussi précieuse qu'une cathédrale, aussi attachante et émouvante qu'un vieux village de ce vieux pays, elle n'est pas seulement un trésor national, elle dépasse largement les frontières d'un territoire, puisque nous l'avons en partage avec trois cent millions de locuteurs dans le monde : la francophonie lui offre un formidable essor, presque une nouvelle vie. La langue est un ciment entre tous ceux qui la parlent, elle est un gage d'unité, une main tendue, une promesse.

Il arrive qu'à l'Académie, je veux dire quai de Conti, un certain jacobinisme depuis 1789 veuille la rendre uniforme et lisse, en fasse disparaître par une volonté centralisatrice les aspérités, les fantaisies, les pas de côté, et en tout premier lieu les accents.

Nous sommes un petit nombre à les défendre - un petit nombre de combattants prêts à mettre la main à l'épée - quelques Bretons, quelques Corses, quelques Normands même qui se souviennent d'un passé épique - pour maintenir la richesse de ses sources, la variété de ses expressions qui puisent au plus profond de ses terroirs, la variété enfin de ses prononciations.

La Catalogne est faiblement représentée. Après le maréchal Joffre, je suis le deuxième académicien catalan, et la première académicienne catalane. La récente élection de Christian Jambet, éminent islamologue, m'a apporté un renfort inattendu : en écoutant son discours de réception j'ai eu la surprise d'apprendre que son père était natif des Pyrénées-Orientales, roulait les R comme le mien, et qu'il avait eu comme moi l'esprit et le cœur marqués par ce pays de vignes et de tramontanes, où il nous semble à tous les deux que l'air est incomparable, sous l'égide du mont Canigou.

Mon prédécesseur au 33^{ème} fauteuil fut un Breton, et même un Breton bretonnant : Michel Mohrt, l'auteur notamment de la Prison maritime et d'un essai sur la littérature américaine qui porte ce magnifique titre - L'Air du large. Je l'ai bien connu, avant de lui succéder. Nous partagions la même admiration pour Berthe Morisot dont une reproduction du Portrait au bouquet de violettes par Manet ornait son bureau de la rue du Cherche-Midi. Il écrivait sous le regard de la peintre, l'un des phares de l'Impressionnisme. En buvant son whisky, toujours écossais, il me racontait ses années de jeune avocat à Marseille, puis ses années américaines. J'aimais surtout l'entendre parler de sa chère Bretagne, plus particulièrement du Finistère - là où finit la Terre. Il y avait vu le jour et y conservait une maison à Locquirec, face à l'océan, face au large. Mais son visage s'empourprait, il ressemblait alors plus que jamais avec ses longues moustaches à un major de l'armée des Indes, un major en colère, lorsque nous abordions le sujet de l'Académie. Non seulement il détestait le Dictionnaire, comme d'ailleurs tous les dictionnaires, qui lui donnaient paraît-il de l'eczéma, mais il était resté furieux du jour où, une réflexion de Jean Dutourd sur les langues « régionales » que le romancier de *Au Bon Beurre* et des *Horreurs de l'amour* assimilait à des dialectes et même à des patois ! l'avait blessé. Il s'était levé pour lui répondre, en breton bien sûr, dans un long discours improvisé qui restera dans les annales comme un acte d'insoumission - un modèle de résistance.

Je me suis fait un devoir, quai de Conti, d'assurer dignement sa succession et de défendre avec la même énergie, la même flamme nos langues natales.

Hélène Carrère d'Encausse, qui était née en Russie et qui, pour devenir française, avait dû apprendre la Constitution et chanter la Marseillaise, gardait des accents de Géorgie et aimait parler russe avec Henri Troyat, avec Andreï Makine.

Je voudrais associer son souvenir, sa lumineuse présence, à cette cérémonie. Membre d'honneur de votre académie, elle m'aurait encouragée, je n'en doute pas, à assurer le passage, à prendre à mon tour le relai.

Nos rapports n'ont pas toujours été simples, surtout au moment de la querelle de la féminisation - des noms de métiers, titres et fonctions pour les femmes. Je soutenais ardemment la cause, vis-à-vis de laquelle elle se montrait plus que réservée. Hélène est morte académicien, historien, et perpétuel au masculin. Elle a pourtant permis que se constitue la commission où j'ai évidemment tenu un rôle actif, qui après des semaines de réflexions et de débats a fini par conclure, dans le style mesuré propre à l'académie : « il n'y a pas de raison de s'opposer à la féminisation ». Elle a bien voulu malgré ses réticences en accepter le verdict, et a parfaitement accepté le changement, l'inévitable évolution des mentalités comme du vocabulaire. Sans elle, rien n'aurait pu se faire. Un autre combat, non moins essentiel, nous attend tous du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, qui consiste à rappeler aux Français et aux Françaises l'importance d'une langue, son rôle fédérateur et qu'elle demeure l'indispensable outil qu'elle demeure l'indispensable outil de l'égalité républicaine. A l'heure où les mots anglais et américains, souvent dénaturés, refondus en un incompréhensible globish, prolifèrent dans nos bouches et dans nos écrits, à la manière bien moins jolie des Posidonies, ces herbes marines, dans la Méditerranée, et se mettent à remplacer les mots français à une vitesse jamais vue jusque-là, au point qu'on aurait besoin d'un lexique ou d'une traduction simultanée pour s'y reconnaître, il est bon de souligner notre amour et notre fidélité.

Sans aucun chauvinisme, sans aucune intention de freiner le progrès ou de contrer l'avenir, bien au contraire, armée d'humour et de ténacité, l'Académie française a publié à l'automne dernier un petit livre rouge, fruit de plusieurs mois de réflexions et de labeur. Il se trouve qu'on m'en a confié l'édition et la préface. Le titre résume à lui seul son intention : « N'ayons pas peur de parler français ! » Il ne contient aucune glose, aucun précepte, ni surtout aucune leçon de morale. C'est un relevé d'exemples mais ils sont éloquentes : des pays de la Loire qui s'intitulent désormais la Loire Valley à l'aéroport de Metz qui veut se faire appeler Lorraine Airport, en passant par le We Go (OUIGO) de la SNCF, il n'y manque que les dernières trouvailles, surgies par centaines hélas depuis la publication du rapport, comme celle d'un ministre qui trouve que les rues des villes ne sont pas assez « safe ».

C'est la mission des académies de travailler ensemble main dans la main.

« N'ayons pas peur de parler français » : ce petit livre porte nos espérances. Il est aussi comme tous les livres une bouteille à la mer : voyez-y de ma part un gage et un symbole d'amitié.

J'ai l'honneur, monsieur le Secrétaire perpétuel, de vous le remettre en ce jour solennel.

Madame Dominique Bona est chaleureusement applaudie.

La présidente Francine Cabane lui remet ensuite la médaille de l'Académie en rappelant le contexte de sa création. Cette médaille en argent est réalisée par la « Monnaie de Paris ».

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, Mme la Présidente invite Mme Dominique Bona à rejoindre les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Madame Dominique Bona signera par la suite le livre d'or de notre Compagnie qui peut être consulté dans le bureau du secrétaire perpétuel

Mme la Présidente Francine Cabane lève la séance à 17 h 30

IN MEMORIAM

Pierre Mutin

Francine Cabane, présidente de l'Académie de Nîmes

2 mai 2025

L'Académie de Nîmes est en deuil. Elle vient de perdre un de ses membres qui a beaucoup compté dans son histoire. Forte de 36 membres résidents et 24 non résidents ainsi que de nombreux membres correspondants, notre société savante, vieille de plus de trois siècles, créée sous Louis XIV, rassemble, comme au sein d'une grande famille, des hommes et des femmes venus d'horizons très divers mais qui ont le souci d'échanger en bonne harmonie sur des sujets infiniment variés et sur les problèmes de nos sociétés contemporaines. Par sa grande culture et sa connaissance fine des mondes arabes et musulmans, Pierre Mutin était une référence intellectuelle incontournable au sein de notre compagnie. Nous gardons tous en mémoire sa brillante communication fort documentée sur les réalités de l'Islam prononcée en mars 2017.

Entré à l'Académie comme membre correspondant en 2012 puis reçu comme membre résident le 1^{er} avril 2016 sur le fauteuil laissé vacant au sein du groupe des indépendants par la démission de Robert Chamboredon, il fut accueilli par le président de l'époque, Monseigneur Bernard Fougères qui rappelait la naissance de Pierre à Alger et son apprentissage de l'arabe à la fois classique et dialectal suivant la volonté de son père, lui-même professeur de langue et de littérature arabe. Ses études d'ingénieur, couronnées par de brillants résultats, lui ont ouvert une carrière très riche dans le secteur de l'hydrologie et l'ont amené à faire de nombreux voyages et nouer des contacts fructueux dans des pays en voie de développement, comme on disait alors, particulièrement en Afrique noire et dans le monde arabe, en Lybie, Syrie, Algérie.

Reconnu comme spécialiste du monde arabo-musulman, appelé à conseiller les pouvoirs politiques sur les questions liées à l'islam, il a œuvré au rapprochement des cultures. Très naturellement, dès qu'il fut membre correspondant de notre académie, il a participé activement aux côtés d'Hélène Deronne et de Catherine Marès au projet d'une Conférence des académies du Nord et du Sud de la Méditerranée occidentale, dans un groupe alors appelé « Arc Méditerranéen ». Ce projet, ambitieux et généreux, prônant une association des académies du pourtour méditerranéen pour construire un dialogue entre les rives de la Méditerranée et œuvrer au rapprochement des cultures a débouché sur un premier colloque qui s'est tenu à Nîmes en 2017, intitulé *D'une Rive à l'autre de la Méditerranée occidentale : hier, aujourd'hui et demain*. Pierre Mutin avait beaucoup contribué au succès de ce colloque et s'était particulièrement impliqué dans l'organisation de la première journée consacrée à l'histoire et la pensée de l'émir Ab El Kader.

Un second colloque s'est tenu à Carthage en Tunisie les 10, 11 et 12 novembre 2022 organisé par l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts auquel il a également participé. La thématique suivante : *Méditerranée occidentale : des liens millénaires à réinventer* avait alors rassemblé les Académies de Marseille, de Nîmes, du Var et de Tunisie dans une réflexion riche et profonde.

Meurtri par le drame de la décolonisation de l'Algérie, Pierre Mutin réfléchissait beaucoup sur les moyens de « concilier les inconciliables », expression qui lui était chère pour parler par exemple des Kanaks et des Caldoches de Nouvelle-Calédonie. Il pensait, disait-il dans son discours de réception à l'Académie, et je le cite, « la France a la capacité et l'obligation de contribuer au renouveau de la pensée islamique dans le cadre d'un dialogue interreligieux fécond, qui loin de s'opposer à la laïcité républicaine, lui donne tout son sens ».

Notre famille académique est en deuil mais les confrères et consœurs qui nous ont quittés cette année, Catherine Marès et Pierre Mutin, resteront dans nos mémoires et dans nos cœurs pour la page si précieuse qu'ils ont écrite dans l'histoire de l'Académie de Nîmes.

À Sabine, son épouse et à ses enfants, l'Académie tient à témoigner de son soutien, de son affection et de l'honneur qu'elle a eu de compter Pierre parmi ses membres

*

Séance du vendredi 16 mai 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Mazauric, Pallier, Picquet, Poujoulat, MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Nicolas Cadène, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Pierre Marès, Penchinat, Simon, Stephan, Trarieux, Valade.

Excusés : Mmes Bertrand-Fabre, Hénault, Prat. MM. Girard, Bruguerolle, Guthertz, Iancu., Meine, Meunier, Tran, Daniel Travier et Didier Travier.

Correspondants présents : Mme Béné, Gabrièle Padberg-Jeanjean, Giacomoni. MM. Beynet, Fournier, Hermet, Mercier, Odilon, Ott, Ribstein, Teissier

Correspondants excusés : Mmes Padberg-Jeanjean, Torreilles. MM. Chillet-Pijac, Feller, Marechal, Nicolas, Polge, Pontvieux, Rodier.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 9 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Nous venons d'apprendre la disparition à l'âge de 76 ans de M. le Préfet Dominique Bellion qui avait été notre protecteur de 2005 à 2009. Décédé dans la nuit du 10 au 11 mai à Carcassonne, un vibrant hommage a été rendu à ce grand serviteur de l'Etat ce lundi 12 mai par la Préfecture de l'Aude.

La Présidente Francine Cabane informe l'assemblée de la lettre de notre confrère Hubert Emmery, membre résidant, annonçant son départ de la ville de Nîmes pour la région toulousaine. Après avoir remercié chaleureusement notre confrère pour son investissement en qualité de rapporteur de la commission du programme, nous rappelons qu'il devient automatiquement membre non-résidant en vertu de l'article 2 du règlement intérieur.

Ouvrages

Notre confrère Carol Iancu nous informe de la parution de ses deux derniers ouvrages :

- *Le siècle de Jules Isaac : amitiés, affinités, héritages. Aux Editions Le Cerf*
- *Pourquoi le poète Ilarie Voronca s'est-il suicidé ? Correspondances inédites (1939-1947). Aux éditions L'Harmattan.*

Nous avons reçu :

- le bulletin de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais. Année 2025
- le tome XXXIX des mémoires de l'Académie d'Angers. Année 2024.
- le bulletin de la Société Historique et Scientifique de l'Auvergne. Tome CXXII. Année 2021.

Accueil de des nouveaux correspondants.

Mme la Présidente demande à chaque membre correspondant de venir s'asseoir, à tour de rôle, sur le fauteuil du conférencier et prononce une allocution de bienvenue pour chacun d'eux.

Aleth JOURDAN**Présentation par la Présidente Francine Cabane.**

Chère Madame Jourdan, chère Aleth,

Avec vous, c'est un peu notre illustre confrère Henry Bauquier qui entre dans cette salle. Il fut membre résidant de l'Académie de 1919 à 1952, créateur du Musée du Vieux Nîmes et il nous a légué cette exceptionnelle collection Chambord que vous connaissez et qui se trouve juste derrière vous.

Vous avez été l'âme du Musée du Vieux Nîmes dont vous avez présidé la destinée pendant plus de 10 ans et votre expertise de ses collections est pour nous un cadeau précieux. Merci donc à vos trois parrains, Alain Aventurier, Antoine Bruguerolle et Didier Travier de vous avoir sollicitée pour être membre correspondant de l'Académie de Nîmes et merci à vous d'avoir accepté de rejoindre nos rangs. Croyez bien que nous en sommes ravis et fiers.

Même si vous êtes née à Châlons-sur-Saône, vous êtes désormais Nîmoise et déjà très proche de l'Académie par le fait que vous occupez l'appartement du premier étage à l'hôtel Davé au coin de la rue Fénélon et du boulevard Talabot qui est propriété de notre compagnie. Vous partagez les lieux avec notre cher David Bompas dont je suis heureuse de saluer la présence et qui, avec un goût très sûr, a magnifiquement mis en valeur le rez-de-chaussée.

Vos études d'histoire de l'art et d'archéologie ont été montpelliéraines, à l'Université Paul Valéry, où vous avez obtenu une bourse de l'Ecole Française de Rome. Votre mémoire de maîtrise vous prédestine déjà à vous intéresser à notre ville puisque votre sujet porte sur un peintre nîmois, Charles-François Jalabert. Elève au début du XIX^e siècle d'Alexandre Colin, l'auteur du fameux tableau « *La visite de François Ier aux monuments romains de Nîmes* », puis de Paul Delaroche à Paris, ce Nîmois mène une belle carrière dans la capitale et devient dans les années 1860 un portraitiste de renom travaillant pour la famille d'Orléans.

Après quelques années comme commissaire d'exposition indépendant dans le secteur public et privé, vous travaillez à partir de 1987 comme conservateur du patrimoine au Musée Fabre de Montpellier avant d'assumer la direction de cet établissement prestigieux de 1988 à 1992.

C'est donc en 1993 que vous rejoignez le Gard que vous ne quittez plus et où vous avez fait l'essentiel de votre carrière. D'abord, nommée à la direction de la Conservation départementale des Musées du Gard, vous avez géré les musées de Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit et Villeneuve les Avignon et participé à la création du Musée départemental d'art sacré de Pont-Saint-Esprit.

Votre thèse de doctorat en Histoire de l'art en 2000 s'intitule *Albert André et la constitution de la collection d'art moderne du musée de Bagnols-sur-Cèze*. Elle a fait de vous une spécialiste de ce peintre gardois trop peu connu, Albert André et des collections du musée de Bagnols que vous évoquez brillamment dans les nombreuses conférences qui vous sont demandées. La dernière en date, donnée en janvier 2025 aux Archives départementales pour le compte de la Société d'Histoire de Nîmes et du Gard, avait pour titre : « *Albert André, une action exemplaire : la constitution de la collection d'art moderne du musée de Bagnols-sur-Cèze* ». Vous avez montré comment ce peintre et collectionneur d'exception, encouragé par son ami Renoir a fait œuvre de précurseur par son action remarquable et vous dites que son parcours éclaire toute l'histoire de la constitution des musées d'art moderne en France au début du XX^e siècle.

En poste à Alès à partir de 1999, vous allez diriger deux musées, le Musée Bibliothèque Pierre-André Benoit, bien connu de notre confrère Jean-Louis Meunier et le musée du Colombier. Après dix ans passés à Alès, vous voilà, à partir de 2011 pour dix autres années à Nîmes, conservateur du patrimoine en charge de la direction du musée du Vieux Nîmes mais aussi de celui des Cultures taurines, si cher à notre confrère Daniel-Jean Valade.

On ne peut compter ni évoquer toutes les expositions que vous avez initiées tant il y en eut et ce sont pour beaucoup d'entre nous de magnifiques souvenirs. A chaque fois, vous publiez un catalogue d'exposition dont chacun ici sait le travail érudit, patient et minutieux que ce genre de publication exige.

Je citerai simplement parce que leur évocation fait rêver : *Courbet, le musée noir, L'été australien, Frédéric Bazille et ses amis impressionnistes, De Renoir à Signac, Francis Jourdain, Georges Braque et Pierre-André Benoit, De Degas à Matisse, Tatouages, le fonds Charles Perrier, médecin des prisons, Picasso entre écriture et dessins, Françoise Gilot, Picasso-Dominguin une amitié*, et en 2021, juste avant de le quitter, vous publiez le catalogue d'une très belle exposition consacrée au *Musée du Vieux Nîmes, Une histoire, une collection*.

Les expositions présentées au Musée des Cultures taurines sont un fabuleux parcours dans le monde du taureau, de la course camarguaise et de la corrida et vos catalogues d'exposition *Courir le taureau, La place du cheval dans les cultures taurines, Capes de Paséo, Quand Christian Lacroix habillait Carmen, Camargue, la construction d'un rêve...* sont à eux seuls tout un voyage.

Parallèlement à cet intense travail, vous avez été chargée de cours en histoire de l'art contemporain à l'Université Paul Valéry et vous avez assuré des activités d'enseignement et de formation, en particulier pour le Centre national de la fonction publique territoriale.

Votre retraite est loin d'être inactive car vous voilà présidente de l'association des conservateurs de la région Languedoc-Roussillon,

bénévole dans plusieurs associations caritatives ou solidaires comme les Restos du cœur où vous enseignez le français. Devenue membre de l'association Musées Méditerranée, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, vous menez depuis 2022, à la demande de l'association et de la Région PACA, un projet de recherches sur les fonds textiles détenus dans les collections publiques et privées de la région PACA devant déboucher sur une cartographie et une publication. L'an dernier, vous avez organisé au musée Maison rouge à Saint-Jean-du-Gard une exposition intitulée « *Au bonheur des bas, histoire de la bonneterie à Nîmes du XVI^e siècle à nos jours* ». Spécialiste reconnue de l'histoire du textile nîmois, nous espérons que vous viendrez à l'Académie nous tisser les fils de cette aventure qui a laissé le nom de Denim dans les vitrines du monde entier...

Réponse d'Aleth JOURDAN

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et messieurs les membres de l'Académie,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, comme le veut la coutume, de vous adresser au préalable, Madame la Présidente, tous mes remerciements pour votre accueil et votre présentation. C'est à Alain Aventurier, secrétaire perpétuel, que je dois aujourd'hui d'être parmi vous, ainsi qu'à Antoine Bruguierolle et Didier Travier qui ont accepté, à ses côtés, d'être mes parrains. Je les en remercie tous les trois très chaleureusement, comme je remercie les membres de l'Académie qui ont accepté leur proposition.

Jeune étudiante en histoire de l'art, je n'aurais jamais pu imaginer, en ces temps désormais lointains, pouvoir rejoindre les rangs de l'académie de Nîmes, un jour, en qualité de membre correspondant. Pourtant, l'académie a jalonné mon parcours universitaire et professionnel, dès mes premières recherches sur le peintre Charles-François Jalabert à travers les écrits d'Emile Reinaud, qui fut votre président, puis votre

secrétaire perpétuel. Emile Reinaud avait en effet publié sur l'artiste nîmois, également académicien, un article dans les Mémoires de l'Académie en 1902, puis un ouvrage en 1903 qui furent, tous deux, essentiels pour la rédaction de mon mémoire de maîtrise en histoire de l'art et le catalogue monographique publié en 1981.

Quarante ans plus tard, c'est à un autre académicien de renom que je devais m'intéresser en retraçant l'histoire du musée du vieux Nîmes en 2021, évoquant longuement le rôle fondamental d'Henri Bauquier dans la création de ce musée en 1920. C'est dire l'importance de telles personnalité (et elles sont nombreuses dans vos rangs), de leurs actions et de leurs publications pour un historien de l'art et conservateur du patrimoine. Enfin comment ne pas souligner un aspect plus personnel et inattendu, qui me lie désormais à votre assemblée, celui de mon aménagement récent au cœur de l'Hôtel Davé : me voici donc votre heureuse locataire, soucieuse, comme vous l'avez été, de préserver et de faire vivre ce beau patrimoine architectural.

Etudiante à Montpellier, après une scolarité au collège Feuchères et au lycée Daudet, mon cœur est toujours resté nîmois, de par mes origines familiales, même si je suis encore très attachée à ma Bourgogne natale. De mes arrière-grand-mère et grand-mère brodeuses de bas de soie, dans les Cévennes, d'un père né à Nîmes, graveur sur bois autodidacte, dont le parcours artistique fut récompensé par une médaille d'argent au concours de Meilleur Ouvrier de France, me vient un goût inné pour l'art que mes parents ont eu soin de laisser s'épanouir.

Malgré quelques infidélités au-delà du Vidourle, au Musée Fabre pendant quelques années, j'ai eu la chance de retrouver mes racines gardoises et cévenoles, grâce aux postes occupés à la Conservation départementale des musées du Gard, puis à Alès, enfin à Nîmes : la boucle était bouclée. Ce parcours professionnel, débuté à Nîmes, comme commissaire d'exposition indépendant, puis poursuivi au sein des musées de France comme conservateur du patrimoine, a été riche de rencontres. L'une d'elles fut sans doute déterminante pour cette orientation, celle du graveur Jean-Marie Granier, alors professeur à l'Ecole des Beaux-arts

de Nîmes, un autre membre éminent de votre académie. Jean-Marie Granier avait été sollicité par mon père soucieux de me voir m'engager dans une carrière dont je n'avais jamais imaginé qu'elle ne puisse être autre qu'artistique. Mais quelles orientations données aux aspirations d'une jeune bachelière, qui pratiquait la peinture depuis son adolescence, voulait en faire son métier, sans en imaginer les difficultés et les écueils ? C'est sur les conseils de celui qui fut par la suite enseignant à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts de Paris et directeur du Musée Marmottan Monet, que je m'engageais donc dans un cursus d'histoire de l'art à l'Université Paul Valéry de Montpellier.

L'excellence de l'enseignement de Philippe Bordes, spécialiste de la Révolution française et de Jacques-Louis David, et son ouverture vers une histoire de l'art sociale et politique, la découverte de la recherche sous sa direction, pour Charles-François Jalabert d'abord, puis sur la célèbre maison d'édition Adolphe Goupil, modifièrent définitivement mon orientation professionnelle. Adieu la peinture, un stage au Musées des Augustins à Toulouse, alors en pleins travaux et restructuration, l'approche de la restauration des collections grâce aux ateliers qui y œuvraient, les réflexions menées autour de la scénographie et de l'accrochage, me dévoilèrent l'envers du décor. Ce monde aux multiples et séduisantes facettes semblait bien répondre à mes aspirations artistiques et à un goût découvert pour la recherche et l'écriture. Le choix était fait : il se confirma avec l'opportunité que m'offrit Victor Lassalle, celle d'un premier commissariat pour une rétrospective consacrée à Charles Jalabert au Musée des Beaux-arts en 1981.

Depuis cette date, mon intérêt pour les musées ne s'est jamais démenti. Malgré parfois quelques interrogations sur le sens et l'avenir de cette institution, face à des enjeux de fréquentation, de performance, de financement, je me retrouve encore aujourd'hui pleinement dans la nouvelle définition qu'en a donné l'ICOM en 2022 : « Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel [...] Les musées offrent

à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances». Bien qu'ayant cessé mon activité, je suis toujours soucieuse de ce partage de connaissances. Mon engagement auprès de l'association Musées Méditerranée me permet d'en assurer la transmission auprès de publics et de professionnels de musées en participant activement à la vie de cette association en tant que trésorière, à l'organisation de journées d'études et de formation et aux publications qui s'y rattachent.

Les postes que j'ai occupés m'avaient aussi permis de mettre ces préceptes en pratique. Ces postes m'ont offert de belles découvertes et l'occasion de recherches autour de personnalités qui avaient marqué l'histoire de la constitution des collections, un de mes sujets de prédilection : Alfred Bruyas à Montpellier, Pierre-André Benoit à Alès, Henri Bauquier à Nîmes, Albert André à Bagnols-sur-Cèze. L'action de ce dernier, à la tête du musée Léon-Alègre, à partir de 1917, a modifié radicalement la physionomie de ce premier musée cantonal créé au milieu du 19^e siècle. Albert André, par son engagement exemplaire en faveur de l'art de son temps a fait du musée de Bagnols-sur-Cèze, le premier musée d'art moderne de France au début des années 1920, comme le rappelle la très belle exposition qui y est organisée actuellement. Vingt ans après en avoir dévoilé toute l'histoire dans le cadre d'une thèse de doctorat, je mène à la demande de la Conservation départementale du Gard l'inventaire et le conditionnement des innombrables archives en provenance des fonds d'Albert et Maleck André, et de ceux de George Besson, critique d'art et collectionneur et de sa seconde épouse Jacqueline George-Besson, qui fut également conservateur du musée. Correspondances d'artistes, écrits, fonds photographiques, tout un ensemble foisonnant d'informations inédites, liés au quotidien et à la création de ces personnalités, documente une histoire artistique et culturelle qui, d'Albert André à George et Jacqueline-George-Besson, couvre la fin du XIX^e siècle et la majeure partie du XX^e siècle. J'aurais sans doute l'occasion de vous en reparler.

Enfin, je terminerais cette présentation par une note plus personnelle. Le métier de conservateur m'a apporté de nombreuses satisfactions, tant dans le domaine de la recherche que de la transmission des savoirs,

par le biais d'expositions et de publications. Il m'a permis surtout de côtoyer des œuvres d'art, d'en comprendre la genèse, d'en apprécier les expressivités esthétiques parfois singulières. Et cette familiarité, comme la rencontre de personnalités qui m'ont marqué, le sculpteur sénégalais Ousmane Sow à Montpellier, les peintres Pierre Alechinsky et Jean Le Gac à Alès, et bien sûr Françoise Gilot à Nîmes lors de sa venue en 2012, en nourrissant ma propre pratique artistique, a facilité un retour à mes premières amours, la peinture qui tient désormais toute sa place.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, pour votre accueil et votre attention et pour la reconnaissance que vous m'apportez en m'accueillant comme membre correspondant et je souhaite, en tant que tel, pouvoir contribuer activement aux travaux de votre Académie.

Philippe BERTA

Présentation par la Présidente Francine Cabane.

Cher Monsieur Berta,

Votre nom n'est inconnu à personne dans cette salle. Il court dans les lignes de la presse locale depuis de nombreuses années et votre visage, à force d'éclairer les pages de nos gazettes locales, nous est devenu familier même lorsqu'on ne vous a jamais croisé. Vous êtes l'incarnation de l'Université de Nîmes devenue depuis peu, en 2024, « Nîmes Université », ce qui change tout, vous en conviendrez mais vous êtes également une personnalité politique de premier plan puisque vous avez été député du Gard, de la 6^{ème} circonscription, de 2017 à 2024, soit pendant 6 ans, 11 mois et 19 jours, ce qui n'est pas rien dans une vie.

Mais revenons aux fondamentaux. Vous n'êtes pas né Nîmois, gros handicap vous en conviendrez et que je partage avec vous. Besançon a accueilli vos premiers pleurs et Dijon vous a vu grandir. La Bourgogne est restée pour vous une terre d'attachement avec ses trésors d'architecture,

de gastronomie et de grands crus. Un accident de vie comme vous dites pudiquement vous a mené vers le Sud et c'est en Avignon que vous faites vos études secondaires avant qu'un parcours universitaire brillant à l'Université de Montpellier vous conduise en 1988 vers un doctorat de Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire dont le titre m'a laissée rêveuse : *Myocytes aortiques en culture primaire : caractérisation biochimique et pharmacologique*. La biochimie est l'étude des réactions chimiques qui se déroulent au sein des êtres vivants, notamment dans les cellules. On se doute à quel point tout cela est essentiel et complexe. Très honnêtement, les subtilités de la chimie supramoléculaire, des organites, des macro molécules m'échappent quelque peu et j'attends avec impatience le moment où je pourrai peut-être, grâce à vos communications, éclairer une lanterne à la lumière bien vacillante.

La thèse de doctorat vous ouvre les portes du CNRS où vous êtes chargé de recherches jusqu'en 1995. C'est dans ce cadre que vous faites en 1990 la découverte du gène de la masculinité baptisé SRY (sigle de l'anglais *Sex-determining region of Y chromosome*), découverte fondamentale puisque ce gène architecte est présent sur le chromosome Y de la plupart des mammifères thériens, à savoir pratiquement tous les mammifères vivants à l'exception des monotrèmes qui sont des mammifères d'Australie, de Tasmanie ou de Nouvelle-Guinée, caractérisés par la présence d'un orifice cloacal unique comme les ornithorynques et les échidnés. Merci à vous de me donner la chance d'apprendre tout cela !

Dans la foulée, vous devenez directeur de recherche Inserm avant de prendre en 1998, en tant que professeur détaché de l'Université Montpellier II, la direction de la filière Sciences de la vie que vous créez à l'Université de Nîmes. Divers diplômes seront, grâce à cette filière, proposés aux étudiants de Nîmes et d'Alès : licence Science de la Vie, licence Pro biotech, licence Pro Vision, master,...

Dans cette période intense de votre vie professionnelle, vous êtes aussi membre du CNU Conseil National des Universités, président de la première école de l'ADN européenne que vous avez créée et qui fédère

12 écoles en France, en Suisse et au Québec, secrétaire général du pôle de compétitivité santé PACA-Languedoc-Roussillon, devenu *PACA-Occitanie Eurobiomed* que vous avez contribué à créer.

L'Université de Nîmes occupe beaucoup votre temps car, outre l'enseignement que vous y dispensez, vous êtes appelé dès 2002 au poste de directeur adjoint puis de directeur du Centre Universitaire de Nîmes, qui sous votre gestion, obtient à la rentrée 2007, le statut d'université de plein exercice.

L'implication forte dans les responsabilités universitaires s'est doublée très tôt d'un engagement citoyen et politique au sein du Mouvement démocrate du Gard dont vous devenez président en 2007. Cette voie vous a amené sur le chemin périlleux des mandats politiques. Elu député en 2017 sous l'étiquette Mouvement démocrate et La République en marche, vous êtes réélu en 2022 sous l'étiquette MoDem Renaissance. Après la dissolution de 2024, vous ne vous représentez pas.

Pendant ces années de mandat parlementaire, vous n'avez pas chômé puisque parmi toutes vos activités, on peut relever que vous avez été rapporteur d'une mission d'évaluation d'une loi de 2016 préconisant l'adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système européen « Licence, master, doctorat », ceci dans le but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants au sein des pays européens. Vous avez également été nommé en 2019 rapporteur du groupe de travail « Attractivité des emplois et des carrières scientifiques » et en 2020, co-rapporteur du projet de loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 visant (je cite) « à diffuser la recherche dans l'économie et la société et à apporter des mesures de simplification ». Vous ne manquez pas d'idées puisque vous proposez plus de 50 mesures pour une nouvelle politique de la recherche et de l'innovation médicale parmi lesquelles la création d'une agence de l'innovation en santé (une de plus diront certaines mauvaises langues), un lien renforcé entre établissements de santé, les laboratoires publics et industriels et une simplification de l'organisation de la recherche.

Votre Graal sera le 15 janvier 2020, l'adoption à l'unanimité en seconde lecture à l'assemblée nationale d'une loi, appelée « loi Berta », visant à modifier la prestation de compensation du handicap et à supprimer la limite d'âge pour son attribution ainsi qu'à plafonner le reste à charge à 10 % des revenus du bénéficiaire. Une autre proposition de loi bioéthique qui vous tenait à cœur, proposant le dépistage de certaines anomalies pour les embryons destinés aux PMA, est rejetée.

De cette riche expérience politique, il reste sans doute des traces profondes dans votre personnalité et nous aurons peut-être le loisir au travers de vos communications de savoir ce que la confrontation avec ce que l'on croit être le monde du pouvoir a pu vous apporter. Je serai aussi avide de comprendre pourquoi tant de travail en commissions, en groupes de réflexion aboutissent si peu et si mal à transformer la vie des Français et surtout à l'améliorer et à la simplifier.

Croyez bien que nous sommes heureux et fiers d'accueillir en notre sein une personnalité scientifique de haut vol et une personnalité politique au parcours reconnu. Je vous souhaite, au nom de mes consœurs et confrères de l'Académie de Nîmes, la bienvenue au sein de notre compagnie.

Réponse de Philippe BERTA

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs,

Sachez à quel point vous me voyez honoré et fier d'être reçu au sein de cette merveilleuse et noble institution que constitue l'académie de Nîmes, et ceci en tant que membre correspondant. Vous me proposez de m'exprimer sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur, et j'ai choisi de vous parler de culture scientifique. Ce sont tout à la fois la passion, le résultat d'actions locales et nationales, mais aussi la force de l'actualité qui me conduisent à aborder ici ce thème, que j'élargirai à la culture scientifique, technologique, industrielle et sanitaire. C'était

bien là le risque d'accueillir un scientifique dans vos rangs. J'aime à rappeler notre travail depuis pas loin de 30 ans, travail au sein de l'école de l'ADN de Nîmes, seule école de l'ADN européenne, à la vocation mixte, tout à la fois informative et formative, et ceci autour de la génétique, de la génomique, de l'ADN et de leurs diverses applications, en santé, en agro-alimentaire, en biodiversité, en criminalistique et sur le terrain industriel.

Si notre histoire scientifique est prestigieuse, notre culture scientifique ne cesse de s'appauvrir. Ceci se traduit par un recul net de la France dans les classements internationaux sur la recherche et l'innovation. Comment aurions pu imaginer qu'un jour, et ceci est conforté par divers sondages chez les 11-24 ans, que 19% d'entre eux pensent que la terre est plate, que 48% remettraient en cause le travail de Darwin et donc les théories de l'évolution ou encore qu'une majorité d'entre eux considèrent l'astrologie comme une science ?

Et pourtant la France possède d'indéniables atouts pour mener à bien une action forte d'acculturation scientifique en particulier à l'adresse des plus jeunes, mais aussi comme souvent de multiples faiblesses structurelles.

Jadis motrice du progrès et de l'émancipation, la science est désormais perçue comme une menace par des forces politiques qui cherchent à imposer leur propre récit idéologique. La guerre entre croyance et connaissance fait rage, et force est de constater que la science et ceux qui la font et la diffusent semblent perdre du terrain. Pour ceux qui en doutaient encore, en 2024 l'excellent rapport de Mario Draghi nous rappelle aussi que recherche et innovation sont les moteurs essentiels de toute compétitivité économique, et donc tout simplement de notre niveau de vie.

Partout dans le monde, la science est en danger, la liberté académique recule, la recherche se retrouve souvent instrumentalisée et l'indépendance universitaire compromise. Qui aurait pu concevoir que ces éléments marqueurs d'un recul démocratique fort puissent se mettre

si vite en place outre-Atlantique, y laissant de nombreux collègues tout à la fois dans une situation de sidération et de désarroi.

Dans notre pays, même si la confiance dans l'action des scientifiques reste majoritaire, trop peu de nos concitoyens déclarent avoir confiance dans l'indépendance des chercheurs vis-à-vis du pouvoir politique ou des intérêts économiques. Alors que, c'est bien l'intrusion croissante d'acteurs non académiques dans le débat universitaire qui porte atteinte à la qualité de la recherche et à la confiance en la science. La pandémie Covid en fut un exemple parmi d'autres. Notre pays des lumières porte une responsabilité particulière et doit être modèle et force de proposition.

Un sursaut français et européen apparaît donc bien indispensable pour défendre la recherche et préserver les fondements démocratiques de nos sociétés. Ce mouvement global d'hostilité envers la science, nourri par la désinformation, la polarisation des opinions sur les réseaux sociaux affaiblit durablement la capacité de nos sociétés à se projeter dans un avenir éclairé par les faits, par la connaissance et non par les croyances. Alors que l'obscurantisme progresse, il est temps d'un sursaut collectif pour réaffirmer la place de la science comme moteur du progrès humain et garant des fondements démocratiques de nos sociétés.

Préserver l'indépendance scientifique, c'est garantir un avenir fondé sur le savoir, l'innovation et la liberté intellectuelle. Une nation qui néglige la science et la recherche est une nation qui, inéluctablement, ira vers une perte de souveraineté et une diminution de sa capacité à relever les multiples défis globaux.

A quel moment le progrès et les faits ont commencé à être si chahutés ? Souvenons-nous Hippocrate, Darwin, Pasteur, Curie, Fleming... quelle serait notre vie sans eux et tout l'écosystème de la recherche que sont Les chercheurs qui défrichent et innovent, les journalistes qui questionnent et informent, les acteurs de la société civile qui rassemblent et financent, les politiques qui décident et organisent, les industriels qui produisent et rendent accessibles.

Il est devenu bien difficile d'identifier lors de diverses prises de parole le caractère scientifique des propos, mais aussi la légitimité de l'émetteur dans un contexte où les chaînes infos et les réseaux sociaux, le tout désormais sous la patine de l'intelligence artificielle, renforcent le sentiment d'équivalence des points de vue.

Il est donc des plus urgents de développer la pédagogie au sein de la société, auprès des enseignés et des enseignants, du grand public bien sûr, mais aussi auprès de ceux qui les représentent et qui dans de multiples occasions se retrouveront dans des situations de décision, et ceci sans le fond culturel nécessaire, se retrouvant alors porte-paroles conscients ou non de divers groupes de pression. La loi de bioéthique de 2021 en fut une parfaite illustration.

Ce constat n'est pas seulement issu de mes observations personnelles, il est le fruit d'un rapport que j'ai conduit en 2023 en tant que rapporteur pour le volet « recherche » au sein de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale. Il met en lumière un paradoxe : malgré l'ampleur des enjeux, la France ne dispose plus aujourd'hui d'une stratégie nationale de culture scientifique, technique et industrielle. Depuis 2018, l'instance nationale de pilotage – le Conseil national pour la culture scientifique – est en sommeil, et l'État n'exerce plus de pilotage coordonné sur ces questions essentielles.

Ce rapport souligne que les initiatives locales sont nombreuses, plus de 1700 structures existent des musées aux universités en passant par les associations, mais qu'en l'absence de gouvernance nationale, elles restent dispersées, inégales, si ce n'est inexistantes à grande échelle. Le transfert de cette mission aux régions, initié par la loi Fioraso de 2013, n'a jamais fait l'objet d'une évaluation de son efficacité.

Parmi les préconisations fortes, il a été proposé de redonner à la culture scientifique une gouvernance claire, interministérielle, dotée d'une stratégie articulée entre éducation, recherche, industrie, santé, numérique et culture, intersectorielle et pluridisciplinaire.

De plus, il a démontré la nécessité de renforcer la formation initiale et continue des enseignants en majorité issus des sciences humaines et sociales sur les volets sciences fondamentales, de créer un Haut Conseil à la Science auprès de l'État, garant de l'indépendance de l'expertise scientifique, et d'unifier les grandes manifestations publiques – telles que la Fête de la Science et la Semaine de l'Industrie – pour en faire de véritables événements nationaux, mobilisateurs et visibles.

Comme l'a souligné le rapport Draghi en 2024 au niveau européen : des investissements insuffisants, la fragmentation des marchés financiers, le manque de coordinations entre les États ou encore la faiblesse du transfert de la recherche vers l'industrie pose à nouveau le diagnostic de la nécessité de refonder la politique industrielle et de recherche européenne dans laquelle la culture scientifique française doit s'inscrire en tant qu'interface privilégiée de la paix sociale et de l'innovation. Restaurer la culture scientifique, ce n'est pas uniquement promouvoir l'innovation : c'est aussi garantir la capacité démocratique de notre société à comprendre les défis qui l'attendent, à débattre avec rigueur, à décider en connaissance de cause, en somme à former des esprits critiques. Au-delà de l'économie de la connaissance indispensable à toute société démocratique, c'est aussi une question d'enjeux économiques et aujourd'hui plus encore une question géopolitique.

Un monde sans science, sans progrès scientifiques, sans questionnement et sans doute, n'est pas possible.

Je vous remercie.

Jacques JAUME

Présentation par la Présidente Francine Cabane.

Cher Docteur Jacques Jaume,

Nous ne manquons pas de médecins dans notre belle compagnie, de bons et grands médecins et deux d'entre eux, Bernard Cavalier et Pierre Marès, sont vos parrains, aux côtés de Daniel-Jean Valade que vous connaissez bien, ami depuis plus de trente ans comme diraient certains, avec qui vous partagez la passion des chevaux et des taureaux.

Mais aucun des médecins de notre auguste compagnie ne peut se targuer d'avoir été comme vous (je cite votre CV) « aspirant médecin au 24^{ème} régiment d'artillerie à Reutlingen, régiment formé en 1871 à Tarbes, avec les débris du régiment d'artillerie à cheval de la Garde impériale du Second Empire ». Cette référence à la Garde Impériale du Second Empire, période de l'histoire souvent mal connue et pourtant fascinante, m'a beaucoup impressionnée mais pas vraiment surprise quand j'ai compris votre intérêt pour l'histoire, nous y reviendrons.

« J'ai vécu l'Histoire » dites-vous. S'il est vrai que les nouveau-nés sentent, ressentent, perçoivent les émotions et les tensions qui les entourent, vous avez dû être marqué par une arrivée dans ce monde en un lieu et un temps particulier : Alger, 1959. L'année où, avec l'autodétermination annoncée, la guerre d'Algérie bascule dans le drame que l'on sait. Sans doute gardez-vous cela dans un coin de mémoire inaccessible et totalement enfouie... L'année 1962 vous voit débarquer à Marseille des entrailles d'un gros bateau comme tant de vos compatriotes et vivre avec votre mère et une partie de votre famille à Arles, mais sans votre père resté en Algérie. C'est le manque de ce père mais aussi la liberté de jouer en toute sécurité dans les rues du quartier des Mariniers qui vous marquent alors. Votre père enfin revenu, la famille s'installe à Nîmes, où il a trouvé du travail. Route d'Arles, vous devenez un vrai petit Nîmois. Le quartier Beausoleil, l'école Gauzy puis le collège Bigot, l'église

Notre-Dame-des Enfants, les pépinières et leur côté champêtre avant la construction du périphérique vous restent en mémoire ainsi que cette ambiance si particulière de fraternité cheminote, des castors nîmois, syndicalisme et mutualisme confondus.

Puis ce fut le lycée Daudet et les études de médecine au CHU de Nîmes, rattaché à la faculté de médecine de Montpellier. De belles rencontres sous des regards bienveillants comme celui de Pierre Marès demeurent de cette époque d'apprentissage de la médecine. Vous présentez votre thèse de médecine sous le titre *Hypnose collective et profil psychologique* en juin 1998 à la faculté de médecine de l'Université de Montpellier.

Votre CV m'a laissée non seulement très admirative mais aussi pantoise. Comment peut-on faire autant de choses dans une vie où les journées n'ont que 24 heures ? Quel est donc votre secret ?

Vous avez été médecin algologue libéral. L'algologie est la spécialité médicale qui étudie et traite la douleur. Ce choix d'une spécialisation dans l'évaluation et le traitement de la douleur n'est pas sans signification. Votre capacité d'empathie et votre souci du bien-être des patients qui vous sont confiés ou qui viennent à vous sont permanents. Vous vous intéressez aussi à l'éducation thérapeutique des malades, aux soins palliatifs et vous êtes également acupuncteur.

Votre expertise vous a amené à être médecin agréé près de la Préfecture du Gard et praticien attaché du CHU de Nîmes de 1987 à 2006, intervenant dans le département d'Anesthésie Douleur, dans les services de Psychiatrie, de Gériatrie et de Prévention du vieillissement. Cette brillante carrière de praticien s'est doublée d'une carrière d'enseignant puisque vous fûtes chargé de cours à la Faculté de médecine de Montpellier pour ce qui touche à la violence, la souffrance, la santé mentale, les addictions, les problématiques cliniques de l'enfant et l'adolescent, la prise en charge de la douleur chronique. L'enseignement a été une part importante de votre engagement, intervenant dans les instituts de formations en soins infirmiers à la Croix Rouge, à la Maison de Santé protestante à Nîmes mais aussi à la faculté de droit

de Montpellier pour expliquer l'environnement juridique et social de la personne en situation de handicap. La formation professionnelle des personnels de santé, médecins, et Infirmiers... sur toutes les questions relatives au traitement de la douleur, à l'hypnose, à la relation médecin-patient ont mobilisé vos forces et vos compétences.

Comment avec une activité professionnelle aussi intense trouver le temps de participer à tant de conseils d'administration ? J'en ai compté plus de 20 dans lesquels vous avez souvent assumé des responsabilités importantes tels que président de la commission douleur de l'Observatoire Régional des Soins à domicile, secrétaire général du Comité Départemental d'Éducation pour la Santé du Gard, président de l'Association Gardoise de Sophrologie et de Relaxation, vice-président de l'Association pour le développement des Soins Palliatifs du Gard, Président de l'Association Gardoise pour la prise en charge de la Douleur, membre et vice-président du Conseil départemental du Gard de l'Ordre des médecins et j'en oublie.

Comment trouver le temps de collaborer à de nombreuses revues médicales et scientifiques collectives, de publier plus de 30 articles fondamentaux et d'écrire 27 ouvrages au rythme de deux par an certaines années ? Beaucoup de ces publications sont, bien sûr, en lien avec votre spécialité médicale. Dès 1992, vous publiez une *Étude sur la psychologie de la douleur, sa prise en compte dans l'évaluation du préjudice patrimonial et extrapatrimonial*, puis en 2003 aux éditions Dervy, un livre sur *L'algologie - La médecine qui soigne la douleur*. Suivront des ouvrages rédigés en collaboration avec votre partenaire de plume Nathalie Rivière : *À la rencontre de la douleur* en 2014 aux Éditions Abatos, et la même année, *À la rencontre de la souffrance*, toujours aux éditions Abatos.

Certains de vos livres semblent plus destinés au grand public comme *Vivre l'après* en 2007 aux Éditions Dervy, ou plus récemment en 2023 deux publications aux Editions l'Harmattan *Ces deuils dont on ne parle pas*, *Les deuils anténataux*, ou encore *Voyage au cœur du deuil*. Votre engagement religieux se traduit avec la parution en 1998

aux éditions Siloë d'un ouvrage dont le titre *Médecine et religions. L'accompagnement médical dans le respect des croyances de chacun* montre toutes vos préoccupations éthiques.

Mais ce n'est pas tout. Passionné d'histoire, vous avez signé un mémoire de fin d'études en 1989 intitulé une *Étude d'un traité de pulsologie occidentale du XVI^e siècle. Comparaison avec la pulsologie chinoise*. Plus tard, inscrit entre 2011 et 2014 à l'École doctorale Espaces, Cultures, Sociétés d'Aix-Marseille, vous avez écrit une thèse « *La douleur au Moyen Âge : expression et représentation dans l'espace français XII^e – XV^e siècle* ». Vous avez également publié plusieurs livres d'histoire dont les titres éveillent notre curiosité : *L'étrange combustion de Tristan Thibaud - Les combustions humaines spontanées*, aux éditions Abatos en 2015 et la même année, dans la même maison d'édition, *Le templier de Saint-Gilles - Le secret des templiers*. Enfin en 2023, vous publiez aux éditions Spinelle *Le mystère du livre qui tue*.

A la retraite, vous voici journaliste à Radio Alliance Plus, membre de l'Académie catholique française, membre du Comité Régional de l'Enseignement catholique, du Centre de réflexions et d'études chrétiennes, et votre goût pour l'histoire ne s'est pas démenti puisque vous êtes membre de l'École Antique de Nîmes, de la Société d'Histoire de Nîmes et du Gard, de la Société d'histoire du Diocèse de Nîmes.

Et puis il y a la passion du cheval puisque vous fûtes alguazil dans les arènes de Nîmes et enfin, il y a Véronique et 4 enfants, Paul, Jean, Eugénie, Pierre ... ce qui n'est pas, ni le moins important, ni le moins chronophage dans une vie, vous me l'accorderez. Alors quel est votre secret ? Peut-être un jour, vous nous le direz...

Réponse de Jacques JAUME

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres titulaires de l'Académie de Nîmes,

Mesdames et Messieurs les membres correspondants de l'Académie de Nîmes,
Mesdames, Messieurs.

Je tiens dans le temps qui m'est imparti à remercier en tout premier lieu mes parrains.

Je remercie Jean Daniel Valade que je connais depuis que j'ai l'âge de dix ans, avec qui je partage de multiples passions, dont celle du cheval et celle de la tauromachie. Nous avons été alguazils ensemble et avons vécu les fastes des paseos.

Je remercie le Professeur Pierre Mares, je l'ai vu prendre la chefferie du service de gynéco-obstétrique du CHU de Nîmes et en faire un service de pointe international. J'étais présent en tant qu'externe dans la salle du sous-sol du service rue Hoche dont la décoration était toute particulière, faite de formica. Pierre Mares verra que je dis vrai. Il a été pour moi toujours bienveillant.

Je remercie le Docteur Bernard Cavalier, pédiatre, dont j'ai bien connu le Maître lui-même Académicien, le Docteur René Bosc que j'ai rencontré de multiples fois et qui m'a encouragé à l'imiter et à faire comme il l'avait fait pour la pédiatrie à l'hôpital de Nîmes, à m'imposer en créant la première consultation de sophrologie au CHU de Nîmes. Bernard Cavalier a fait vivre la pédiatrie nîmoise.

Je ne voudrais pas oublier Monseigneur Bernard Fougères qui est un ami de toujours de la famille de mon épouse Véronique et qui après nous avoir mariés a suivi notre famille, mes enfants Paul, Jean, Eugénie et Pierre et mes cinq petits-enfants. Il nous a accompagnés dans nos moments de joies et de peines.

Je ne peux pas omettre d'avoir une pensée émue pour une grande dame qui vient de nous quitter, une de vos consœurs : Madame Catherine Mares, que j'ai souvent rencontrée et avec qui j'ai beaucoup et longuement échangé, mais ces rencontres et leur contenu ne m'appartiennent pas.

Je souhaiterais ici lors de mon admission comme membre correspondant de l'Académie de Nîmes, corriger une réponse à une interview au sujet d'un de mes livres. Il m'avait été demandé «pourquoi avoir fait médecine ?» J'avais répondu maladroitement et banalement, beaucoup trop surpris par la question : «pour soigner».

Bien que cela soit vrai, soigner étant l'essence même de la médecine, ma réponse n'était que partielle et je veux réparer cette partialité devant vous qui m'accueillez aujourd'hui. **En fait j'ai fait médecine par amour !**

C'est l'amour qui m'a permis de franchir les étapes de l'initiation si délicate et si difficile que doit vivre l'impétrant médecin et le médecin abouti afin qu'il pratique pour, avec, par et dans l'amour, l'amour de l'autre, l'amour des autres. L'amour est avant tout la rencontre de l'autre et sa reconnaissance. Est bien loin de Sartre l'autre n'est nullement l'enfer c'est au contraire le Paradis, car c'est par la relation à l'autre que l'on aboutit à Dieu, au Dieu des chrétiens, lui qui bien qu'omnipotent et omniscient. Par sa kénose il a voulu rejoindre sa créature au sein de sa création pour l'aimer, se faire aimer et la sauver. Quel merveilleux projet et quelle réalisation !

Oui je l'avoue je suis un grand et un éternel amoureux de la vie et de ses merveilles, bien que très souvent incompréhensibles à nos yeux de simple humain. La vie est une expérience de la divinité. J'ai aimé mes parents, mon frère, mes grands-parents, mes amis, mon épouse Véronique, ma vraie image, sans elle je ne serais rien, mes enfants, mes petits-enfants, mes Maîtres qui m'ont tant appris et donné, mes patients qui m'ont tant apporté et qui m'ont formé à essayer de pratiquer la médecine. Il ne faut pas se tromper, les premiers formateurs du médecin ce sont ses patients. C'est en les écoutant, en essayant de les comprendre, de les toucher, en les rejoignant, en essayant de partager, de les aimer... que le médecin se forme et s'affine. Ce n'est pas le médecin le plus souvent qui fait le diagnostic, mais son patient, «son» au sens affectif du terme qui le fait, le médecin est simplement un révélateur. J'ai aussi aimé mes confrères qui m'ont tant fait réfléchir, la médecine, l'écriture et l'écriture à deux avec ma co-autrice Nathalie Rivière à qui je pense aujourd'hui et dont

le protestantisme m'a tant apporté et tant enrichi et avec qui nous avons écrit plus de vingt ans.

La médecine m'a fait vivre et pratiquer une éthique et une déontologie, son éthique et sa déontologie si merveilleuses et extraordinaires où le médecin doit s'oublier pour que son patient soit et puisse se vivre. L'éthique et la déontologie du médecin font qu'en s'oubliant lui-même, il doit s'occuper du plus démuné, du plus faible, du plus rejeté, du plus malheureux, du plus douloureux, du plus souffrant. La vie du médecin ne doit exister que pour changer cet état de fait et redonner à l'humain sa dignité et sa grandeur.

Quelle perspective pour une femme ou un homme de s'oublier pour que l'autre grandisse et quelle expérience que j'ai pu vivre au quotidien et qui m'a nourri, qui m'a transformé au point que le jeune étudiant que j'étais n'a plus rien à voir avec le vieil homme que je suis devenu, habité par la beauté et la grandeur de l'humain.

Je me permets encore ici de remercier Véronique qui m'a compris et m'a merveilleusement accompagné dans cette quête, ma quête de cet absolu de l'humain et de sa grandeur. Quotidiennement à mes côtés durant toutes ces années, elle a su être là, indispensable et unique partageant aussi bien le bon que le mauvais et me redonner courage lorsque je n'en avais plus. Elle a été mon pilier et m'a prouvé que je ne me trompais pas, me donnant en plus une des plus belles choses pour un homme : devenir père et vivre encore plus ce majestueux de la vie humaine.

Je ne crains maintenant qu'une chose au crépuscule de ma vie c'est de la perdre. Mais si je la perds, elle sera encore plus présente avant que je ne la rejoigne. La Présence se faisant surtout ressentir dans l'absence à l'Image du Christ.

Le Christ auquel je crois éperdument et à son éternelle Présence à nos côtés. Beaucoup savent que je transgresse souvent les dogmes dans mes réflexions et mes recherches. Avec ma foi concomitante à mon engagement de médecin, le Christ et son Don Sublime et Total qu'il

réalise pour nous sauver de nos incroyances, m'a accompagné en permanence. Il m'a toujours accompagné dans ma vie d'amoureux, continuellement et en permanence.

Je peux en témoigner en tant que médecin catholique et croyant, Il n'abandonne personne et n'abandonnera jamais personne. Il est le rocher comme nous le dit le Psaume 17 :

« Je t'aime, Seigneur, ma force : Seigneur, mon roc, ma forteresse, Dieu, mon libérateur, le rocher qui m'abrite, mon bouclier, mon fort, mon arme de victoire ! »

Je vous remercie vous toutes et vous tous qui me recevez au sein de votre compagnie, de l'honneur, du privilège et de l'immense bonheur que vous me faites. Votre accueil me permettra d'avoir un nouvel espace d'amour à réaliser.

Je n'ai qu'une crainte qu'une peur c'est de décevoir votre confiance et par avance si je vous déçois, je vous prie de bien vouloir m'en excuser et de ne pas trop mal me juger.

Et si en tant qu'Académicien même pour un membre correspondant de l'Académie de Nîmes nous devons prendre une devise, la mienne serait : *« Aimons-nous les uns les autres »*.

Alors encore un grand merci à vous, en espérant être à la hauteur de vos attentes.

« J'ai dit »

Les nouveaux membres correspondants sont chaleureusement applaudis. La Présidente invite l'assemblée à venir partager une coupe de champagne dans les salons du premier étage.

La séance est levée à 17 heures.

Séance du vendredi 30 mai 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Cabane, Mazauric, Pallier, Poujoulat. MM. Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Fougères, Jas, Marès, Penchinat, Salenson, Simula, Tran

Correspondants présents : Mmes Béné, Brousmiche, Giacomoni, Padberg-Jeanjean. MM. Beynet, Jacques Cadène, Feller, Krabch, Nicolas, Odilon, Ott, Ribstein, Ventura.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 16 mai qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Nous avons appris la disparition du mari de notre amie Gabrièle Padberg-Jeanjean. Robert Jeanjean s'est éteint dimanche dernier 25 mai suite à une longue maladie. Ses obsèques se sont déroulées mercredi 4 juin à 15 heures au crématorium de Nîmes.

Nous avons adressé à notre amie Gabrièle nos plus sincères condoléances.

- Suite à l'envoi début mai de l'agenda actualisé des séances ordinaires et des manifestations clés, une erreur a été commise concernant la date de l'organisation de la sortie récréative et culturelle à Carpentras. Il s'agit du samedi 25 octobre.

- Dimanche 29 juin, nous rappelons l'organisation de notre déjeuner champêtre au Moulin Gazay selon une formule conviviale qui a été particulièrement appréciée les années précédentes. La participation est de 40 euros et pourra être réglée le jour même auprès de notre trésorier.

Mme la Présidente prend la parole pour présenter la communication de Jean Ribstein, membre correspondant, intitulée : « *Troubles dans le genre. Questions posées à la médecine* ».

Cher confrère,

Nous avons, je crois, tous une grande impatience à vous entendre sur un thème sociétal, explosif, sulfureux, troublant pour le moins. : « *Trouble dans le genre. Questions posées à la médecine* ». Merci de parler en médecin, très autorisé que vous êtes, dans cette assemblée qui en compte beaucoup d'autres, éminents. Votre intense confrontation au corps et à la souffrance humaine est un prisme qui donne à votre regard sur les problèmes de nos sociétés contemporaines une profondeur et une analyse à la fois spécifique et passionnante.

Médecin, vous l'êtes depuis 1979. Fils d'un Alsacien et d'une Aveyronnaise, vous voyez le jour à Montpellier en 1950 où votre père était un professeur de psychiatrie réputé et votre mère, professeure de lettres classiques. Vos études de médecine, commencées à Strasbourg, se poursuivent à Montpellier.

Je me dis parfois que les étudiants en médecine de Montpellier ont beaucoup de chance : celle de fréquenter ce qui est considéré comme la plus ancienne école universitaire de médecine du monde encore en activité. Ils sortent de leurs études, chargés de l'aura, du génie, du souffle des illustres médecins arabes qui l'ont fréquentée et des grandes figures Arnaud de Villeneuve, Gérard de Solo, Guy de Chauliac, François Rabelais, Nostradamus et tant d'autres...

Reçu au concours d'internat des hôpitaux de Montpellier en 1979, vous terminerez ce cursus par une médaille d'or. Vos spécialités sont nombreuses : immunologie, hématologie, néphrologie, et surtout l'hypertension qui est votre domaine de compétence privilégié. Deux années en 1981 et 1982, passées à San Francisco en Californie, sont consacrées à la recherche portant sur les maladies rénales et viennent couronner votre formation.

Vous avez été pendant plus de 20 ans à la fois praticien des hôpitaux et enseignant, professeur des universités à la faculté de médecine de Montpellier. Vous vous intéressez aussi aux médicaments, travaillant à l'Agence du Médicament et conseiller scientifique de plusieurs laboratoires pharmaceutiques.

Passionné de réflexion intellectuelle et de culture, vous faites partie de plusieurs sociétés savantes comme la Société française de Médecine interne, la Société française de Cardiologie et Société française d'Hypertension artérielle. A ce titre, vous avez organisé et présidé de nombreux colloques dont beaucoup, surtout sur l'hypertension, avaient des dimensions internationales. Ce qui a trait aux addictions, prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie, ont également mobilisé votre énergie et ouvert ce qui était pour vous un nouveau champ de recherche. Plus de 170 articles scientifiques portent votre signature ainsi que de nombreux chapitres de livres souvent consacrés à l'hypertension artérielle.

La dimension religieuse est également présente dans votre activité puisque vous avez longtemps présidé l'Aumônerie Universitaire Protestante de Montpellier, ainsi qu'un groupe de réflexion éthique et un café théologique. Je suppose que c'est au travers de ces activités que vous avez rencontré notre confrère Olivier Abel qui va vous amener jusqu'à nous comme membre correspondant reçu le 13 mai 2022 avec également le parrainage de François-Bernard Michel et le « marrainage » (que l'Académie française me pardonne !) de Michèle Pallier.

Depuis, vous avez proposé le 30 juin 2023 une communication *John Locke un passeur de passage en Languedoc (1676-1678)* qui nous a

joliment promenés dans la campagne montpelliéraine et gardoise du XVII^e siècle nous apprenant que la meilleure huile d'olive à cette époque était celle d'Aramon et que le vin de Saint-Chian-de-la Corne, pourtant très bon marché, était bien meilleur que ceux qu'on trouve à Paris !

Aujourd'hui, vous nous parlez du genre. Sujet sérieux s'il en est, sujet qui nous concerne tous dans notre identité la plus profonde. La quantité d'ouvrages et de films consacrés à ce thème montre combien ces questionnements traversent chaque individu et toute la société. Pas seulement aujourd'hui d'ailleurs car on retrouve ces interrogations dans le passé chez les philosophes de l'Antiquité. En matière de genre, quelle est la part de l'inné ? de l'acquis ? Simone de Beauvoir a bouleversé la vie de bien des femmes et a bousculé bien des certitudes avec sa célèbre citation extraite du *Le Deuxième Sexe* publié en 1949 : « On ne naît pas femme : on le devient ».

Reste la souffrance des individus confrontés à leur questionnement identitaire. Celle-là est bien réelle et comme toute souffrance, très respectable et à prendre en compte. Merci de nous éclairer de votre regard de médecin sur ces questions si délicates. Nous vous écoutons...

Résumé

La question du genre, qui s'est installée dans le débat public, trouble singulièrement la médecine. Il se dit que notre système de santé est figé dans un ordre patriarcal - à l'ombre tutélaire du « Père de la médecine ». Que la répartition des rôles de soignants est « genrée ». Que les femmes sont moins bien soignées que les hommes, et qu'elles n'occupent qu'une place de second ordre dans la recherche médicale.

De fait, la profession médicale a longtemps été déclinée au masculin, quand le métier infirmier l'était au féminin. Le corpus hippocratique et son héritage ont longtemps tergiversé sur la « nature » du corps de la femme (un « moindre mâle » a-t-il même été suggéré).

Depuis bientôt un siècle, de surcroît, s'est développée une critique radicale de la norme binaire en matière de sexe et de genre, assortie d'un

désir de s'en émanciper. Il a été proposé de prendre en considération une multiplicité des sexes et une diversité des genres en matière d'identité comme de place sociale. De façon paradoxale, il a été paru dans le même temps nécessaire de concevoir, puis autoriser la réalisation d'une transition entre les deux sexes.

Sur la base des progrès d'un savoir scientifique et d'un savoir-faire technique, et de la progression d'une demande sociétale, le corps médical doit à la fois donner son avis sur les troubles du développement sexuel (chez les athlètes de haut niveau par exemple) et prendre en charge les transitions de sexe.

Cette communication était illustrée par un magnifique diaporama.

Après les questions d'usage, Mme la présidente Francine Cabane lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 13 juin 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Mazauric, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Jas, Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brousmiche, Giacomoni, Padberg-Jeanjean. MM. Jaume, Nicolas, Odilon, Polge.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et salue la présence de Claire des Mesnards, pasteur à Nîmes, François Clavairolly, ancien président de la Fédération protestante de France et Laurence Remaud, inspectrice pédagogique régionale. Elle donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 16 mai qui est mis aux voix puis adopté.

La parole est donnée à notre consœur Véronique Blanc-Bijon qui a accepté de finaliser, en relation avec les services dédiés de la ville, l'organisation des visites de notre hôtel pendant le week-end consacré aux Journées Européennes du Patrimoine les samedi 20 et dimanche 21 septembre. La participation des consœurs et confrères est la bienvenue. Nous vous remercions de prendre contact en écrivant à : veroniqueblancbijon9@gmail.com

Information

Notre consœur et poète, Anne Brousmiche, membre correspondant, a été récompensée au cours de ce premier semestre. Elle a obtenu, pour la seconde année consécutive, un diplôme aux Jeux Floraux du Genêt d'or de Perpignan pour « *Premiers mots* », haïkus dédiés au poète catalan Antonio Machado.

Ouvrage

Notre confrère le docteur Jacques Jaume, membre correspondant, offre à l'Académie son dernier ouvrage édité chez Spinelle « Proposition de l'étude du vécu du mourir ». Préface de Pierre de Lauzun.

Notre confrère dispose d'un site internet : <https://docteur-jacques-jaume.fr/>

Mme la Présidente prend la parole pour présenter la communication de Sylvie Franchet d'Espèrey membre résident, intitulée : « *Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter.* »

Chère consœur,

Dans cette ville pétrée de romanité, notre Académie avait grandement besoin de compter parmi ses membres une latiniste distinguée. Nous ne pouvions rêver mieux qu'une éminente professeur de la Sorbonne et votre présence honore grandement notre compagnie.

Née à Athènes, les vents de la Méditerranée et de l'Antiquité classique ont soufflé sur votre berceau. Votre père, Jacques Bompaire, helléniste de renom et de talent, était après-guerre membre de l'Ecole française d'Athènes - d'où votre naissance au pied de l'Acropole - avant de devenir professeur d'université à Rennes puis recteur d'académie, président de l'Université Paris-Sorbonne et de la Société d'histoire du protestantisme français. Prédestinées donc, vos études vous mènent vers une agrégation de lettres classiques puis un doctorat d'Etat en littérature latine qui

vous ouvre les portes de l'université. Vous enseignez le latin d'abord à l'université de Nantes, puis à Paris IV et Paris-Sorbonne avant de descendre de 1997 à 2008 dans le Sud exercer vos talents à l'université de Bordeaux III – Bordeaux Montaigne. Enfin retour vers Paris et la Sorbonne où, pendant 10 ans, vous terminez votre carrière, devenant le 1^{er} septembre 2017, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne devenue la même année Sorbonne Université.

Cette longue carrière universitaire est jalonnée d'engagements administratifs importants puisque vous avez été membre du Conseil d'administration de l'Université à Paris IV, Directrice du Département de latin à Bordeaux 3, membre du Conseil des Etudes et de la Vie universitaire CEVU et du CNU Conseil National des Universités. Enfin, vous avez participé à de nombreux jurys pour décerner des prix ou des concours comme le CAPES et encadré des thèses d'étudiants. Intense travail donc assorti de publications nombreuses. Il y en a tant que je ne me risque pas à les citer. Vous avez souvent écrit en collaboration avec des collègues ce qui montre votre sens du travail collectif. Le dernier ouvrage en date paru en 2022 s'intitule *Dialogue, dialogisme et polyphonie dans les textes rhétoriques et philosophiques de l'Antiquité classique*, en collaboration avec Anne-Marie Favreau et André Rehbindler aux éditions Ausonius à Bordeaux.

Le temps de la retraite est à Nîmes. Pourquoi Nîmes et pourquoi l'Académie ? Nîmes et un « retour » dites-vous. Vos attaches familiales sont dans cette ville où le nom de votre mère Marianne Silhol renvoie à des pages entières de l'histoire de notre ville. Illustre famille originaire de Saint-Ambroix où André, François, Alfred, et d'autres se sont succédé pour construire la belle aventure industrielle et politique que l'on sait. La famille Bompaire côté paternel est de Bédarieux, ville natale de Paul Rabaut, le pasteur du Désert. Votre père fut membre non résident de l'Académie de Nîmes de 1956 (il n'avait alors que 32 ans) jusqu'à son décès en 2009 soit pendant 54 ans, presque un record comme le soulignait Alain Penchinat en vous accueillant il y a moins de deux ans le 10 novembre 2023 en qualité de membre résidente.

Deux ans c'est peu et pourtant, vous êtes très présente dans notre Académie, impliquée dans la commission des publications, participant activement dès décembre 2023 à l'hommage qui fut rendu à un grand latiniste nîmois Gaston Boissier, membre de l'Académie de Nîmes avant de devenir membre de l'Académie française dont il fut le secrétaire perpétuel pendant 13 ans, de 1895 à sa mort en 1908. Pour avoir eu le bonheur de partager des moments de travail avec vous dans le cadre de la préparation de cet hommage, je peux témoigner, comme dit Alain Penchinat et je le cite « combien transmettre vos valeurs, vos goûts, votre foi sans prosélytisme mais avec conviction est l'un de vos moteurs de vie ».

Votre engagement religieux au sein de la communauté protestante est aussi une constance de votre vie. Conseillère presbytérale puis présidente de la paroisse de Batignolles à Paris, où vous avez organisé l'accueil de sans-papiers, vous avez aussi été membre de la Commission des Ministères de l'Église Réformée de France et présidente pendant six ans de l'Institut protestant de théologie, comprenant les deux facultés de Paris et de Montpellier. A Nîmes, vous avez eu à cœur pendant votre mandat de présidente du conseil presbytéral de faire vivre cette communauté protestante, dites-vous, « dans sa diversité et dans son unité ». Très attachée à l'œcuménisme, vous êtes engagée dans le Comité nîmois des églises chrétiennes et vous avez su, au sein de notre Académie, avec Mgr Fougères et Michel Desplan trouver la voie de l'apaisement et du dialogue quand il le fallait.

Vos spécialités sont la poésie latine classique, la poésie épique, surtout Virgile et Lucain, et la rhétorique, notamment Quintilien. J'aime la manière dont vous vous enthousiasmez pour la poésie latine. Lors de votre discours de réception, vous citez avec admiration le passage de l'Enéide où les marins, compagnons d'Enée, voient la terre d'Italie et crient trois fois le mot « Italie ». Vous dites : « Résonnant sur le silence de la mer et dans la lumière indécise et rougeoyante de l'aurore, cette clameur a quelque chose de sublime dans sa simplicité même ».

Aujourd'hui, vous nous parlez de la notion d'autorité chez les Romains. Notion que les médias brandissent allègrement à chaque dérapage de la jeunesse pour s'exclamer qu'il n'y a plus d'autorité. Chacun ici sait combien la construction de l'autorité est difficile. Elle ne repose jamais durablement sur la contrainte et la peur des sanctions. La seule vraie autorité est celle que l'Autre vous reconnaît parce qu'il mesure tout ce que vous lui apportez, parce que votre autorité l'autorise justement, Lui, à aller plus loin, plus haut, à être plus droit. Eduquer, c'est élever, mettre droit... Quintilien disait : « Celui qui commande avec modération enseigne davantage ». Merci de nous aider à réfléchir à tout cela. Nous vous écoutons...

Résumé

Si la notion d'autorité revient souvent dans l'actualité, c'est d'abord l'origine romaine de cette notion qui est l'objet de la communication. Présente dès les premiers siècles de la civilisation romaine, elle recouvre principalement les domaines du droit, de la religion et de la politique. Le sens premier de « surcroît de force accordé par les dieux pour une entreprise » se déploie dans ces divers champs, autour de l'idée de « garantie ». L'autorité est une relation dissymétrique, mais reconnue et acceptée comme telle. Elle suppose un consensus sur des valeurs communes, qui constituent à Rome le *mos maiorum*, la coutume des ancêtres. Dans le champ politique l'*auctoritas* s'oppose à la *potestas*, l'autorité du sénat s'oppose au pouvoir des magistrats. Cette paire est fructueuse pour la compréhension de l'autorité jusqu'à aujourd'hui. Une extension de la notion dans le domaine de la rhétorique et du langage ouvre le champ.

La compréhension de l'autorité ici présentée correspond en grande partie aux « institutions invisibles », qui sont l'objet d'un ouvrage récent de Pierre Rosanvallon.

Après les questions d'usage, Mme la présidente Francine Cabane lève la séance à 17 heures 45

Séance du vendredi 27 juin 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Cabane, Deronne, Franchet d'Espèrey, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Jas, Meunier, Orliac, Salenson, Simon, Simula, Tran, Trarieux, Valade.

Correspondants présents : Mme Giacomoni. MM. Krabch, Nicolas, Odilon, Ott, Pey, Ribstein.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 13 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Information

Notre confrère uzétien Christian Feller a fait don à la Médiathèque de Carré d'Art et à l'Académie de Nîmes d'une très grande partie des archives de l'écrivain, journaliste et mémorialiste Jean-Jacques Brousseau, qui fut le secrétaire d'Anatole France et qui, après le succès de son *Anatole France en pantoufles*, avait acheté l'hôtel d'Amoureux sis à Uzès. Au début de la seconde guerre mondiale, il y avait transporté ses archives. Celles-ci comportent un ensemble important de dossiers constitués par Brousseau au sujet de ses livres, de ses enquêtes - littéraires essentiellement, dont celles autour des manifestations raciniennes de 1929 à Uzès et de celles projetées en 1939, de portée plus nationale -. En outre, Christian Feller a

offre un millier de livres reçus par Brousson de la part de ses confrères journalistes, romanciers, historiens, livres revêtus d'envoi d'autographe signés et qui sont un moment de la littérature entre les deux guerres mondiales. Trois cents de ces livres restent à Carré d'Art et sept cents reviennent à la Bibliothèque de l'Académie, suite à l'acceptation de ce don par le Bureau qui a demandé à Jean-Louis Meunier, rapporteur de la commission bibliothèque de l'Académie d'organiser la réception de ce dernier. Nous remercions chaleureusement notre confrère Christian Feller : dossiers et livres sont à la disposition des chercheurs, dont certains se sont déjà manifestés pour travailler.

L'ordre du jour prévoit la réception de Christophe Orliac, Architecte DPLG, ingénieur en chef territorial en qualité d'académicien résidant au fauteuil de René Chabert devenu membre honoraire.

A la demande de Mme la présidente, M. Christophe Orliac est accompagnée dans la salle des séances par le secrétaire perpétuel et deux de ses parrains Hélène Deronne et Hubert Emmery.

Mme la Présidente s'exprime en ces termes :

Cher confrère,
Cher Monsieur Orliac,
Cher Christophe,

Nous devons remercier notre consœur Hélène Deronne, votre marraine, et vos deux autres parrains, Antoine Bruguerolle et Hubert Emery d'avoir eu la belle idée de proposer à notre compagnie votre venue comme membre résidant. Vous voilà donc parmi nous et quand j'ai lu sur votre CV « Chargé de mission environnement et patrimoine », je me suis réjouie pour l'Académie de Nîmes de l'arrivée au cœur de nos échanges et de nos débats de compétences aujourd'hui indispensables pour comprendre le monde. Ces deux thématiques, l'environnement et le patrimoine, si fondamentales pour la géographe que je suis, sont à l'articulation des grandes problématiques du développement des sociétés humaines. Notre environnement constitue notre espace de vie, infiniment

complexe, fragile, en perpétuelle évolution et tout déséquilibre a des conséquences à long terme souvent ignorées et parfois très graves. J'y reviendrai.

Parlons de vous, qui n'êtes pas Nîmois, puisque né à Versailles un 1^{er} avril... et ce n'était pas une plaisanterie ni un poisson d'avril pour amuser la famille. Voir le jour, pour la première fois en ce monde, à Versailles vous prédestinait à vous intéresser au patrimoine car, que l'on aime ou pas le faste grandiose de la Galerie des glaces et les gigantesques façades néoclassiques du plus célèbre palais du monde, voilà bien une référence architecturale absolue et un patrimoine oh combien prestigieux !

Après vos études à l'école d'architecture et des Beaux-arts de Saint-Germain, diplôme d'architecte dans la poche, vous tentez un parcours de dessinateur indépendant en région parisienne avant de passer le concours d'ingénieur en chef territorial. Ce concours de la fonction publique vous amène à travailler comme chargé d'opérations immobilières à l'Office public de l'habitat dans le Val d'Oise. Vous participez dans ce cadre à la rénovation de milliers de logements avec des projets, innovants pour l'époque, comme l'ajout d'ascenseurs pour améliorer l'accessibilité aux logements.

Arrivé à Nîmes en 2000, vous êtes recruté à Habitat du Gard, établissement public office d'HLM, 1^{er} bailleur social du département, d'abord en tant que responsable de l'agence Nîmes Ouest puis à partir de 2009 et pour 10 ans, comme responsable du patrimoine d'Habitat du Gard pour tout le département.

Depuis 2018, en charge de la mission « environnement et patrimoine », vous vous penchez plus particulièrement sur les problèmes de l'accessibilité, de la sécurité incendie, de l'amiante..., mais aussi du bilan de gaz à effet-de-serre, le but étant pour Habitat du Gard d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

On sent bien à lire votre CV qu'on n'a pas eu besoin de vous convaincre, ni de vous encourager au sein d'Habitat du Gard dans ces combats pour

un développement durable. Vous avez l'écologie chevillée au corps et vos engagements associatifs le prouvent grandement.

Cette passion pour les questions écologiques est arrivée dans votre vie comme un coup de tonnerre, dites-vous, une révélation à travers des écrits qui vous ont bouleversé. Tout d'abord, il y eut l'encyclique *Laudato Si* du Pape François qui, en 2015, lance un cri d'alarme : « *le monde qui nous accueille s'effrite et s'approche peut-être d'un point de rupture* ». Il en appelle à l'écologie intégrale et à la coresponsabilité face à l'urgence climatique. L'année suivante, vous découvrez les textes et la pensée de Pierre Rabhi au travers de son ouvrage intitulé « *Vers la Sobriété heureuse* ». Il y prône un mode de vie plus simple, plus respectueux de la Nature et qui peut être un chemin de bonheur, non pas de pauvreté subie mais d'une sobriété choisie où l'homme se libère des dépendances matérielles.

Vous vous mobilisez alors pour « LES COMMUNS D'ABORD ». La politologue américaine, Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, a redéfini cette notion de « biens communs » comme regroupant les ressources en eau, les forêts, les pâturages, les zones de pêche, les jardins partagés, et même les communs numériques comme *wikipédia* que nous sommes si nombreux à partager. Elle a montré comment ces biens peuvent être gérés par des communautés locales sans les privatiser, ni les étatiser. Les questions demeurent nombreuses : comment faire pour définir les règles d'usage, pour permettre à chacun d'accéder à ces biens, pour associer les usagers aux décisions de réglementation, prévoir des sanctions, des systèmes de médiations en cas de conflit d'usage ? Le pari d'Elinor Ostrom est que les communautés savent mieux faire que le marché ou l'Etat quand il s'agit de partager les ressources.

Vous vous engagez aussi pour le pacte de la transition et militez au sein de l'association « Les Shifters », créée en 2014 pour apporter un soutien bénévole au centre de réflexion *The Shift Project*, qui œuvre à la décarbonation de l'économie et à penser la ville autrement.

Votre connaissance des problèmes de nos sociétés contemporaines confrontées à la nécessaire décarbonation, vous vaut d'être appelé en conférence dans les lycées de Nîmes et de la région. Enfin, la générosité n'ayant pas de frontières, ni l'humanité d'ailleurs, vous œuvrez également au sein d'associations solidaires envers les migrants et les pays en développement.

J'aime l'idée que vous allez pouvoir apporter au sein de nos débats cet engagement écologique marqué. Les questions écologiques sont complexes et les débats peuvent être clivants. Chacun le mesure quand il est question d'empêcher les vieilles voitures diesel de pénétrer au cœur des villes pour lutter contre une pollution évidente qui tue y compris de jeunes enfants. Mais interdire l'accès aux cœurs des villes à des personnes à faibles revenus qui n'ont pas les moyens de changer leur vieux diesel contre un véhicule électrique, n'est-ce pas encourager une forme de ségrégation sociale ? Cet exemple en est un parmi de très nombreux. Rien n'est simple. Proche du monde agricole gardois, je peux vous dire que les débats sont âpres quand il s'agit, au nom de l'écologie, de perdre une récolte et le travail de toute une année !

C'est pourquoi le sujet est si intéressant. Comment les sociétés trouvent des solutions, s'adaptent, modifient les comportements ? par la loi ? par la contrainte ? par la violence ? par le débat ? par l'argumentaire ? par la persuasion ? Nous sommes à la croisée des chemins et il nous faut réfléchir pour trouver les voies de la sagesse.

Pour nous géographes, l'environnement est un concept multidimensionnel au carrefour des éléments naturels (relief, géologie, climat, hydrographie), des éléments techniques apportés par les hommes pour maîtriser et s'approprier des territoires (limites, bornages, mises en exploitation, cultures, désherbage, déforestation ou au contraire reboisement, constructions d'infrastructures, routes, ponts, canaux,...) et d'éléments sociaux (modes de vie, d'habitat, de circulation, d'organisation des espaces). Autrement dit, l'environnement est au cœur

de la géographie dans sa complexité qui fait que lorsqu'un des éléments change, par exemple les crues ou la désertification, il faut tout repenser.

Votre venue parmi nous aidera à l'approfondissement de ces réflexions et nous mènera vers plus de conscience civique et politique.

Je vous souhaite la bienvenue au sein de notre compagnie.

Réponse de Christophe Orliac.

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

Je souhaite avant tout remercier Madame la présidente, Francine Cabane pour ses mots d'accueil, et vous remercier, vous toutes et tous, membres de cette noble institution, pour votre présence. Merci Monsieur le secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, pour m'y avoir guidé avec bienveillance depuis un an. Et merci à mes parrains et marraine, Hélène Deronne, Hubert Emmery et Antoine Bruguerolle, ce dernier aujourd'hui excusé.

Mon cher Hubert, tu vas t'éloigner de Nîmes au moment où je suis reçu à l'Académie. Au-delà de la coïncidence, j'y vois l'occasion d'y prolonger ton engagement.

Je suis d'autant plus honoré aujourd'hui que je partagerai la promotion 2025 de l'Académie avec Mohammed Krabch que j'apprécie beaucoup et que nous accueillerons le 19 décembre.

Je remercie également les quelques amis, compagnons de route ici présents, mes enfants, ceux descendus spécialement de la capitale, et mon épouse Cécile ! Merci à toi, Cécile, pour m'avoir toujours supporté, dans tous les sens du terme ; sans toi, je ne serai pas là aujourd'hui.

Comme c'est l'usage, je souhaite dire quelques mots sur mon prédécesseur, aujourd'hui grand voyageur, le docteur René Chabert qui entra à l'Académie en 2007 et en fut président en 2012.

Gardois d'origine, né à Molières-sur-Cèze dans le nord du département, René Chabert fit de brillantes études, obtenant successivement un DEA de neurobiologie sensorielle à Montpellier, puis un DEA à l'École pratique des Hautes Études, suivi, dans ce même établissement, d'une thèse en neurobiologie qui lui a permis d'accéder au titre de docteur et à la qualification de maître de conférences des Universités.

Il a, tout au long de sa carrière, voulu conjuguer ses travaux de recherche et la pratique du soin, le service des autres ayant beaucoup mobilisé son énergie. Il créa l'association régionale ARIEDA et s'y impliqua de 1979 à 1987 pour l'intégration des enfants déficients auditifs dans le milieu scolaire. Puis, pendant neuf ans, de 1987 à 1996, il a été secrétaire du comité nîmois de la Croix Rouge française. Son action au moment des inondations du 3 octobre 88, aux côtés de Georgina Dufoix, lui a valu la médaille de la ville de Nîmes, des mains de Jean Bousquet.

Le jour de sa réception, René Chabert a déclaré *“adhérer complètement à l'idée que les connaissances scientifiques ne sont pas des ennemies de la foi et sont compatibles avec le respect des confessions et de la laïcité”*, ce que j'aurais moi-même aimé écrire.

A travers ses communications pour l'Académie, il nous emmène, parfois avec humour, dans un univers scientifique dont il nous fait découvrir la richesse ; j'y ai relevé avec intérêt les prolongements vers les autres sciences mais aussi vers les arts, la philosophie et la métaphysique, preuve, s'il en fallait, de sa grande culture.

1. Préambule

1.1 Académie vs ignorance

Je me suis aperçu, en lisant le discours de réception de Monsieur Chabert que celui que j'avais préparé aujourd'hui était d'une forme sensiblement

différente, proche ce que l'on appelle ici une communication : mon propos se nourrit de façon plus ou moins explicite des entretiens individuels que nous avons eus depuis l'année dernière, en plus de vous livrer, si je puis dire, le fond de ma pensée, sociale, chrétienne, et un peu de mes rêves.

Au cours de ces entretiens, j'ai entendu que l'on hésitait parfois entre vivre caché et se montrer. J'aurais par tempérament tendance à choisir la première option si le contexte sociétal marqué par l'élection américaine n'avait pas grandement renforcé la raison d'être de l'Académie, à mes yeux gardienne du savoir : la nouvelle Administration, outre-Atlantique, s'en est pris en effet à la science et à la connaissance de façon frontale, jusqu'à même interdire par décret, l'emploi de certains mots comme « climat » dans les thèses de recherche.

Pourtant l'urgence d'agir est là et le public, en tout cas sur notre vieux continent, est largement sensibilisé aux questions environnementales, preuve en est le record européen de financement participatif battu par l'association The Shift Project dont je participe à la diffusion des travaux : elle vient, en effet, de rassembler en un mois, pas moins de 3,3 M€ afin d'élaborer des propositions pour la France sur l'énergie et le climat, et d'éclairer le débat public avant l'élection présidentielle de 2027.

1.2 Médias & désinformation

L'obscurantisme politique dépasse malheureusement les frontières américaines, trouvant dans beaucoup de grands médias, complaisants et orientés politiquement, une très puissante caisse de résonance.

Chaque année, la petite ville de Davos dans les Alpes suisses accueille de nombreux chefs d'Etats et chefs d'entreprises dans le cadre du Forum économique mondial. Or en s'appuyant sur une enquête menée auprès de 1500 experts issus notamment du monde académique, de l'entreprise et de l'autorité publique, le Forum de Davos a établi un classement des risques globaux à court terme (2 ans), au premier rang duquel : la désinformation.

Mon propos tiendra donc en trois parties : la première, politique non-partisane, la deuxième, spirituelle et, pour terminer, l'habitat qui occupe toujours ma carrière professionnelle.

Concernant la politique, je ne suis pas encarté, encore moins candidat, et j'éviterai toute allusion au contexte nîmois, mon association Les Shifters, affiliée au Shift Project, préparant, par ailleurs, des initiatives à l'occasion de l'élection municipale de mars prochain.

2. Politique

A ce sujet, j'ai eu l'idée d'établir un parallèle entre les compétences exclusives des maires en matière de police et le niveau de risques globaux auxquels doivent être exposées leurs populations.

Les compétences exclusives d'un maire en matière de police sont définies par le Code général des collectivités territoriales ; elles sont au nombre de quatre : sécurité et salubrité publiques, bon ordre et sûreté.

Les quatre principaux risques globaux à terme (10 ans), selon le rapport du Forum économique mondial de Davos, sont : le changement climatique, la perte de biodiversité, les pénuries de ressources naturelles et le dérèglement du système terrestre.

2.1 Sécurité publique & changement climatique

Conséquence d'un réchauffement de 4°C tel qu'annoncé par le Gouvernement pour l'hexagone d'ici la fin du siècle, le climat sec, semi-désertique, de l'Andalousie remontera à Nîmes en 2050, celui de Marseille devenant, lui, non pas semi-désertique mais désertique, tout court. À l'origine : notre consommation effrénée d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent et s'accumulent dans l'atmosphère.

Quelle sécurité face à la multiplication de ces événements météorologiques extrêmes ? Vagues de chaleur en ville telles que celle-

ci, inondations comme à Valence, incendies comme à Los Angeles, fissuration des maisons par retrait gonflement des argiles, dégradation des infrastructures, tempêtes à répétition et autre recul du trait de côte.

L'objet du Shift Project est de trouver la façon optimale de concilier l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses conséquences. Son plan de transformation de l'économie française édité en 2022 a donné lieu à une étude sur la résilience des territoires, déclinée selon leur typologie, jusqu'ici à Nîmes où nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion d'en présenter le contenu.

2.2 Salubrité publique & perte de biodiversité, effondrement de la biosphère

Les scientifiques parlent parfois de “sixième extinction de masse”, après celle que l'on dit causée par la chute d'un astéroïde, celle-ci, la sixième, étant le fait d'une seule des espèces de la biosphère : l'homme, qui a fait disparaître ces cinquante dernières années 73% des populations d'animaux vertébrés sauvages et en seulement trente ans, en Europe, 80% des populations d'insectes.

En cause, en plus du changement climatique, la destruction des habitats naturels, la pollution, la surpêche, l'introduction d'espèces invasives avec la mondialisation et les engrais et pesticides de synthèse en agriculture conventionnelle.

Or la biodiversité a cette précieuse capacité de diluer les agents pathogènes, bactéries, virus ou parasites, qui se transmettent des animaux vertébrés à l'homme, et vice-versa, provoquant maladies ou infections appelées zoonoses.

C'est pourquoi l'association « Une seule santé » qui rassemble les plus grandes institutions européennes, en appelle à considérer la santé à une échelle systémique et invite à une action intégrée de la santé des humains, des animaux et de l'environnement.

Ce concept est porté en France par le groupe SCET, filiale de la Caisse de dépôts, considérant que 70 % de notre état de santé dépend de notre cadre de vie et des politiques publiques locales; il incite les collectivités, comme la ville de Marseille, à mettre la santé au cœur de leur action.

2.3 Bon ordre & pénuries de ressources naturelles

Le Club de Rome, cercle de réflexion international, demanda en 1972 à un groupe de chercheurs du MIT de faire tourner tous les modèles prédictifs afin de mesurer les limites de la croissance, d'où le rapport éponyme, aussi appelé "rapport Meadows" du nom de ses principaux auteurs, le couple Donella et Dennis Meadows.

Que nous dit-il ? Après une forte progression au XXème siècle, les courbes de population, de ressources non-renouvelables, de nourriture, de services et de production industrielle, toutes ces courbes vont s'infléchir dans les premières décennies du XXIème siècle puis décroître inexorablement or c'est exactement ce qui a commencé à se passer, en particulier les ressources non-renouvelables, déjà en baisse, comme l'a vérifié en 2021 l'économiste hollandaise Gaya Herrington.

Une autre économiste, l'américaine Kate Raworth, a élaboré une nouvelle théorie dite « du donut », traduire « beignet », à la recherche d'un équilibre entre un plancher social formé d'un panel des besoins fondamentaux, et un plafond environnemental des neuf limites planétaires dont six sont déjà dépassée et une septième est en passe de l'être, à savoir le niveau d'acidification des océans.

De courageuses collectivités, comme la Région de Bruxelles-Capitale, se sont ainsi livrées à de fastidieux exercices de comptabilité matérielle sur leur propre territoire et à la recherche d'actions correctives d'ajustement, en concertation avec le public et les acteurs concernés, pour se maintenir dans cette zone d'équilibre entre plancher social et plafond environnemental.

2.4 Sûreté & bouleversement du système terrestre

Réchauffement global, sixième extinction de masse et pénuries de ressources sont autant de facteurs de déstabilisation pour les sociétés humaines : on a souvent vu dans le Printemps arabe une aspiration pour les peuples à s'affranchir d'un pouvoir oppressant mais se souvient-on du contexte climatique et énergétique dans lequel il est survenu.

Trois facteurs se sont combinés, deux climatiques et un énergétique. Deux facteurs climatiques : un stress hydrique dans le bassin méditerranéen faisant baisser la production de blé et une année 2010 de canicule en Russie qui produit un cinquième du blé mondial mais doit alors fermer ses exportations pour nourrir sa propre population. Un facteur énergétique : celui du pic pétrolier conventionnel en 2006, suivi, en 2009, de la crise financière dite « des subprimes » qui lui est liée, d'où une baisse de l'activité touristique et des recettes associées.

Le Maroc qui a développé une agriculture de subsistance et l'Algérie, encore combien de temps exportatrice de pétrole ? Ces deux pays vont s'en sortir mais pas la Tunisie ni l'Égypte, sans parler de la Syrie qui, de toute façon, avait déjà peu de recettes touristiques.

Les conditions environnementales sont donc des déterminants de premier ordre des conflits sociaux ou géopolitiques mais la paix ne saurait s'instaurer durablement sans la spiritualité ni la fraternité, deux sujets que je vous propose d'aborder à présent.

3. Spiritualité et fraternité

“Pace e Gioia Sia Con Voi”, sont les premières paroles du nouveau pape Léon XIV, tout juste nommé, au balcon de la basilique St Pierre : *« La paix et la joie soient avec vous ! »* : ce n'est pas une simple formule empruntée à Jésus ressuscité devant ses disciples, c'est une proclamation faite aux fidèles qui l'écoutaient et au monde entier, où son prédécesseur voyait ce qu'il appelait *« la troisième guerre mondiale par morceaux »*. N'est-on pas focalisés sur l'Ukraine et Gaza alors qu'au Soudan, au

Congo et au Cameroun, pour ne citer que ces pays, on compte les morts et les déplacés par dizaines de millions ?

3.1 Spiritualité

Le bois vertical de la croix est le signe de mon attachement à Dieu.

Avec l'Église verte et le Temps pour la Création, nous avons entretenu la flamme de l'espérance, celle qui ne déçoit pas.

Commentant la lettre de Saint-Paul aux Romains (8,19-27), le pape François parlait ainsi en 2017 de cette Création qui gémit dans les douleurs de l'enfantement : *« Ces gémissements - dit-il - ne sont pas une plainte stérile, inconsolable, mais ceux d'une femme qui accouche ; ce sont les gémissements de celui qui souffre, mais qui sait qu'une vie nouvelle va venir à la lumière »*, et d'ajouter : *« nous savons que nous avons été sauvés par le Seigneur et il nous est déjà donné de goûter, en nous et dans ce qui nous entoure, les signes de la Résurrection, de la Pâque, qui opère une nouvelle Création. »*

On doit à François cette publication très importante, l'encyclique "Laudato Si" sur la sauvegarde de la maison commune", illustration remarquable de cette phrase relevée dans le discours de réception de mon prédécesseur, René Chabert, et qu'il me plaît de répéter : *"les connaissances scientifiques ne sont pas des ennemies de la foi et sont compatibles avec le respect des confessions et de la laïcité."*

Ainsi le domaine de l'esprit s'offre-t-il aussi à celles et ceux qui ne partagent pas cette foi en Dieu mais qui peuvent y puiser les facultés de discernement, de sagesse et de volonté.

Le philosophe Aurélien Barrau nous invite à savoir ce qu'on veut, sans nous laisser voler les mots : *« actuellement, ce qu'on appelle croissance - dit-il - c'est essentiellement de détruire un espace gorgé de vie et de le remplacer par un parking de supermarché ; si on emploie des matériaux issus du commerce équitable avec des engins qui consomment de*

l'énergie renouvelable, abondante et bas-carbone, ça ne change rien : à la fin, on aura quand même détruit une forêt pour construire un parking de supermarché ; à la fin, la vie est morte ».

Le philosophe québécois Alain Deneault nous invite à dépasser cette angoisse que provoque ce qu'il désigne comme "impensable", qu'on ne peut pas penser, "inouï" qu'on ne peut pas entendre, à défaut de référence historique sur cette bascule du monde. *"Le réflexe - dit-il - d'un sujet qui n'est pas particulièrement informé ou pas particulièrement courageux sera de se rabattre sur des objets de substitution - typiquement, les étrangers - Il va isoler un enjeu social alors qu'à l'évidence, un problème criant, inouï, nous crève les yeux et porte sur le vivant lui-même."*

Il poursuit *"le travail des philosophes, des intellectuels, des citoyens tout simplement qui pensent, l'intelligence étant donnée en partage, mais peut-être plus spécifiquement aussi des écrivaines, des écrivains, des artistes, c'est d'élaborer, de dégager des objets dignes de ce nom, des objets conformes à l'époque, objets à la fois lucides et gais qui suscitent du courage, parce qu'il y a une sorte de joie qui engage des perspectives qui sont néanmoins lucides, qui se pensent dans un cadre terrible, et qui nécessitent un certain temps."*

3.2 Fraternité

Je lis le bois horizontal de la croix comme un signe de la fraternité.

Comme le deuxième tome d'un même ouvrage, le pape François a publié une seconde encyclique, après *Laudato Si'* : *Fratelli Tutti*, comme pour démontrer l'interdépendance entre la sauvegarde de la maison commune et la solidarité entre les hommes.

Avec l'encyclique historique *"Rerum novarum"*, traduire littéralement "les choses nouvelles" ou « les nouveautés », le pape Léon XIII, en 1891, a abordé la question sociale dans le contexte de la première grande révolution industrielle. Léon XIV explique aujourd'hui pourquoi il a choisi le même nom que l'auteur de *"Rerum novarum"* : *"l'Église*

catholique - dit-il - offre à tous son héritage de doctrine sociale pour répondre à une autre révolution industrielle et aux développements de l'intelligence artificielle, qui posent de nouveaux défis pour la défense de la dignité humaine, de la justice et du travail.”

Le directeur général du Forum économique mondial de Davos – j’y reviens – Mirek Dusek, a lancé un avertissement aux dirigeants mondiaux qui ont, selon lui « *le choix entre favoriser la collaboration et la résilience ou faire face à une instabilité aggravée.* »

N’est-il pas surprenant d’entendre résonner ces mots de “collaboration” et de “résilience” en plein sommet alpin de l’ultralibéralisme ? En tout cas, nous autres, ici-bas, savons faire l’exercice concret de la fraternité, à travers l’œcuménisme et le dialogue interreligieux.

Le sujet de l’habitat que je vais évoquer pour terminer, peut être un terreau fertile de fraternité.

4. Habitat

Au cours de ces dix dernières années, j’ai peu à peu intégré dans mon métier les connaissances acquises dans le milieu associatif et je peux témoigner, de l’intérieur, de l’intense activité des institutions pour se préparer à l’impensable, entendre l’inouï.

Dans le secteur du bâtiment, la recherche s’oriente vers les solutions de rafraîchissement autres que la clim, véritable enjeu de santé publique, mais il est difficile pour l’industrie de changer de cap vers le confort d’été, après un demi-siècle orienté vers le confort d’hiver, depuis le premier choc pétrolier en 1972.

Inversement à cet engagement institutionnel, comment expliquer que certains parlementaires semblent s’acharner à vider de sa substance la loi ZAN comme Zéro Artificialisation Nette, protégeant la terre de la bétonisation, des parkings de supermarchés ? Ou à faire passer en force la bien-nommée loi “Duplomb” du nom de son auteur, exposant

le monde vivant aux pesticides néonicotinoïdes dits “tueurs d’abeilles”, bien que ceux-ci affectent aussi le neurodéveloppement des fœtus et le système rénal de nos aînés ?

Dans l’ouest, des élus locaux gardent pourtant le cap de la loi ZAN en s’efforçant de maîtriser l’étalement urbain, et ici, dans le Gard, de plus en plus d’agriculteurs, voyant griller sur pied leurs cultures conventionnelles, adoptent la polyculture sur sol vivant, en petites parcelles bordées de haies, sans pesticide ni engrais de synthèse.

Je vous propose, au sujet de l’habitat, deux échelles de vision : celle du territoire et celle de la parcelle.

4.1 Quel ménagement du territoire pour 2100 ?

Oui : “ménagement” ! En effet, depuis 2020, la masse anthropique — le poids de ce qui est fabriqué par les humains — dépasse la masse des êtres vivants. Premier responsable : le secteur de la construction. Le poids des bâtiments et des infrastructures dépasse celui des arbres et le plastique pèse deux fois plus lourd que l’ensemble des animaux.

Exemple de ménagement, l’Établissement public territorial du bassin Vistre-Vistrenque a décanalisé le Vistre dans sa partie en aval de Nîmes, et redessiné les méandres qu’il suivait autrefois.

Mon territoire rêvé pour 2100 est plus apaisé, dans tous les sens du terme, plus équilibré, les grandes villes étant trop vulnérables aux vagues de chaleur et aux pénuries d’approvisionnement, et les banlieues trop dépendantes de la voiture. Ce territoire rêvé ressemblerait à une “biorégion” dont l’essence même du concept semble couler de source, telle une évidence. Une région de vie. Une région qui accueille la vie. Un territoire qui se caractérise essentiellement par le vivant qu’il héberge, par les formes de vie qui l’habitent.

Mais puisque les villes existeront encore, peut-être même davantage, dans cette croissance que le philosophe Sébastien Marot, venu récemment

au CAUE, voit comme inévitable et impossible, l'initiative allemande d'« habiter autrement » me semble intéressante : comment vivre et vieillir dans son quartier ? Dans plusieurs villes outre-Rhin, collectivité, services et habitants s'organisent en quête d'autonomie collective, pour subvenir aux besoins élémentaires de chacune et chacun.

En France, Pierre Rabhi n'avait-il pas déjà créé le concept d'« Oasis en Tous Lieux », alternatives de vivre ensemble, de solidarité et d'écologie ?

4.2 A l'échelle de la parcelle, mon bâtiment idéal existe déjà !

Evidemment, compte tenu de ce que je viens de dire sur le poids des infrastructures, mon bâtiment idéal existe déjà ! Inutile d'en rajouter ! « Ne quid nimis ! » est-il gravé sur le fronton de l'Académie, « Rien de trop ». Nous avons démontré, dans le cadre de mon travail, que l'empreinte écologique de la rénovation d'un bâtiment est meilleure que la reconstruction de ce même bâtiment à l'identique, selon les normes actuelles : moins de matériaux utilisés, bien-sûr, moins de déchets mais aussi un moindre impact sur le climat.

Le secteur de la rénovation est encore insuffisamment développé mais le Shift Project estime qu'il pourrait compenser la baisse de l'emploi dans le secteur de la construction neuve, en déclin.

Si mon bâtiment idéal n'existait pas encore et qu'il fallait le construire, il le serait peut-être à partir de matériaux de réemploi, ou de matériaux bio ou géosourcés, très performants hiver comme été, et dont les filières offrent aussi de remarquables perspectives de développement local.

Pour trouver de la terre, matériau géosourcé, il suffit de se baisser, elle est sous nos pieds : des quartiers entiers, à Lyon ou à Perpignan, ont été construits avec la terre de leurs caves, extraite du sous-sol.

Quant à la paille, matériau biosourcé renouvelable chaque année, elle constitue un sous-produit de la culture du blé, très abondant en Europe.

Cet habitat idéal est « participatif », c'est-à-dire imaginé collectivement par le groupe de personnes qui y habiteraient. Le projet est composé

d'espaces privés et d'espaces communs et mutualisés, gérés directement entre voisins.

Un mot très court de conclusion pour vous dire que j'aspirerais à faire, à l'avenir, de cet "habiter autrement" à l'échelle du territoire ou de cet habitat participatif à l'échelle de la parcelle, autant de sujets de travaux pratiques dont je pourrais vous rendre compte au sein de l'Académie que je suis heureux et honoré de rejoindre aujourd'hui.

Je vous remercie.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, Mme la Présidente invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

*

Séance du vendredi 26 septembre 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Picquet, Poujoulat. MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cadène, Desplan, Fougères, Gutherz, Iancu, Meunier, Orliac, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénéel, Brousmiche, Giacomoni, Padberg-Jeanjean. MM. Artus, Berta, Beynet, Hermet, Krabch, Lavrut, Nicolas, Ott, Ribstein, Ventura.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée, salue la présence de Mme Danièle Iancu-Agou de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, de M. David Storper, président du collectif Histoire et mémoire à Nîmes. Elle donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 27 juin qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

- Nous remercions vivement les confrères qui ont assuré les visites de l'Hôtel de l'Académie pendant le week-end dédié aux Journées Européennes du Patrimoine samedi 20 et dimanche 21 septembre dont le thème était cette année : « Patrimoine architectural »

- Merci à tous les membres de la commission en particulier Véronique Blanc-Bijon, Pascal Trarieux, Francine Cabane, Anne Brousmiche et Antoine Bruguerolle qui ont assuré l'organisation de ces visites. Plus de 100 personnes samedi et 50 dimanche-malgré la pluie - ont été accueillies.
- La parole est donnée à Luc Simula, rapporteur de la commission des publications. Il informe l'assemblée que les membres de ladite commission proposent une réunion d'information à destination des nouveaux membres de l'Académie et de tous ceux qui vont présenter une communication en séance en 2026, ou envisagent d'en proposer une. Cette réunion aura lieu vendredi 10 octobre de 14h30 à 16h45 salle des séances. La Commission illustrera par des exemples concrets, extraits des Mémoires 2024, les normes de rédaction et de typographie de l'Académie. Sous la houlette de Luc Simula et Véronique Blanc-Bijon, les membres de la Commission sont et seront à la disposition des auteurs pour les aider dans la compréhension et la mise en œuvre des normes. L'objectif de la commission est de mettre en valeur les publications académiques, présentées de la même façon dans les Mémoires et sur le site internet de l'Académie.
- Mme la présidente donne la parole à notre consœur Hélène Deronne qui rappelle l'organisation à Marseille les 15, 16 et 17 octobre du colloque de la Fédération des Rencontres interacadémiques Méditerranéennes (RIM) ayant pour thème « *La ville et l'eau en Méditerranée* ». Toutes les informations sont disponibles sur la page « Actualités » du site web.

Ouvrages

- Notre confrère le Professeur François-Bernard Michel, membre non résidant, offre à l'Académie son dernier livre « Destins croisés » paru aux éditions Meroé, septembre 2025. Le livre confronte les destins de quatre personnages de l'histoire de France

entre les années 1936 et 1964 : Paul Valéry, Charles de Gaulle, Jean Moulin et son secrétaire Daniel Cordier dont les relations comportent de nombreuses révélations.

- Notre confrère membre résidant Gabriel Audisio offre à l'Académie son dernier ouvrage : « Autopsie d'une inquisition. Provence (1530-1533) » paru aux Classiques Garnier, juillet 2025. François I^{er} », alerté sur les agissements de l'inquisiteur Jean de Roma, ordonna au Parlement de Provence de procéder à une enquête : de quelle autorité il agissait, ses abus notamment le transfert de sujets du roi en Comtat Venaissin, terre du pape. L'enquête révèle une dernière inquisition médiévale au siècle de la Renaissance.
- Notre ami Jean-Michel Faidit, membre correspondant offre à l'Académie son dernier livre : « Chutes de météorites en Occitanie. Astroblèmes et cratères météoritiques. » aux Presses du Midi, août 2025. Sur quelque 80 météorites tombées en France, 32 relèvent de l'Occitanie. Parmi ces chutes depuis le XVII^e siècle, les plus anciennes sont dans les Alpes-Maritimes, telle Caille, une météorite de fer. Certaines ont acquis une célébrité mondiale, comme la météorite d'Orgueil en 1864, seconde chondrite carbonée de classe CII après la météorite d'Alais en 1806. Le récit passionnant de leurs chutes, relatées par les témoins de ces phénomènes.

Mme la Présidente Francine Cabane introduit la communication de Carol Iancu, membre non résidant intitulée : « *Les combats de Bernard Lazare (1865-1903)* » en ces termes :

Quel honneur pour l'Académie ! Quel grand jour que celui-ci où vous allez, cher confrère, cher Carol, nous parler du Nîmois Bernard Lazare. Avant d'évoquer ce dernier et son importance pour l'histoire de Nîmes, pour l'histoire de la France et pour l'histoire tout court, je veux d'abord vous remercier d'avoir accepté, avec la collaboration de David

Storper, président du Collectif Histoire et Mémoire que je salue ce soir, de nous faire cette communication de rentrée, en lien direct avec des commémorations prochaines que nous évoquerons tout à l'heure.

C'est aussi un honneur pour moi que de vous accueillir tant votre nom est à mes yeux prestigieux ; en tant que professeur d'histoire, il m'a été familier dès les années 1970 à travers vos ouvrages bien avant que je ne découvre votre visage et votre voix. Notre regretté confrère, Jean-Marc Roger, historien de la Vaunage, disait en vous accueillant comme membre non résidant le 28 janvier 2011 : « *Comment le jeune Roumain, juif ashkénaze, né au lendemain de la guerre, a-t-il pu accéder à une telle carrière internationale, que je ne pourrai qu'évoquer, compte tenu de l'ampleur de votre curriculum vitae ?* » Les 40 pages de ce curriculum vitae n'arrivent pas à rendre compte de manière exhaustive de votre infatigable et inépuisable puissance de travail !

Vous êtes né le 28 avril 1946 dans la région d'Hârlău, au nord-est de la Roumanie dans une province proche de la frontière actuelle de la Moldavie. Dans votre famille, très modeste puisque votre père a été contraint de travailler dès l'âge de 9 ans, vos oreilles ont d'abord été bercées par le yiddish maternel, mais vous apprenez aussi le roumain classique le plus pur. Votre père vous inscrit au lycée d'Alba Iulia en Transylvanie où vous apprenez le français. Après votre baccalauréat, obtenu en 1963 à Jassy, la 3^{ème} grande ville de Roumanie aujourd'hui appelée Iași, vous partez avec votre famille à Jérusalem où, à l'université hébraïque, vous suivez des études d'histoire mais aussi de langue et de littérature françaises. Votre mémoire sur *Charles Péguy socialiste et sa position à l'égard du nationalisme* vous permet d'obtenir une bourse du gouvernement français et vous vous installez à Aix-en-Provence où vous découvrez les études menées par Bernard Lazare sur les Juifs de Roumanie. Vous entreprenez une thèse, travail immense et incontournable, intitulée *Les Juifs en Roumanie, de l'exclusion à l'émancipation*, qui vous ouvre les portes de l'université d'Aix-en-Provence puis celles de l'université de Montpellier. Vous devenez vite spécialiste de l'histoire juive de la Provence et de l'Occitanie.

Qui à Nîmes connaît le rayonnement et le rôle essentiel qu'incarna la prestigieuse école qu'Abraham Ben David, grand intellectuel juif chassé de Posquières, - Vauvert de l'époque -, installe dans notre ville autour des années 1170 ? Qui sait encore la place essentielle des communautés juives dans notre région au Moyen Age ? Ce sujet vous passionne, passion que vous avez transmise à votre fils, Michaël, qui a écrit en 2022 un ouvrage très remarqué sur l'histoire des Juifs en Occitanie. Vous rendez hommage au fabuleux pédagogue alsacien, Joseph Simon, appelé à Nîmes en 1858 pour y créer une école hébraïque et qui avait su, par la qualité de son enseignement, en faire un établissement si renommé qu'il était fréquenté par toutes les confessions religieuses du temps. Des bancs de l'école nîmoise de Joseph Simon, qui fut un éminent membre de l'Académie de Nîmes, sortirent de nombreux normaliens supérieurs, polytechniciens ou grands mathématiciens comme Gaston Milhaud. Son descendant, le docteur Lucien Simon, membre de notre Académie dans les années 1980, nous a offert de belles pages sur le retour à Nîmes après la Révolution française de ceux qu'on appelait les « Juifs du Pape », les familles Crémieux, Carcassonne, Laroque, Milhaud, Montel, Roquemartine, qui jouèrent au XIXe siècle un rôle si important dans notre ville. Vous vous plaisez aussi à rappeler que Jacques Lévy, professeur, académicien dans les années 2000, fut un homme de grande culture, animateur de l'automne musical pendant plus de 30 ans et qui a su programmer des œuvres d'inspiration hébraïque autour des partitions d'Ernest Bloch ou Darius Milhaud, grand musicien aixois auteur de plusieurs opéras. Si vous êtes un historien de renom, vous êtes aussi un homme de grande culture et de passion pour la musique, le violon, la poésie qui sont vos jardins secrets.

Aujourd'hui, vous continuez inlassablement votre travail d'enseignant dans les universités de Montpellier, Bucarest, Jérusalem et de Iași, mais vous avez enseigné aussi à Bruxelles, Genève, Heidelberg, Washington. Vice-président de l'*Association des Amis de Jules Isaac*, co-président de l'*Entente Judéo-Chrétienne de France* (1991-2010), vous avez dirigé l'École des Hautes Études du Judaïsme en France et êtes l'auteur d'un nombre incalculable d'ouvrages, de publications, d'articles. Vous

avez organisé des dizaines de colloques et participé à d'innombrables émissions de radios sur tous les sujets qui touchent au judaïsme et même à la réalisation de films comme *La tragédie du Struma et la Shoah en Roumanie* produit par un cinéaste canadien.

Le 24 novembre 2023, vous nous avez offert une passionnante communication sur « Les combats de l'historien Jules Isaac (1877–1963) ». Ce soir, vous allez évoquer devant nous une personnalité nîmoise hors du commun : Lazare Bernard, Lazare étant son prénom et Bernard son nom de famille. Si tous les écoliers de France sont censés connaître l'affaire Dreyfus, normalement largement enseignée pour le tournant qu'elle a marqué dans l'histoire de notre pays et pour toutes les questions essentielles de démocratie, de liberté, de justice que soulève cette affaire, peu de personnes connaissent le rôle éminent que joua Lazare Bernard dans cette histoire et dans l'inspiration du célèbre texte de Zola « J'accuse ». Cela fait bien longtemps que vous marchez dans les pas de Lazare puisque dès 1986, vous avez été l'initiateur de la réunion scientifique sur « *L'affaire Dreyfus, Bernard Lazare et Theodor Herzl* », et que depuis, inlassablement, vous avez animé des tables rondes, des colloques, présenté des expositions et organisé des congrès consacrés à cet homme hors du commun que vous connaissez si bien.

Merci de nous rappeler qui il fut, dans ces temps où nous voyons avec stupeur renaître en France l'antisémitisme, ce qui, au pays des Lumières et des Droits de l'Homme, semble impensable, incompréhensible sinon à admettre possible, la confusion absurde des esprits qui amalgament les choix politiques d'un dirigeant israélien à tout un peuple et à toute une histoire. Nous vous écoutons avec la plus grande attention...

Résumé

Notre confrère retrace les grandes lignes d'une vie vouée à l'idéal de justice et de fraternité, en faisant ressortir l'évolution de la pensée de Bernard Lazare et de ses principaux combats. En schématisant beaucoup, Carol Iancu serait tenté d'affirmer que son destin s'est joué d'après

la formule suivante : de l'assimilation à la particularisation, lorsque les étapes graduelles de cette métamorphose furent le symbolisme, l'anarchisme, le sionisme et le prophétisme. Ces différentes étapes sont en étroite corrélation avec des événements aussi importants que furent le mouvement symboliste, la période des attentats anarchistes qui culminèrent avec le procès des Trente, les campagnes antisémites d'Edouard Drumont, l'affaire Dreyfus dans laquelle Bernard Lazare fut le premier à prendre la cause du capitaine, avant Emile Zola, la rencontre et la rupture avec Theodor Herzl et enfin, la rencontre avec Charles Péguy et la défense des Juifs de Roumanie et des Arméniens.

A la fin de l'exposé de notre confrère, Mme la présidente propose à David Storper de prendre la parole concernant le projet de réinstallation de la Statue dédiée à Bernard Lazare aux Jardins de la Fontaine de Nîmes à l'occasion du 160^{ème} anniversaire de ce Grand Homme.

Après les questions d'usage, Mme la présidente Francine Cabane lève la séance à 18 heures.

Séance du vendredi 7 novembre 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Madame Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Mazauric, Picquet, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Audisio, Aventurier, Belin, Cavalier, Jas, Meunier, Orliac, Penchinat, Simon, Simula, Stephan, Trarieux, Valade.

Correspondants présents : Mmes Brousmiche, Giacomoni, Kusel, Léoni, Padberg-Jeanjean. MM. Artus, Auriol, Beynet, Bonnefont, Galligani, Hermet, Jaume, Nicolas, Pey, Odilon, Ott.

Mme la Présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée, salue la présence des personnalités invitées, en particulier M. le proviseur du lycée Daudet Arnaud Sobczyk, M. Pascal Lorblanchet, Proviseur (H) du lycée Daudet et son épouse, M. Jacques Denis, arrière petit-neveu d'Ernest Denis. Elle donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 26 septembre qui est mis aux voix puis adopté.

Informations

Samedi 4 octobre, Monsieur Michel Lebo, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Délégué Général de La Renaissance Française a remis à notre ami William Galligani, membre correspondant, la médaille d'or de la Solidarité et de la Valeur.

Mme la présidente donne la parole à notre consœur Hélène Deronne concernant le colloque de la Fédération des Rencontres interacadémiques Méditerranéennes (RIM) ayant pour thème « *La ville et l'eau en Méditerranée* » qui s'est tenu à Marseille les 15, 16 et 17 octobre et qui a connu un franc succès. Le Secrétaire perpétuel remercie à son tour Hélène Deronne pour l'organisation de la sortie récréative à Carpentras et Avignon du samedi 25 octobre qui a été particulièrement appréciée.

Mme la Présidente introduit la communication de Micheline Poujoulat, membre résidant intitulée : « *Ernest Denis, Denisa, Baebora, Eliska et les autres* » en ces termes :

Présenter Micheline Poujoulat n'est pas simple. Notre consœur est depuis plus de 20 ans un pilier de notre institution, présente au sein de notre compagnie depuis le 28 mai 2004 où elle est entrée comme membre résidant sur le fauteuil du sociologue Noël Cannat. Avec beaucoup d'humour, chère Micheline, (permettez-moi ce prénom, sans familiarité mais avec affection et admiration) vous dites ce jour-là en parlant de votre entrée à l'Académie de Nîmes « *N'aurait-il pas mieux valu être fidèle à mes origines et prenant exemple sur la violette de Toulouse rester dans l'ombre, puisque si je cherchais quels mérites me valaient l'honneur d'être élue par une académie aussi ancienne et prestigieuse, je n'en trouvais aucun de convaincant ? La question venait trop tard...* ».

Depuis ce jour, vos mérites ont vite été éclatants car vous vous êtes engagée dans l'action pour faire rayonner l'Académie, rapidement comme membre du bureau et même un temps comme secrétaire perpétuel, puis en tant que membre de plusieurs commissions au sein desquelles votre engagement a été intense. Auprès de votre consœur et amie Hélène Deronne, vous avez activement travaillé au sein de la commission Arc Méditerranéen devenue aujourd'hui une association indépendante, les RIM Rencontres interacadémiques méditerranéennes, qui vient d'organiser avec d'autres académies voisines un fort beau colloque à Marseille sur le thème « *La ville et l'eau en Méditerranée* ».

Vous avez aussi participé à la grande enquête permettant la publication du Diagnostic patrimonial des faubourgs ainsi qu'au traitement du fonds iconographique Filleron-Lorin où pendant de longues après-midi, nous vous avons vue, classer, nettoyer, indexer des milliers de cartes postales anciennes sous l'œil à la fois bienveillant et implacable de notre ami Jean-Michel Ott. On papote beaucoup aux cartes postales les mardi et vendredi après-midi et j'ai découvert ainsi quelques aspects de votre riche personnalité. Votre réserve est immense, votre humour toujours percutant mais on comprend, au travers d'une remarque apparemment anodine, toute l'importance pour vous de la famille (5 enfants et 6 petits-enfants), famille qui occupe bien des priorités. A demi-mot aussi, j'ai pu mesurer la passion pour le chant choral et la fascination pour tout ce qui touche à l'Espagne.

Née à Coëtquidan par les hasards de la carrière militaire de votre père, vous appartenez à une famille originaire du Gers et vous avez fait vos études à Toulouse. Après une année de classe préparatoire au prestigieux lycée Ferma, vous optez pour une licence et une maîtrise d'espagnol. La littérature, l'art, la culture hispanisantes vous sont familiers et, comme vous le dites joliment, « *tout est au programme : les poèmes de Luis de Gongora, ceux de Pablo Neruda, les voyages de Christophe Colomb et les écrits de Thérèse d'Avila, les dessins de Quino et les tableaux du Greco ou de Velazquez, les cathédrales, les mosquées et les synagogues, Mexico et Séville et la recette de la tortilla.* »

Devenue professeur d'espagnol, agrégée en 1991 (comment passe-t-on l'agrégation avec 5 enfants ? Cela devrait faire l'objet d'un livre, à succès sans aucun doute !), vous avez enseigné dans divers lieux comme le lycée français de Daloa en Côte d'Ivoire, ceci au rythme des déplacements liés à la carrière de votre mari, Jacques Poujoulat pédiatre associé de notre confrère Bernard Cavalier et dont nous connaissons tous, au travers de magnifiques expositions, les talents de photographe. A Nîmes, ce fut le lycée Stanislas puis le lycée d'Alzon et un an au Centre Universitaire Vauban. Votre engagement d'enseignante est

d'abord celui de la réflexion et d'une pédagogie qui aide les élèves à se construire. Lors de votre réception, vous citez Noël Cannat qui dit : « *Le bon pédagogue est certes chargé de transmettre un savoir, mais il est avant tout celui qui aide à grandir par le franchissement d'obstacles gradués* ».

Votre engagement associatif n'est pas moindre et il fut particulièrement important au sein de l'ACI, *Action Catholique des milieux indépendants*, association issue de la Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine (JICF) fondée en 1935 par Mme Marie-Louise Monnet, à l'image de la JOC. Ce mouvement « *d'évangélisation du semblable par le semblable* » s'est ouvert aux couples. Vous en devenez présidente nationale de 2003 à 2006 au côté du président Olivier Bellego, puisque cette institution, avant-gardiste quant à la place des femmes, a institué d'élire en même temps un président et une présidente. Au sein de l'ACI, vous avez été directrice de revues comme *Le Courrier*, *Partenaires* pour lesquelles vous avez rédigé des éditoriaux. Votre talent d'écriture est une révélation et certains de vos écrits sont publiés dans la Croix. Pascal Gouget, alors président de l'Académie, disait vous recevant : « *Ce sont des textes très fins, attentifs au visage d'autrui, à l'échange d'une parole ou d'un sourire, des notations empreintes d'une sensibilité poétique et contemplative, si l'on veut donner à ce mot le sens d'un accord direct entre l'âme et ce qu'elle reçoit du monde. Je pense que c'est cette capacité d'attention, de sympathie, pour ne pas dire d'amour, qui fait l'union entre les différents aspects de votre vie, enseignante, épouse et mère, catholique engagée* ». Vos écrits ne sont pas que poétiques et vous avez publié en 2004 un livre intitulé « *Maîtriser la grammaire espagnole au Lycée* », écrit en collaboration avec Mme Thierry et Mme da Silva.

A plusieurs reprises, vous nous avez offert de belles communications : la première en 2007 consacrée à « *Marie-Louise Monnet et son frère Jean* » puis en 2015, *Velázquez, Goya, Picasso, trois tableaux, trois époques, trois représentations de la guerre*. En 2021, à Carré d'Art, vous nous parlez de « *Quand Thérèse d'Avila écrivait à sa dame et amie, doña*

Luisa de la Cerda ». Enfin, le 22 décembre 2023, j'ai eu le grand plaisir et l'honneur de présenter avec notre consœur Sylvie Franchet d'Espèrey et vous-même, un hommage à trois voix à Gaston Boissier qui a réuni une pleine salle dans l'auditorium du Musée de la Romanité.

J'aime lorsque vous dites : « Je ne suis spécialisée en rien, je suis curieuse de presque tout ». Je m'y retrouve pleinement et si j'ai le plus grand respect pour les spécialistes qui creusent indéfiniment le même sillon, je suis profondément admirative de ceux et celles qui butinent le savoir sans limites. Votre butinage nous est fort précieux. Merci d'avance de nous emmener aujourd'hui sur les traces d'*Ernest Denis*, *Denisa*, *Baebora*, *Eliska* et les autres.

Résumé

Ernest Denis, plus connu à Prague et en Bohême que dans Nîmes sa ville natale est né en 1849 et mort à Paris en 1921. Une statue lui rend hommage au fond de la place d'Assas, rue Gaston Boissier. Il manifeste très tôt un intérêt pour les peuples slaves, cette passion sera celle de toute sa vie. Reçu à l'agrégation d'histoire et géographie, il obtient une bourse pour la Bohême, et passe trois ans à Prague. Il fonde le journal *La Nation tchèque* et soutient la lutte des indépendantistes tchèques et slovaques vis à vis de l'empire des Habsbourg.

Après la guerre et la création d'une Tchécoslovaquie indépendante, en 1920, un accord entre la Tchécoslovaquie et la France permet à des élèves de passer les dernières années de leurs études secondaires et le baccalauréat à Dijon, puis à Saint-Germain-en-Laye.

En 1924 une section pour garçons ouvre à Nîmes, en souvenir d'Ernest Denis. Fermetures et ouvertures des sections tchécoslovaques vont se succéder au gré de la politique et des guerres.

Depuis la réouverture de 1990, la section de Nîmes est devenue exclusivement féminine. Sélectionnées sur leurs motivations et leur

niveau scolaire, quatre élèves entrent chaque année en seconde au lycée Daudet pour préparer et passer le baccalauréat. Elles vivent à l'internat.

Une assistante tchèque est responsable des douze élèves, donne les cours de langue et littérature tchèques, elle fait le lien avec l'administration du lycée, les familles et la municipalité. Si les douze étoiles du drapeau européen symbolisent les pays d'Europe, ici à Nîmes les douze élèves de la section tchèque ne symboliseraient-elles pas la jeunesse d'Europe appelée à se rencontrer et à se connaître, premières conditions pour construire la paix ?

Après les questions d'usage, Mme la présidente Francine Cabane lève la séance à 18 heures.

*

Séance administrative

Mardi 2 décembre 2025 – salle des séances

Début à 14 heures 30

Présents : Mmes Véronique Blanc-Bijon, Francine Cabane, Hélène Deronne, Anne Hénault, Simone Mazauric, Micheline Poujoulat, Théa Picquet, Dominique Prat. MM. Frédéric Abauzit, Alain Aventurier, Michel Belin, Bernard Cavalier, Michel Desplan, Bernard Fougères, Jean-Louis Meunier, Alain Penchinat, Luc Simula, Rüdiger Stephan, Pascal Trarieux, Daniel J. Valade.

La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de Francine Cabane.

La présidente prend la parole avec émotion pour transmettre le message profondément émouvant de notre consœur Sylvie Franchet d'Espèrey nous informant de la maladie très grave et éprouvante dont elle est atteinte.

Particulièrement active au sein de l'Académie, de nombreux consœurs et confrères lui ont écrit en raison de son absence systématique aux séances. Sylvie comprend parfaitement que nous ayons à cœur de respecter une certaine confidentialité. Elle pense aujourd'hui que le secret n'a plus lieu d'être et assume volontiers la diffusion qu'elle est atteinte d'un très grave cancer.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Validation du compte rendu de la séance administrative du 21 mars 2025

Le compte rendu est validé à l'unanimité des membres présents.

Réactualisation du règlement intérieur

Le groupe sera constitué de trois membres résidants, traditionnellement de chacun des trois groupes comme cela avait été le cas en 2007. Il est proposé – avec leur accord – les noms de Michel Belin (Groupe des Indépendants) - Daniel J. Valade (groupe Protestant) – Bernard Fougères (Groupe Catholique).

La lettre de mission est située en **annexe 1**, page 6

COLLOQUES

15,16, 17 octobre : *«La ville et l'eau en Méditerranée : des enjeux pluriséculaires devenus critiques»*. Brève synthèse par Hélène Deronne en **annexe 2**, page 7

20 et 21 novembre : *Les Nîmois et leur ville de l'antiquité à nos jours*. Brève Synthèse par Véronique Blanc-Bijon en **annexe 3**, page 8

EXAMEN DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Gestion de l'Académie.

Le trésorier Michel Belin informe que la situation est saine. L'analyse de l'exercice 2025 est confié à la société Cockpit dont le rapport sera transmis en début d'année 2026 pour un vote au cours de l'assemblée générale du 6 mars 2026.

Commission de Nomination des correspondants.

Rapporteur Michel Belin

La commission des correspondants s'est réunie le lundi 15 décembre 2025 en présence d'Alain Aventurier, secrétaire perpétuel, Francine Cabane, présidente, Michel Desplan, Daniel Jean Valade, Luc Simula, Gabriel Audisio et Michel Belin

La commission a constaté qu'aucune candidature ne lui avait été présentée pour l'année 2026.

Elle a remarqué qu'en 2024, 7 propositions avaient été examinées et acceptées et que parmi ces propositions une majorité résidait à Nîmes ou son agglomération, ce qui n'est pas dans l'esprit des statuts qui privilégient un recrutement hors résidence.

Un débat s'est engagé au cours duquel il apparaît qu'une évolution sur le statut des correspondants comme sur leur recrutement doit être entrepris et sera confié aux trois académiciens qui travaillent sur la révision du règlement intérieur.

Commission du Programme.

Rapporteur Bernard Cavalier

Réunion du 03/11/2025.

Présents : Francine Cabane, Simone Mazauric, Dominique Prat, Frédéric Abauzit, Alain Penchinat, Daniel J. Valade

Luc simula représentant la commission des publications

Le vice-président : Michel Desplan et le secrétaire perpétuel : Alain Aventurier.

Finalisation du programme du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026 : **page 9**

Décisions prises au cours de la réunion :

- Pour des raisons de lisibilité pour tous, sauf cas de force majeure, il est souhaitable de ne pas bouleverser le rythme bimensuel régulier d'une rencontre académique tous les 15 jours et de s'y tenir.
- La commission suggère de ne pratiquer qu'à deux réceptions de nouveaux membres résidants par an, cela en suivant le rythme calendaire de l'Académie en lieu et place d'une communication. Des exceptions restent toutefois possibles.
- Après acceptation d'une communication par la commission il est souhaitable de mettre l'auteur de cette communication le plus rapidement possible **en lien** avec le rapporteur de la commission des publications afin qu'ils puissent ensemble aborder la problématique de la communication « papier ».
- La durée maximale d'une communication lors d'une séance doit être rappelée aux orateurs et respectée par eux.
- À l'occasion d'une séance du mois de janvier sera remis à l'Académie un fond de livres rares et anciens par Madame Marie-Claude Merlet-Fajon. Cinq minutes lui seront accordées pour présenter le fond. L'orateur du jour sera prévenu afin qu'il puisse adapter son discours à cette prolongation de 5 minutes de notre séance académique.
- Concernant la séance solennelle de l'Académie, seront prises en compte toutes les publications données à l'Académie au cours de l'année calendaire. Le choix de la communication retenue sera étudié lors d'une réunion de la commission du programme qui se déroulera avant la séance administrative du quatrième trimestre, mais ne sera finalisée qu'au cours d'une réunion de la commission se déroulant la première quinzaine de janvier. Cela permettra à la commission d'avoir entendu toutes les communications de l'année avant d'arrêter définitivement son choix. Il sera rappelé à l'auteur de la communication retenue qu'en aucun cas celle-ci ne pourra excéder 35'.

- Pour l'année 2026, Luc Simula, rapporteur de la commission des publications, a fortement suggéré, étant donné son état de santé, que soit retenue la communication donnée par Sylvie Franchet d'Espèrey « *Aux origines de l'autorité. Une notion romaine à revisiter* » ; ce qui a bien été entendu par les membres de la commission du programme. Cependant la communication qui a été retenue est celle donnée par Carol Iancu vendredi 26 septembre: *Les combats de Bernard Lazare (1685-1903)*.

Commission des Publications.

Rapporteur Luc Simula

Bilan de la publication des Mémoires 2024

Les Mémoires de l'année 2024 ont été publiés : 375 pages (391 en 2024), 15 communications (22 en 2024). Deux communications prononcées n'ont pas été transmises à la commission, fait qui devra être pris en compte par la Commission des programmes. D'une part, comme c'est sa mission, la Commission du programme doit vérifier la pertinence de la proposition de communication. D'autre part, les auteurs doivent s'engager à fournir une version écrite de leur communication, respectant les exigences de la publication dans les Mémoires de l'Académie. Les membres de la Commission souhaitent que les auteurs s'impliquent également dans le travail de relecture et d'adaptation, qui ont pour seul objectif de mettre en valeur leur communication dans les Mémoires de l'Académie.

Information sur la version écrite des publications

Une réunion ouverte à tous les membres de l'Académie a été consacrée à la présentation de la version écrite de la communication. Celle-ci doit être adressée au Secrétaire perpétuel et au rapporteur de la Commission des publications. Cette réunion a permis d'explicitier les attentes de la commission, en s'appuyant sur des illustrations concrètes empruntées aux Mémoires 2024. Les participants ont également posé de nombreuses questions. A la suite de cette réunion, une « Note aux auteurs » présentant

et explicitant les normes typographiques des Mémoires a été mise en ligne sur le site de l'Académie, sous le titre : *Les conseils aux auteurs et les Normes de publication* : <https://www.academiedenimes.org/site/les-commissions-de-travail/>

Il serait souhaitable qu'une réunion similaire soit organisée à nouveau en mars ou avril 2026 pour informer tous les auteurs de communications programmées en 2026.

Les membres de la Commission et leur travail

La Commission des publications réunit actuellement 7 correcteurs dont 3 membres résidants. Ils travaillent collectivement sur les normes typographiques et leur respect, chaque texte étant relu finalement par trois ou quatre personnes. Il serait souhaitable qu'un ou deux nouveaux correcteurs viennent renforcer ce groupe.

Commission de la Bibliothèque et des archives.

Rapporteur Jean-Louis Meunier

A – Archives

Enregistrement : Frédéric Abauzit et Jean-Pierre Odilon poursuivent le travail d'enregistrement des archives « courantes ». Rien de particulier à signaler dans cette dernière étape du dépouillement. Anne Brousmiche ne contribue plus à cette tâche depuis la rentrée, prise par d'autres travaux. Journées européennes du patrimoine : grâce à Anne Brousmiche et à l'organisation mise en place notamment par Véronique Blanc-Bijon, les Archives ont apporté leur contribution au succès de ces Journées. Le public était plein d'attentes et les quatre documents sélectionnés ont attiré tous les regards. Ils concernaient la création de l'Académie, ses statuts de 1682, un traité manuscrit de médecine du début du XIX^e siècle et un poème de Guizot daté 1809.

Don Anne Brousmiche : il s'agit des notes des cours de philosophie prises par Jean-Pierre Oziol, ancien élève de Jean Svagelski, père d'Anne Brousmiche, et remises par Anne Brousmiche lors de la séance

d'hommage à Jean Svagelski organisée par l'Académie. Le Bureau de l'Académie a pris une décision à ce sujet en octobre 2025 : ces notes seront numérisées, visibles et consultables sur le site de l'Académie. **Le dossier sous sa forme papier sera déposé aux Archives du Gard.**

Demande de consultation de documents d'archives : pas de nouvelle demande durant cette dernière période.

B – Bibliothèque

Demande de consultation de documents ou de livres : pas de nouvelle demande pour l'instant.

Revue, Mémoires d'autres Académies et livres offerts à l'Académie : Jean Pey les inscrit sur la liste manuelle de la Bibliothèque et dispose les revues dans le présentoir. Les derniers livres offerts sont dans les services du Patrimoine du Carré d'art pour être munis du code barres.

Donation Christian Feller : les 18 cartons de livres reçus par l'écrivain et critique Jean-Jacques Brousseau et offerts à la Bibliothèque de l'Académie sont revenus des services du Patrimoine du Carré d'art. Ils sont munis du code barres et ils ont été classés et disposés dans les rayonnages de la salle 3 de la Bibliothèque de l'Académie par Anne Brousmiche, Jean Pey et Jean-Louis Meunier. Ces livres, presque tous avec un envoi autographe signé à J-J. Brousseau, concernent essentiellement la littérature et l'histoire pour la période 1920-1940. Une lettre de remerciements a été adressée à Christian Feller.

Reliure : deux livres ont été apportés chez Claude Deschamps, relieur de l'Académie. Ce sont *Au chevet de Moréas* par Marcel Coulon et *Arles en France* par Jules Canonge. Ces deux livres portent un envoi autographe signé à l'Académie de Nîmes.

Liste des magistrats académiciens : Christophe Teissier a établi cette liste jusqu'à l'année 1939. Dans la fiche individuelle sont précisés : l'état civil des magistrats, leur classe, leurs travaux académiques et des éléments biographiques. Une analyse détaillée de cette liste est en cours

de réalisation et elle sera présentée aux membres de l'Académie au cours d'une séance ultérieure.

Liste des académiciens étrangers : elle a été établie par Rüdiger Stephan et Jean-Louis Meunier. Dans la fiche individuelle sont précisés : l'état civil des académiciens étrangers, leur classe, leurs travaux académiques et des éléments biographiques (en cours de recherches – difficiles – pour certains). Une analyse détaillée de cette liste est en cours de réalisation et elle sera présentée aux membres de l'Académie au cours d'une séance ultérieure.

Réunion de la Commission : une réunion sera organisée courant janvier 2026. Mais chaque membre de cette commission peut en demander la programmation.

Prix de l'Académie.

Président Michel Desplan

Michel Desplan, président du jury, constate avec satisfaction la qualité des 10 œuvres qui sont retenues, en progression par rapport aux années précédentes. Le jury se réunira vendredi 5 décembre pour délibérer.

CNA

Correspondant Alain Aventurier

Toutes les informations de la CNA peuvent être consultées sur le site : <https://www.academies-cna.fr/>

La dernière de la lettre de la CNA peut être consultée en page 10

La présidente Francine Cabane lève la séance à 17h30.

ANNEXE 1

Réactualisation du règlement intérieur.

LETTRE DE MISSION

à l'attention de

Michel Belin, Daniel J. Valade, Bernard Cavalier

Créée par lettres patentes de Louis XIV le 10 août 1682, l'Académie de Nîmes dispose de statuts datant de 1871 et d'un règlement intérieur dont la dernière version a été élaborée en 2007.

Si les statuts, par leur caractère pérenne, ont montré après deux siècles d'existence qu'ils conservent toute leur pertinence, il faut souligner le rôle du règlement intérieur dont la vocation a toujours été d'adapter le fonctionnement de notre Compagnie aux évolutions de la société.

Après dix-huit ans d'existence de la version actuelle, il paraît raisonnable de porter à nouveau un regard sur notre mode de fonctionnement actuel.

Certes, tout ne doit pas être modifié. Certaines dispositions méritent un ajustement qui entérine des pratiques en cours ou rendent nécessaire une écriture pouvant garantir une sécurité juridique.

Ainsi, il apparaît que la version actuelle du règlement intérieur ne prévoit aucune procédure disciplinaire à appliquer aux membres qui porteraient atteinte à la réputation de notre institution.

De même, aucune règle n'est prévue concernant les modalités de vote. Faut-il, par exemple, comptabiliser les votes blancs ?

A l'aide du Registre de décisions (années 2018 et 2022), il sera nécessaire de prendre en compte les conditions de nomination des membres ordinaires mais également de préciser le processus d'élection des Correspondants.

Votre mission consistera :

- En une relecture des 66 articles du règlement actuel.
- A proposer la suppression, modification ou ajout de mesures qui prennent en compte de nouvelles méthodes de travail.
- De manière générale à faire toute proposition pour garantir un meilleur fonctionnement de l'Académie.

Vos travaux devront être présentés à la prochaine assemblée générale prévue au premier trimestre 2026. S'ils sont validés ils entreront immédiatement en application.

Le 4 décembre 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FC' with a large flourish extending to the right.

Pour le Bureau
Francine Cabane, présidente

ANNEXE 2

Brève synthèse du colloque des Rencontres interacadémiques méditerranéennes.

Hélène Deronne.

Sujet : « La ville et l'eau en Méditerranée, des enjeux pluriséculaires devenus critiques ».

Date : 15, 16 et 17 octobre 2025

Lieu, Marseille, Alcazar

29 intervenants des deux rives de la Méditerranée pour nous faire comprendre et souligner que si l'eau a été en abondance depuis la nuit des temps, si elle a été maîtrisée, elle devient fragilité. Le climat se dérègle, les villes s'étendent, l'eau devient un enjeu critique. Le colloque, sur ces trois jours, a consacré ses travaux à cette mutation. Il a souligné ce que l'eau relève de nos sociétés passées, de nos vulnérabilités présentes et de nos responsabilités futures. Les 29 intervenants étaient composés d'historiens, de géographes, d'architectes, de scientifiques, d'économistes, d'ingénieurs, de chefs d'entreprises. Ces intervenants venaient de France, d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Deux introductions magistrales :

Mercredi matin : Monsieur Karim Amellal, ancien ambassadeur de France pour la Méditerranée

Jeudi matin : Mme Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue, ancienne vice-présidente du GIEC.

Le programme avait été envoyé avec le bulletin d'inscription. Chaque consœur et chaque confrère connaît le contenu scientifique de ces journées.

L'Académie de Nîmes était bien présente, avec trois tables rondes organisées par notre confrère Christian Salenson sur « **La symbolique de l'eau dans les religions** », par Antoine Bruguerolle sur « **Usages**

et gestion : regards croisés sur des espaces urbains historiques face à la question de l'eau », et Jean-François Blanchet « De nouvelles solidarités pour une gestion durable de l'eau ».

Un moment culturel avait été organisé lors de la soirée de gala, le mercredi soir. « Au fil de l'eau, poésie et musique » par l'Arc méditerranéen, commission de l'Académie de Nîmes. Poèmes et textes littéraires choisis tant en langue française qu'en langue arabe, évoquaient l'eau présente, l'eau absente, les terres inondées, les terres assoiffées, la mer méditerranée évocatrice des civilisations qui se sont créées sur ses rives, les blessures des guerres, l'espérance du retour du voyageur, du marin. La beauté de sa lumière et de ses couleurs. En réponse aux poèmes, deux musiciens, un joueur de oud d'origine marocaine, Jihad El Badaoui et une altiste, Carole Roth-Dauphin, à la renommée internationale et créatrice, réalisatrice du Festival des Volques à Nîmes. Deux lecteurs des poèmes l'un en langue arabe, notre confrère Mohammed Madhi Krabch, l'autre en langue française, l'acteur Patrick Brasseur, nîmois.

Plus de 450 participants sur ces deux journées ½, dont environ 110 lycéens, 40 étudiants de la faculté d'Aix-Marseille, futurs spécialistes en ce domaine, 39 professeurs du Rectorat.

Les participants ont très largement apprécié :

- Le choix du thème, l'eau et les villes, particulièrement d'actualité
- Le niveau et la diversité des communications
- L'alternance des tables rondes et des communications en solo
- La présence des conférenciers du Maghreb
- La participation des jeunes qui ont posé des questions très pertinentes, soulignant leur vif intérêt sur les conditions de leur futur.

Analyses et regards pluriels au cœur des problèmes d'actualité. La mission de RIM, lors de ce colloque, a été remplie.

ANNEXE 3

Brève synthèse du colloque « *Les Nîmois et leur ville de l'antiquité à nos jours.* »

Véronique Blanc-Bijon

Ce colloque coorganisé par l'Académie, la Société d'Histoire de Nîmes et du Gard et l'université de Nîmes avec le soutien de la Ville de Nîmes, s'est tenu les vendredi 21 et samedi 22 novembre 2025. Préparé par un comité scientifique regroupant des membres de l'Académie (G. Audisio, V. Blanc-Bijon, M. Christol, R. Huard, D. Lavrut et N. Leroy), ce colloque a été accueilli deux jours durant sur le site Vauban de Nîmes Université. Il réunissait 9 communications couvrant largement le spectre chronologique proposé (voir le programme). Vivre à Nîmes de la haute antiquité à nos jours, c'est retracer l'histoire de la *civitas*, de la cité, de la ville, de ceux qui l'habitent et de leurs rivalités qu'elles tiennent à leur statut aristocratique ou bourgeoise, ou à leur religion, mais aussi de ceux qui écrivent cette histoire.

Malgré le froid qui s'était abattu sur la ville, selon les séances, entre 58 et 72 personnes ont suivi et participé au colloque qui, tout en faisant intervenir des spécialistes des domaines explorés, étaient très accessibles au public. En témoignent les débats riches et soutenus qui eurent lieu tant dans un bel amphithéâtre bien chauffé que lors des repas où les intervenants ont été menés par Jean-Michel Ott.

Les *Actes* du colloque vont être mis en chantier dès janvier 2026, pour une publication souhaitée dans l'année.

Séance du 12 décembre 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Picquet.
MM. Abauzit, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Fougères, Jas,
Meunier, Penchinat, Simon, Simula, Trarieux. Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, Brousmiche, Léoni, Padberg-
Jeanjean, Kusel. MM. Artus, Auriol, Bonnefont, Chillet-Pijac,
Feller, Krabch, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Polge.

Mme la Présidente Francine Cabane ouvre la séance en saluant les
personnes invitées en particulier Dominique Darde, conservatrice en
chef honoraire du Musée de la Romanité,

Marie-Hélène Fries, Christian Verdeil, Daniel Verdeil puis donne la
parole au Secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la
séance du vendredi 7 novembre qui est mis aux voix puis adopté.

Élections

L'ordre du jour prévoit le renouvellement du Président et du vice-
Président pour l'année 2026

Inscrits : 56 Nombre de votants : 17 Bulletins exprimés : 17

Ont obtenu :

Michel Desplan (Président pour l'année 2026) :

16 oui - 1 abstention Élu

Frédéric Abauzit (Vice-président pour l'année 2026) :

15 oui - 1 non - 1 abstention Élu

Réception du Fonds Pierre Verdeil.

Le don du fonds iconographique Pierre VERDEIL est composé de 10.000 diapositives, photographies d'églises romanes en France et à l'étranger.

Mme la Présidente donne la parole à M. et Mme Daniel Verdeil pour une brève présentation.

La Convention (située en fin de ce compte rendu) est ensuite signée par les représentants de la famille de Pierre Verdeil et du Secrétaire perpétuel.

Information

Vendredi 5 décembre, nous avons assisté à la cérémonie au cours de laquelle M. le Maire Jean-Paul Fournier a remis à notre confrère et ami M. l'abbé Frédéric Auriol les insignes de chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Prix Issoire.

Notre confrère Michel Desplan, président du jury du prix Issoire nous informe des délibérations du jury qui a constaté avec satisfaction la qualité des 10 œuvres qui avaient été retenues, en progression par rapport aux années précédentes. Après un riche débat, trois puis deux ouvrages ont été choisis et, finalement, le jury a décidé d'attribuer le prix Issoire au recueil de

poésies « *Lueurs sur l'Abîme* » de Patrice Segura-Deleuzière, aux éditions « Poési.io ».

Le jury a décidé également d'attribuer « une mention spéciale » au second ouvrage qui a eu ses faveurs, celui de Noémie Nowak, « *Trio vocal pour livre à naître... et lecteur en devenir* ». Les récompenses seront décernées lors de la prochaine séance solennelle publique du dimanche 1^{er} mars 2026.

Communication de M. Pascal Trarieux pour sa communication intitulée :

« Rupture et continuité : lecture de la frise romane et moderne de la cathédrale de Nîmes. »

Mme la Présidente Francine Cabane accueille notre confrère Pascal Trarieux membre résidant en ces termes :

Cher confrère, cher Pascal,

Michèle Pallier, présidente de l'Académie en 2013 et, vous recevant comme membre résidant, s'étonnait de vous voir « assis » tant, disait-elle, les Nîmois avaient l'habitude de ne vous voir, que courant d'un pas vif dans la ville, du musée des Beaux-arts de la rue Cité Foule jusqu'au Carré d'Art sur la place de la Maison carrée ou dans le vieux cœur de l'Ecusson. Aujourd'hui, vous voilà et nous aussi bien assis pour prendre le temps de rappeler rapidement d'où vous venez et d'où vous vient la passion pour l'Art.

Comme vous m'aviez confié votre crainte d'entendre le récit de votre vie comme s'il s'agissait, m'avez-vous dit d'une nécrologie avant la lettre, je vais tenter autre chose et, même si c'est un peu hasardeux, je me suis essayée à un portrait chinois dont les choix n'engagent que moi-même et ne seraient sans doute pas les vôtres !

Si vous étiez un lieu, ce serait peut-être Savigny-sur-Orge dans l'Essonne à 30 kilomètres au sud de Paris, tout près d'Orly, ville où

vous êtes né et dont vous avez, malgré de nombreuses années passées en terre d'Occitanie, gardé l'accent. Savigny est une jolie petite ville, calme et tranquille, à l'ombre de son château devenu en 1953 le lycée Jean-Baptiste Corot où vous avez fait vos études et dont le nom vous a peut-être prédestiné à vous intéresser à la peinture.

Si vous étiez une passion, ce serait sans conteste l'Art, l'Art avec un grand A, passion qui vous a animé très tôt. Dès le baccalauréat passé, vous avez suivi des études de licence « Lettres et Arts » puis une maîtrise d'« Histoire des arts » à la Sorbonne. Je dirai que toutes les formes d'Art vous sont familières et que votre curiosité va autant à la peinture, qu'à la sculpture et à l'architecture, tout ce qui nous ramène aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intelligence.

Si vous étiez un lieu de loisir, ce serait l'Opéra-Comique dont la richesse, l'abondance et la subtilité des décors n'ont plus de secrets pour vous depuis que vous y avez consacré un mémoire sous la direction de Bruno Foucart.

Si vous étiez une ville, ce serait, espérons-le, Nîmes où vous avez fait quasiment toute votre carrière puisque vous y arrivez en 1985, comme adjoint de Madame Lassalle, conservatrice des musées et bibliothèques de la Ville. Elle vous charge du « recolement », tâche complexe qui consiste à « faire des listes », aussi exhaustives que possible, des trésors nîmois, à établir une banque d'images des collections municipales, qu'elles appartiennent aux musées ou aux bibliothèques, ou au patrimoine architectural de la ville, ce qui va vous amener à être un fin connaisseur de l'histoire de notre cité.

Si vous étiez une mosaïque, ce serait celle d'Admète qui trône au cœur du musée des Beaux-Arts et qui fit sortir brutalement de son lit un certain dimanche matin de 1883, Monsieur le Maire de l'époque, Ali Margarot, réveillé par un jeune gamin très excité qui lui disait « Venez vite, Monsieur le Maire, on a trouvé un trésor dans le chantier des Halles ». C'est en tous cas ce que la légende raconte...

Si vous étiez une exposition, ce serait, parmi les centaines que vous avez organisées, celle des dessins de Natoire, somptueuse et unique. Charles-Joseph Natoire vous a longtemps passionné et vous avez résolu, dans une communication à deux voix avec Vanessa Ritter en 2018, le mystère des hiéroglyphes de Charles Natoire.

Si vous étiez un architecte, ce serait Max Raphel qui occupa au début du XX^e siècle ce fauteuil N°9 qui est désormais le vôtre et dont Christiane Lassalle se plaisait à rappeler qu'il est celui d'une grande longévité. Depuis 1868, soit en l'espace de 150 ans, seulement 7 académiciens se sont succédé à ce fauteuil N°9 dont, outre Max Raphel, il fut occupé par Alexandre Ducros, Paul Cabouat, Jean-Charles Lheureux et Charly-Sam Jallatte à qui vous avez rendu un fort bel hommage. Rappelons pour l'anecdote que d'autres fauteuils comme le N°13, occupé aujourd'hui par Alain Penchinat, sont plus instables et ont vu défiler jusqu'à 17 ou 18 académiciens ! Max Raphel fut l'architecte du musée des Beaux-Arts dont vous fûtes le conservateur de 2001 à 2024, là encore dans une grande longévité mais aussi celui qui poussa l'Académie de Nîmes à acheter en 1919 l'hôtel de Guiran de la rue Dorée.

Si vous étiez un peintre, ce serait, selon moi, Hippolyte Flandrin. Lyonnais d'origine, ce grand artiste né en 1809 eut deux frères, peintres également, de même que son propre fils. Elève du prestigieux Ingres, premier grand prix de Rome, Flandrin fut peintre d'histoire, peintre religieux habité d'une foi intense et il fait partie des grands noms de l'histoire de l'Art du XIX^e siècle. Il vint à Nîmes sur l'invitation de Charles Questel en 1839 pour décorer l'église Saint-Paul. Il a laissé dans ce lieu des peintures à l'encaustique sublimes, la procession des Vierges ou des Pères de l'Eglise, rongées malheureusement par l'humidité et pour lesquelles vous n'avez cessé d'alerter sur l'urgence qu'il y avait à les protéger. Votre première communication à l'Académie en 2014 nous parlait déjà du patrimoine pictural des églises.

Si vous étiez un objet d'art, ce serait le merveilleux tondo d'Andréa

della Robbia datant du XV^e siècle. Vierge à l'enfant en céramique polychrome, venue de Florence, gloire du musée des Beaux-Arts de Nîmes, ne se lasse pas d'être admirée.

Si vous étiez un monument, ce serait la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Castor dont vous allez nous révéler aujourd'hui l'histoire de sa frise célèbre. Vous la connaissez remarquablement bien, à la fois pour ses trésors intérieurs, les tableaux de Reynaud Levieux ou de Melchior Doze que les Nîmois connaissent trop peu, les orgues de Cavaillé-Coll et tous les détails architecturaux médiévaux, modernes ou XIX^e siècle qui foisonnent dans ce bel édifice. Merci de nous emmener dans l'analyse fine et passionnante de la frise qui orne son fronton et qui sera, espérons-le, bientôt rendue aux regards des passants, superbement restaurée. Grâce à vous, nous pourrions mieux en apprécier toutes les subtilités. Nous en vous en remercions à l'avance et vous écoutons...

Résumé de la communication

Après les guerres de Religion, la reconstruction de la cathédrale de Nîmes au milieu du XVII^e siècle, s'inscrit dans une continuité médiévale, marquée par les ruptures de la Réforme.

La façade présente une remarquable frise romane sculptée au XII^e siècle, dont les premières scènes de la Genèse ont réchappé aux destructions de 1567 et 1621.

Le choix esthétique de restitution de la partie disparue pose question. La technique, ni pastiche médiéval, ni facture classique ou baroque, pose une seconde question.

Une troisième question concerne le choix du programme : reconstituer celui disparu dont on aurait conservé la mémoire, respectant la source iconographique ? ou bien donner à voir aux fidèles une nouvelle interprétation des sources bibliques, bien qu'issue de modèles nordiques du XV^e siècle, plus compatibles ?

Cette communication était agrémentée par une magnifique iconographie.

Après les questions d'usage, la Présidente Francine Cabane lève la séance à 18 heures en invitant l'assemblée à rejoindre les salons du premier étage pour le partage d'un moment convivial.

*

CONVENTION DE DON

ENTRE

Pierre Verdeil
et ses enfants, Marie-Hélène Fries, Christian Verdeil, Daniel Verdeil
Demeurant
43 rue Rouget de Lisle
30000 Nîmes
Ci-après désignés comme «les donateurs »

ET

L'Académie de NIMES
16, rue Dorée
30000 Nîmes
Représentée par son Secrétaire Perpétuel, Alain AVENTURIER
Ci-après désignée « le donataire »

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet

Les donateurs font don à l'Académie de Nîmes du fonds iconographique Pierre VERDEIL composé de 10.000 diapositives, photographies d'églises romanes en France et à l'étranger, en vue de leur conservation par l'Académie de Nîmes.

Article 2 : Cession des droits

Les donateurs cèdent gracieusement à l'Académie de Nîmes les droits relatifs à la collection, y compris les droits de consultation et d'exploitation.

Article 3 : Droits de reproduction et de diffusion

Les donateurs autorisent la diffusion du fond iconographique sous licence de libre diffusion en respectant les conditions suivantes :

- indiquer les sources et mentionner "Fonds art roman Pierre Verdeil » à chaque reproduction de photographie
- indiquer si des modifications ont été effectuées aux œuvres (ex : recadrage d'une photo) en vertu de l'obligation d'attribution
- ne pas tirer profit (gain direct ou plus-value commerciale) de l'œuvre ou des œuvres dérivées

En particulier, les donateurs autorisent la diffusion du fond iconographique pour tous les documents dont ils possèdent les droits patrimoniaux, leur reproduction numérique sur le site de l'Académie ou tout autre site à vocation culturelle non commerciale.

Article 4 : Transport

Les donateurs s'engagent à assurer à leurs frais, le transport du fonds depuis le domicile des donateurs jusqu'à l'Académie de Nîmes.

Article 5 : Numérisation

Les donateurs s'engagent à numériser le fonds et à l'indexer selon les normes définies par le donataire.

Article 6 : Accès et valorisation

Le donataire s'engage à donner accès aux chercheurs à ces collections et ce, dans les conditions définies pour les fonds patrimoniaux de l'Académie de Nîmes et à les mettre en valeur auprès du grand public par des actions de médiation appropriées.

Article 7 : Accès pour les ayants-droits

Le donataire s'engage à favoriser l'accès à titre gratuit des documents, objets de la présente convention de don, aux ayant-droits des donateurs, de leurs héritiers ou aux personnes qu'ils désigneront, notamment en leur fournissant gratuitement et sur simple demande, les documents sollicités sous forme de fichiers numériques tels qu'ils résulteront des opérations de numérisation.

Article 8 : Règlement des litiges

Si un différend devait survenir entre les donateurs et le donataire à propos de la présente convention, les deux parties s'engagent à se concerter préalablement avant toute action contentieuse devant le tribunal compétent.

Article 9 : Durée et conditions

Le présent don ne comprend pas d'autres conditions que celles définies dans la présente convention. Il implique un transfert de propriété et ne comprend à ce titre aucune limitation de durée ni de clause de restitution.

Fait en deux exemplaires originaux à Nîmes,

Le 12 décembre 2025

Les donateurs,

Monsieur Pierre Verdeil
Madame Marie-Hélène Fries
Monsieur Christian Verdeil
Monsieur Daniel Verdeil

Le donataire,

L'Académie de Nîmes
Représentée par le Secrétaire Perpétuel
Monsieur Alain Aventurier

Séance du 19 décembre 2025

**La séance est ouverte à 16 heures
sous la présidence de Francine Cabane.**

Sont présents : Mmes Blanc-Bijon, Cabane, Deronne, Poujoulat, Prat. MM. Abauzit, Abel, Aventurier, Belin, Cavalier, Desplan, Emmery, Fougères, Jas, Krabch, Marès, Meunier, Orliac, Penchinat, Salenson, Simula, Stephan, Tran, Trarieux, Valade.

Correspondants présents : Mmes Bénel, De la Grandière, Giacomoni, Padberg-Jeanjean. MM. Bonnefont, Hermet, Maréchal, Nicolas, Odilon, Ott, Polge, Rodier, Teissier.

Mme la présidente Francine Cabane ouvre la séance en saluant la présence des personnalités invitées à la réception de M. Mohammed El Mahdi Krabch en particulier M. Driss El Moudni, président du Conseil français du culte musulman du Gard, des enfants Sarah et Ilyès de notre confrère, de Séverine et Cyril Marès, fille et fils de notre regrettée consœur Catherine Marès qui avait parrainé la candidature de notre confrère.

La présidente donne la parole au secrétaire perpétuel pour la lecture du compte rendu de la séance du vendredi 12 décembre qui est mis aux voix puis adopté.

Information :

Notre jeune consœur Correspondante Pauline Hélou de la Grandière vient de soutenir avec succès sa thèse de doctorat sur le thème : *Nouveaux outils*

interdisciplinaires pour la restauration des œuvres de Pierre Soulages.
Le secrétaire perpétuel rappelle que les mentions honorifiques associées au diplôme de docteur sont supprimées du rapport de soutenance depuis un arrêté du 25 mai 2016

L'ordre du jour prévoit l'installation de M. Mohammed El Mahdi Krabch au fauteuil de notre confrère M. Charles Puech devenu membre honoraire,

A la demande de notre Présidente, M. Mohammed El Mahdi Krabch est accompagné dans la salle des séances par le secrétaire perpétuel et ses deux parrains Olivier Abel et Christian Salenson.

Mme la Présidente s'exprime en ces termes :

Cher confrère, cher ami, cher Mohammed,

Enfin ! Enfin, vous voilà parmi nous ! Quel honneur, quel bonheur, quel plaisir pour moi !

Bernard Simon, président de l'Académie en 2018, vous accueillait alors comme membre correspondant en disant : « Né à Rabat au Maroc, vivant à Nîmes, porteur de la double nationalité, marocaine et française, vous êtes à vous seul un trait d'union entre les rives de la Méditerranée ».

Cette union des deux rives de la Méditerranée que vous incarnez si bien vous a mené très naturellement, alors que vous n'étiez pas encore membre de l'Académie, à participer en 2017 au colloque intitulé « D'une rive à l'autre de la Méditerranée », colloque porté par le groupe *Arc méditerranéen* de notre consœur Hélène Deronne. C'est aussi tout naturellement que, devenu membre correspondant l'année suivante, vous vous êtes associé aux travaux de ce groupe et que vous avez préparé avec notre regrettée consœur, Catherine Marès, et les autres membres de l'*Arc méditerranéen*, le beau colloque de Carthage en 2022 et celui des RIM à Marseille très récemment.

Juriste et théologien, c'est ainsi que vous vous définissez. Ce sont deux piliers indissociables de votre personnalité : le droit comme cadre rationnel et structurant et la spiritualité, comme volonté d'élévation mais aussi d'ouverture, de main tendue, de dialogue.

C'est donc par le droit et au Maroc, où vous êtes né en 1978, que vous commencez votre formation universitaire. Après un baccalauréat Lettres modernes passé au lycée de Rabat, vous optez pour une licence de droit français à l'université Mohamed V de cette même ville. Puis vous venez en France continuer vos études, d'abord à Perpignan où vous passez un D.E.S de droit comparé droit musulman-droit positif en 2004, puis un D.U. de Sciences criminelles à l'université de Montpellier en 2005 et un autre D.U. Droit et religion toujours à Montpellier en 2006. Vous poursuivez avec un Master 2 de droit public sur un sujet sensible qui s'intitule : « *Règlement du conflit du Sahara occidental par une autonomie régionale à la lumière des expériences espagnoles et françaises* ». Enfin une thèse de doctorat : « *Monarchie et séparation des pouvoirs au Maroc contemporain (1955-2011) Approche historico-politique et constitutionnelle* » sous la direction du professeur Christian BRUSCHI au Centre d'Etudes et de Recherches en Histoire des Idées et des Institutions Politiques, le CERFIIP à Aix-Marseille. Ayant passé en 2007 à Rabat un certificat d'aptitude pour l'exercice de la profession d'avocat, vous rejoignez le Maroc pour y exercer cette activité de 2010 à 2014. Vous êtes donc d'abord et avant tout un juriste, juriste diplômé en droit public, en droit privé, en sciences criminelles, en droit comparé et c'est à ce titre que, sans cesse, les autorités les plus hautes de notre pays ont recours à vos avis très éclairés.

Revenu en France en 2014, c'est le théologien qui s'installe d'abord à Avignon en tant qu'imam de la Grande Mosquée El Boukhari puis à Nîmes où vous occupez les fonctions d'imam au sein de l'hôpital, fonction rétribuée par l'Etat français. La loi de 1905 a prévu que, là où les croyants ne pouvaient pas pratiquer leur culte (les prisons, les internats de lycées, les hôpitaux), l'Etat permettrait à chacun d'accéder à ce droit fondamental en finançant la présence et le salaire des officiants.

Vous voici donc fonctionnaire, agent public, actuellement aumônier des hôpitaux au CHU de Montpellier et membre de la commission des affaires bioéthiques à l'aumônerie des hôpitaux de la région Occitanie. Vous êtes également Secrétaire général au Conseil National des Aumôneries militaires, pénitentiaires, et hospitalières.

Votre réflexion théologique est profonde et vous êtes sans conteste un spécialiste de la religion musulmane et de ses évolutions. Dans le cadre de votre formation doctorale, vous avez participé à l'Ecole d'été d'Aix-Marseille Université en 2016 sur le thème « *La pratique du droit international des droits humains* » ainsi qu'à l'Académie d'été universitaire d'Aix-en-Provence en 2017 sur les « *Prophétologies musulmanes : discours et représentations* ». Plus récemment, en février 2018, vous figurez au colloque organisé par Sciences Po-Aix sur le thème « *Les imâms dans la cité séculière - Légitimités, fonctions, engagements dans et en dehors de la Mosquée* ». Les colloques auxquels vous participez sont très nombreux que ce soit au Maroc ou aux Etats-Unis, pays dans lequel le Consulat général de Marseille vous a invité à une mission d'observation et d'analyse de la relation entre les divers cultes et religions aux Etats Unis. Plus récemment, vous avez participé au colloque des associations françaises des acteurs de l'Education Nationale et vous vous êtes intéressé de très près à l'application du principe de laïcité dans les hôpitaux. A ce titre, vous êtes sollicité par les Agences Régionales de Santé et par divers ministères.

Vos écrits sont forts, puissants, engagés. Que ce soit dans vos textes sur le « *Statut juridique de la femme au Maroc dans le cadre du code de la famille* » ou ceux sur la « *Réforme de la Moudawana (code de la famille) entre tradition et modernité* », votre engagement pour une modernisation de la pensée islamique en harmonie avec l'évolution des sociétés est inébranlable. Il faut du courage pour porter haut et fort, comme vous le faites, un argumentaire pour un Islam adapté à la société française et respectueux des lois de la République. Vous dites « il n'est pas question de céder à la peur ». Vous rappelez que la tradition musulmane évoque que « *les secrets du Coran ne seront jamais épuisés*

». Je vous cite : « La lecture passive sans se référer au réel contemporain est parcellaire et dépassée. L'intemporalité même du Coran suppose que sa compréhension doit être en mouvement continu. J'insiste pour dire que le texte coranique est immuable concernant le terme mais son application et son exécution restent humaines et on peut l'adapter à toutes les sociétés et à toutes les époques... ». J'aime votre optimisme qui vous amène sans relâche à argumenter, convaincre, parler encore et toujours, à cette jeunesse surtout, dont on nous dit qu'elle penche parfois pour des postures radicales, finalement conformes à l'esprit de contestation de la jeunesse mais à qui il faut donner les outils intellectuels qui permettront les évolutions positives, pacifistes et humanistes auxquelles nous croyons.

Vos engagements sont nombreux et nous sommes ici plusieurs à pouvoir en témoigner. Votre combat pour les droits de l'Homme, le dialogue interreligieux, pour l'esprit de fraternité est inlassable. Vous avez enseigné à la faculté de théologie protestante de Montpellier. Vous militez pour la réorganisation et la réadaptation du culte musulman au contexte français et vous siégez depuis 3 sessions déjà au sein du FORIF ou Forum de l'Islam de France, instance de régulation et de discussion avec l'Etat français. Secrétaire général du rassemblement des musulmans du Languedoc-Roussillon, responsable pédagogique de l'enseignement de la langue arabe formé par ISESCO (Institut Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture), vous avez encadré de 2004 à 2009 des pèlerins du *Hajj* à la Mecque et à Médine. Actuellement, vous prenez en charge les prêches du vendredi dans plusieurs mosquées en France, le tout assorti de nombreuses conférences. A Nîmes, on vous a connu autrefois très engagé dans le comité inter-religieux et vous venez de fonder avec d'autres l'Université des religions, lieu de rencontre et de dialogue entre les diverses religions présentes à Nîmes. Dans ce cadre, vous nous avez expliqué avant-hier soir en quoi la pensée d'Averroès préfigure de la laïcité dans le monde musulman.

Je voudrais dire un mot sur la laïcité, terrain sur lequel nous nous sommes rencontrés tous les deux et qui a scellé mon amitié et mon

admiration pour toi. Le tutoiement me sera permis sur ce volet plus personnel. Il y a plus de 10 ans maintenant, le préfet Hugues Bousiges avait voulu en 2015 en organisant la quinzaine « Vivre la République », créer un grand mouvement de réflexion et d'actions dans plusieurs établissements scolaires autour de la notion de laïcité. Nous nous y sommes croisés et, lorsqu'après l'assassinat de Samuel Paty, j'ai monté un groupe d'intervention pour que des personnes de la société civile viennent, dans les établissements scolaires, apporter aux côtés des enseignants, l'explication de la laïcité et dire son importance, je me suis naturellement tournée vers toi. Avec émotion, j'ai le souvenir du regard surpris d'élèves musulmans qui t'entendaient dire : « je suis imam et je suis laïc », et qui comprenaient grâce à ton discours que la laïcité n'est pas hostile aux religions mais qu'elle permet au contraire à chacun de vivre sa liberté religieuse, ensemble et en harmonie avec des personnes qui ont des croyances différentes. Je reste assez surprise de voir que chacun porte des définitions différentes de ce qu'est la laïcité et qu'on puisse parler de laïcité ouverte, fermée, de combat, stricte, inclusive, pluraliste, libérale, autoritaire, tolérante... La laïcité n'est pas une valeur, la laïcité n'est pas une idéologie, elle est juste un principe d'organisation de notre République appuyée sur deux fondements essentiels : **la liberté de conscience**, à savoir le droit de croire ou de ne pas croire, d'avoir ou pas une religion, de changer de religion et **la neutralité de l'Etat**, qui garantit l'égalité de tous et ne va pas sans complexité. On oublie souvent que c'est la République qui est laïque et non la France, que dans la rue ou dans la société, on peut afficher ses croyances religieuses, que notre Académie par exemple qui, bien sûr, est attachée à la liberté de conscience et au principe général de laïcité, n'est pas dans son fonctionnement une institution laïque, en ce qu'elle n'est pas neutre, qu'on peut y afficher ses croyances religieuses et que nous y avons même des groupes confessionnels, ce qui ne lasse pas de surprendre celles et ceux qui découvrent cette singularité !

La Laïcité est le mur qui soutient les valeurs républicaines puisqu'elle permet la liberté de conscience, l'égalité des cultes et des droits et qu'elle encourage la fraternité dans la reconnaissance de la différence de l'Autre. Pour toi, la laïcité est un pilier. Je te cite : « Moi qui suis

français d'origine marocaine et qui ai vécu au Maroc jusqu'à l'âge de 24 ans, je n'ai cessé de demander la mise en œuvre de la laïcité dans le monde arabo-musulman.

A mon sens, c'est le seul moyen qu'on peut utiliser pour mettre fin au conflit entre les sunnites et les chiites. La religion est une spiritualité qui doit se conformer à la laïcité en reconnaissant ainsi la diversité et le droit de croire ou de ne pas croire. Personnellement, je ne souhaite pas qu'on me définisse en fonction de ma religiosité ou de mon appartenance à ma confession mais plutôt en fonction de mon appartenance citoyenne à la cité de la République Française avec ses valeurs de liberté, égalité et fraternité ».

Avant de te donner la parole, je voudrais rapidement revenir sur les conditions de ton élection. Ce fut un peu long et difficile parce que, ta candidature étant présentée par le groupe catholique, le bureau de l'Académie avait craint en l'acceptant de créer un précédent, de modifier un fonctionnement séculaire qui aurait voulu que tu puisses rejoindre plutôt le groupe des indépendants. Après de longues discussions et dans une grande sagesse, le bureau a confié à trois de nos membres le soin de trouver une solution et je veux leur rendre hommage. Avec le sens de la mesure et de la bienveillance, Sylvie Franchet d'Espèrey, Michel Desplan et Mgr Bernard Fougères ont permis, qu'exceptionnellement, au nom de ton engagement dans le groupe Arc méditerranéen, ta candidature puisse être portée par le groupe catholique mais je veux aussi souligner aussi que le bureau de l'époque n'a fait que son travail, ce pourquoi il est mandaté, à savoir préserver les règles de fonctionnement de notre compagnie. Que tous ici en soient remerciés. L'important, cher Mohammed, c'est que tu sois là aujourd'hui, parmi nous, avec nous et que nous puissions avoir en ce moment une pensée pour notre consœur Catherine Marès qui aurait été sans doute fort heureuse de voir que nous pouvons aujourd'hui t'accueillir dans un souci très laïc de pluralité des croyances et de respect absolu des consciences.

Je te souhaite, cher Mohammed, la bienvenue à l'Académie de Nîmes.

Réponse de M. Mohammed El Mahdi Krabch

Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite vous remercier, Madame la Présidente, Francine Cabane, pour ces mots d'accueil et vous remercier, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Alain Aventurier, pour m'avoir accompagné dans la bienveillance et l'amitié. Je vous remercie, chers tous, pour votre présence.

C'est un immense honneur et un grand plaisir de faire partie de cette noble institution, qui reflète la pensée et l'esprit critique et embrasse tous les savoirs, qu'ils soient profanes ou sacrés.

C'est d'autant plus significatif pour moi, Franco-Marocain fier de sa double culture française et marocaine, une richesse qui crée un lien vivant entre les deux rives de la Méditerranée. Je garde le souvenir du 16 novembre 2017, lors d'un colloque auquel j'étais convié par notre consœur Mme Hélène Deronne, coordinatrice de l'arc méditerranéen, dont je salue le dynamisme et l'investissement dans le dialogue interreligieux. Ce colloque, organisé en collaboration avec plusieurs académies, portait sur le thème :

« D'une rive à l'autre de la Méditerranée occidentale. Hier, aujourd'hui et demain », à l'Auditorium du Carré d'Art – Jean Bousquet, à Nîmes.

À cette occasion, l'académicien Bernard Cavalier est venu à ma rencontre pour me proposer de rejoindre cette noble compagnie, en tant que correspondant, au regard de ce que j'ai entrepris, modestement, sur le terrain du dialogue interreligieux et interculturel, selon le prisme et le principe de la laïcité, garante de la liberté de conscience et de la pratique cultuelle.

Le parrainage m'a alors été accordé avec bienveillance par nos confrères M. Michel Belin, M. Gabriel Audisio et M. Bernard Cavalier, que je remercie très chaleureusement. Aujourd'hui, je suis parrainé par mes

confrères M. Olivier Abel, M. Christian Salenson et Mme Catherine Marès. Cette dernière, qui nous a malheureusement quittés, mes pensées vont à elle, à ses enfants et à toute sa famille. Je garde le souvenir d'une personnalité qui m'a profondément marqué par son intelligence, son savoir et sa bienveillance. J'exprime également toute ma gratitude à M. Olivier Abel et M. Christian Salenson, qui œuvrent inlassablement pour le vivre-ensemble, pour les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, ainsi que pour la bienveillance et la bonté humaine.

Je revendique l'idée selon laquelle l'Homme est bon par nature, car il tire, à la base, sa bonté de Dieu. Je remercie également toute ma famille, mes enfants, ainsi que mes amis, pour leur présence et leur soutien.

Je succède en qualité d'académicien résidant à notre confrère Monsieur Charles Puech, membre honoraire. Cet éminent juriste et magistrat au regard vif et à l'esprit brillant, originaire de Sommières, où ses ancêtres étaient avocats au XVIII^e siècle. Sa lignée paternelle comprend des avocats, des médecins, des poètes et des hommes de lettres, et son grand-père maternel, polytechnicien et juriste, a mis en place le système de publicité foncière en Tunisie. Son oncle, le colonel Igolen, fut membre de l'Académie de Nîmes de 1930 à 1952 et président de l'Académie en 1924. Cet héritage familial force le respect et l'admiration.

Le magistrat Charles Puech a exercé avec brillance la fonction de juge suppléant à Draguignan en 1955, avant un premier passage à Nîmes, puis à Carpentras, et enfin comme juge d'instruction à Douai, procureur de la République et président de la chambre d'accusation à Nîmes. Dans son parcours très riche, je retiens l'année 1960, où il fut désigné juge d'instruction à Alger. Il y resta jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, traitant des dossiers difficiles liés aux commandos et à la terrible question de la torture. Je me rappelle nos discussions sur le sort des Algériens durant la colonisation, sur les premières élections qu'il supervisa à Alger en intégrant des Algériens dans le processus électoral, ainsi que sur sa conviction profonde quant à la nécessité d'accorder l'indépendance à l'Algérie.

La colonisation française du Maghreb a laissé des souvenirs et des douleurs profondes dans les mémoires et les consciences. Le juriste que je suis, et que je reconnais en lui, défendait le droit, les principes du droit, et rien que le droit, dans une optique d'équité, de justice, d'humanité et d'humanisme. Et, bien évidemment, la liberté, l'égalité et la fraternité : ces valeurs qui doivent être reconnues à tous. Telle est la promesse républicaine, toujours à promouvoir et à rendre effective.

Il est toujours délicat de parler de soi et de ses expériences, car l'on a tendance à s'accorder des éloges et à omettre ses manquements ou ses défauts, ce qui est profondément humain. Cependant, je me sens dans le devoir de présenter mon regard, en tant que juriste et théologien musulman, sur le rapport entre la théologie et le droit, ainsi que sur leurs effets dans le vivre-ensemble ou dans les tensions susceptibles de traverser les relations sociales.

Comme chacun le sait, et comme on l'enseigne dès la première année à l'étudiant en droit, le droit possède plusieurs sources : la religion, la morale ou l'éthique philosophique, ainsi que la coutume. Ces champs de connaissance s'intéressent à l'Homme, avec un grand H, à sa place dans le cosmos, dans l'univers et dans l'existence, mais également à ses rapports avec autrui, qu'il s'agisse de l'organisation institutionnelle ou des relations entre individus.

J'ai l'habitude de convoquer, dans mes réflexions, un modèle qui a su embrasser plusieurs disciplines afin d'apporter des réponses aux questions de la laïcité, du vivre-ensemble et de la place des principes et des valeurs de la République dans la société française, ainsi que dans ses relations avec le Maghreb et le monde arabo-musulman. Il s'agit d'Ibn Rochd, dit Averroès, penseur majeur, repris, étudié et analysé par le philosophe marocain, le regretté Mohammed Abed Al-Jabri.

Il constitue pour moi un modèle en matière de liberté de réflexion et de pensée. Il incarne également l'idée selon laquelle le théologien ou le religieux n'est pas nécessairement en opposition avec les valeurs humanistes.

La raison, la foi et le dialogue universel à l'aune des défis contemporains

Dans un monde marqué par la diversité des religions, des cultures et des civilisations, le dialogue devient une nécessité à la fois religieuse et humaine. Ce dialogue n'est pas seulement une exigence morale, mais aussi un impératif pour bâtir des sociétés pacifiques, fondées sur l'affection, la miséricorde, la tolérance et la justice. Le Saint Coran y invite explicitement :

« Appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur avec sagesse et bonne exhortation, et discute avec eux de la meilleure façon » (sourate an-Nahl, verset 125).

« Ne discutez avec les gens du Livre que de la meilleure manière » (sourate al-'Ankabût, verset 46).

Le dialogue, dans cette perspective, dépasse la simple conversation : il devient un instrument de paix intérieure et sociale, et un moyen de prévenir la haine et la violence. Le Prophète Mohammed (paix et salut sur lui) en a donné l'exemple en dialoguant avec polythéistes et opposants, leur rappelant l'unicité divine :

« Ô gens, dites : il n'y a de dieu que Dieu, et vous réussirez » (Ibn Sa'd, at-Tabaqât al-Kubrâ).

Cette unicité libère l'homme de l'asservissement aux autres hommes, au matérialisme excessif, aux passions démesurées et à la recherche effrénée du profit au mépris de l'éthique et des valeurs. Dans un monde où les antidépresseurs et les drogues sont devenus des palliatifs à l'anxiété existentielle, le rappel de Dieu et la quête spirituelle restent essentiels pour combler le vide de l'âme. Le Coran souligne :

« Et quiconque se détourne de Mon rappel mènera certes une vie étroite, et Nous le ressusciterons aveugle au Jour du Jugement » (sourate Taha, verset 124).

I. Averroès comme modèle et la réconciliation de la raison et de la foi

Averroès (Ibn Rushd) est toujours d'actualité ; il a consacré sa vie à réconcilier la philosophie, l'éthique et la religion. Dans son Discours décisif, traduit par le professeur Éric Geoffroy, il affirme que la hikma, ou la philosophie, est obligatoire pour ceux qui sont capables de raisonner de manière démonstrative. La vérité ne peut être contredite : la révélation divine et la raison, lorsqu'elles sont correctement comprises, convergent vers la même réalité.

L'interprétation des textes sacrés ou l'herméneutique (ta'wîl) est légitime lorsque la raison démontre une vérité certaine. Cette approche distingue différents niveaux de connaissance qui sont, à mon sens, complémentaires : les philosophes, capables de raisonnement abstrait ; les théologiens, qui transmettent la révélation ; et le croyant ou le non-croyant, guidé par des formes simplifiées du message divin.

Le soufisme complète cette démarche en soulignant l'importance de la purification intérieure et de l'éthique personnelle (ihsâne). Alors que la philosophie privilégie la connaissance rationnelle, le soufisme insiste sur l'expérience mystique et spirituelle directe, la discipline morale et l'amour de Dieu. Ensemble, philosophie et soufisme proposent une vision holistique et globale : raison, cœur et corps, ou intellect et âme, coopèrent pour atteindre la sagesse et la vérité divine, qui est absolue dans son origine et relative dans son interprétation et son application.

II. La méthode canonique classique quant à l'éthique sociale

Comme dans l'ouvrage Bidayat al-Mujtahid (1^{er} volume) d'Averroès, le théologien averti propose une méthodologie pour comprendre et interpréter la religion. Il privilégie, lorsqu'il s'agit du culte et de l'éthique musulmane, le recours aux sources scripturaires — Coran et Sunna — tout en intégrant la raison et l'analogie (qiyâs) pour résoudre les questions complexes. Cette méthode permet d'admettre le pluralisme canonique, reconnu comme une richesse et non une faiblesse.

Les cinq principes fondamentaux de la jurisprudence musulmane — intention valide ou bonne foi, certitude dans la prise de décision, facilité et intérêt, refus du préjudice et coutume — visent à garantir justice et équilibre dans la société. Le *fiqh* (jurisprudence) des finalités (*maqâsid al-chara'*) identifie six objectifs essentiels : la liberté, la vie, la religion, la raison, la dignité et les biens. Cette approche n'est pas seulement théorique ; elle promeut une éthique concrète, où le bien commun prime sur l'intérêt individuel, et où le dialogue et le consensus sont valorisés. Le droit positif actuel répond à ces exigences, d'où son opposabilité et sa souveraineté.

III. Hadith de Jibril et soufisme : la dimension intérieure

Le hadith de Jibril résume la foi et les obligations religieuses : les cinq piliers de l'islam, la croyance, le culte et la moralité ou l'éthique. L'ange Jibril (l'archange Gabriel) interrogea le Prophète Mohammed sur la foi, l'islam et l'excellence morale, mettant en lumière trois dimensions complémentaires : la connaissance liée à la foi et à la raison, la pratique et l'éthique, qui impliquent et nourrissent le corps et l'esprit.

Le soufisme renforce cette approche intérieure. Il enseigne que le véritable changement commence par la purification de l'âme et le contrôle des passions. L'esprit d'Averroès, avec sa vision rationnelle, et le soufisme, avec sa dimension spirituelle, convergent vers un objectif commun : libérer l'homme de l'ignorance, de l'égoïsme et des passions démesurées. La raison, la foi et la purification intérieure se complètent pour former un être équilibré, capable de dialogue et de justice.

IV. Dialogue interreligieux, interculturel et laïcité : la liberté de conscience dans un cadre républicain

Le dialogue entre religions et cultures est une nécessité dans nos sociétés contemporaines. Nous assistons malheureusement à des famines, des pandémies, des guerres, des crises économiques et des injustices sociales, ce qui fragilise incontestablement l'humanité. La

mondialisation, souvent débridée, favorise le profit au détriment de l'équité et de l'éthique.

Je pense à l'ouvrage du prix Nobel Joseph Stiglitz intitulé *Quand le capitalisme perd la tête*. Autrement dit, un capitalisme à outrance et une politique économique ultralibérale provoquent des drames dans des États, des communautés et des familles. La spiritualité pourrait intervenir pour apaiser cet appétit farouche pour le gain et le profit.

Je salue hautement le dialogue engagé entre les différentes communautés religieuses et philosophiques, malgré certaines difficultés et préjugés qui persistent avec le temps. J'ai cependant la conviction que ces préjugés et clichés tomberont un jour. Les rencontres entre les communautés religieuses lors de la visite du pape François à Marseille et en Corse ont renforcé la volonté de rencontrer et de connaître l'autre.

Les représentants des cultes devraient s'impliquer davantage dans des rencontres avec toutes les institutions religieuses et laïques de France et du monde pour cultiver la fraternité humaine, la concorde et la paix entre les religions. D'ailleurs, c'est ce qui résulte, par exemple, de l'ensemble des pactes de fraternité signés par le pape François et les leaders les plus influents du monde musulman, comme le roi Mohammed VI, commandeur des croyants et descendant du prophète de l'islam. Le souverain marocain reçoit, lors des fêtes nationales, et en particulier la fête du Trône, le grand rabbin du Maroc ainsi que les représentants des cultes catholique et protestant. Il a ordonné la protection du patrimoine hébraïque et le respect du droit des résidents à pratiquer leurs cultes.

Les rencontres interacadémiques en Méditerranée, comme je l'ai évoqué précédemment — à Nîmes en 2017, à Carthage en 2022 et à Marseille en 2025 — ont constitué des occasions précieuses pour réunir des académiciens et des professeurs maghrébins et français afin de discuter et débattre des différents enjeux de la Méditerranée.

Au niveau de notre pays, la laïcité, encadrée par la loi de 1905, joue un rôle fondamental. Elle protège la liberté de conscience, permettant

à chacun de croire ou de ne pas croire, tout en garantissant que l'État reste neutre face aux convictions religieuses. Dans un cadre républicain, la laïcité n'est pas une négation des religions, mais un instrument unificateur qui assure que les citoyens puissent coexister pacifiquement, en respectant les différences, tout en adhérant aux valeurs communes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Cette neutralité et ce respect des libertés s'articulent avec les lois visant à prévenir les discriminations et la haine :

- la loi de 1972 contre le racisme et les discriminations protège contre tout acte discriminatoire fondé sur l'origine ou la race ;
- les lois de 1990 et de 2015 renforcent la lutte contre l'antisémitisme et les discours de haine ;
- la loi de 2004 contre les discriminations garantit l'égalité de traitement dans l'emploi et l'éducation ;
- enfin, la loi de 2021 confortant les principes républicains encadre les pratiques et associations qui menaceraient les valeurs républicaines, renforçant la laïcité et la cohésion sociale.

Ainsi, la laïcité et ces cadres législatifs offrent un cadre neutre et protecteur pour que le dialogue interreligieux contribue à la paix sociale, tout en prévenant la domination, l'exclusion ou la violence. Mais faut-il insister sur l'importance de respecter la lettre et l'esprit de la loi de 1905.

La religion constitue un vecteur de paix sociale et de solidarité, tout en jouant un rôle important dans la lutte contre la précarité et l'indigence, notamment à travers des pratiques comme la zakat, la sadaqa ou l'aumône.

La zakat assure la redistribution des richesses et protège les plus faibles. Le Coran dit :

« Afin que la richesse ne circule pas seulement entre les riches d'entre vous » (sourate al-Hashr, verset 7).

Le dialogue interreligieux, soutenu par la laïcité et les lois républicaines, devient ainsi un outil stratégique pour construire la paix, la justice et la cohésion sociale, même dans un monde divisé.

V. Synthèse : raison, foi, laïcité et responsabilité humaine

Averroès, Al-Jabri et, modestement, moi-même rappelons que la raison est un outil pour atteindre la vérité divine. Le soufisme insiste sur la purification intérieure et l'éthique personnelle. La laïcité et les lois républicaines (1905, 1972, 1990-2015, 2004, 2021) protègent la liberté de conscience et créent un cadre commun où ces différences peuvent coexister harmonieusement. Ensemble, raison, foi, soufisme, laïcité et législation nourrissent un dialogue constructif fondé sur la liberté, l'égalité, la fraternité, la justice, la tolérance et la solidarité.

Le monothéisme libère l'homme de l'asservissement matériel et social, le dialogue interreligieux promeut la paix et la coexistence, et la laïcité garantit que ces dialogues se déroulent dans un cadre équitable et protecteur. La société moderne, avec ses crises et tensions, doit s'inspirer de ces principes et de ces lois pour instaurer des structures justes et durables.

Conclusion

Le fondement du dialogue entre religions, cultures et civilisations est l'unicité de Dieu, la raison humaine et le respect de la liberté de conscience. L'homme, guidé par la raison et la foi, peut s'élever de l'étroitesse de ce monde à la vastitude de l'au-delà. Le dialogue, qu'il soit intérieur (soufisme), intellectuel (philosophie) ou social (interreligieux), vise à bâtir des sociétés pacifiques, solidaires et justes, rejetant toute forme d'oppression.

Le Coran nous rappelle :

« Ô vous qui croyez ! Entrez tous dans la paix (as-silm) ! » (sourate al-Baqara, la vache/ verset 208) « Ô hommes ! Nous vous avons créés

d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous vous connaissiez. Le plus noble d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux » (sourate al-Hujurât, les chambres ou les appartements/ verset 13).

Ainsi, l'unicité de Dieu, la raison d'Averroès, la dimension spirituelle du soufisme, le dialogue interreligieux et la laïcité républicaine, soutenus par les lois protégeant la liberté, la tolérance et l'égalité, se rejoignent pour construire un monde fondé sur l'éthique, la justice, la fraternité et la liberté de conscience.

Je vous remercie de votre attention.

Après les vifs applaudissements de l'assemblée, Mme la Présidente invite notre nouveau confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans les salons du premier étage pour partager une coupe de champagne.

Après avoir souhaité de belles fêtes à l'assemblée, notre Présidente lève la séance à 17 heures.

*

Achevé d'imprimer
sur les presses
de l'imprimerie

MONDIAL *Livre*

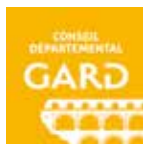
www.mondial-livre.com
04 66 29 70 86



Fabriqu  en France

Pour le compte de l'Acad mie de N mes
16, rue Dor e - 30000 N mes

Ouvrage publi  avec l'aide de la ville de N mes
du Conseil G n ral du Gard et de la soci t  Haribo



D pot L gal : 2  semestre 2026
le g rant de la publication :
Alain AVENTURIER
Secr taire Perp tuel

ACADÉMIE DE NIMES

Officiellement reconnue par Louis XIV, l'Académie Royale de Nîmes s'est vu conférer, par lettres patentes d'août 1682 « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés » dont jouissait depuis 1635 l'Académie française.

Au cours des trois siècles écoulés, de grands noms ont contribué à répandre sa renommée ; ceux, notamment, de Ménard, Florian, Séguier. Parmi ses membres associés ou honoraires figurèrent Cambacérès, Talleyrand, Berthollet, Gaston Darboux, Camille Jullian, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, André Chamson, ainsi que des littérateurs étrangers aussi célèbres que Goethe ou Wieland.

À l'époque actuelle, les travaux de ses membres (36 résidants, dont sept femmes, et 24 non résidants) concernent aussi bien la littérature que les sciences, la philosophie et les beaux-arts.

Plus de cent dix sociétés savantes françaises et européennes correspondent avec l'Académie de Nîmes.

Euvrant dans la discrétion, celle-ci présente, fin janvier, le bilan de ses travaux de l'année écoulée à l'occasion d'une séance publique.

Respectant toutes les croyances, indifférente aux contingences de la politique, elle se veut un foyer d'humanisme où toutes les convictions se côtoient et cohabitent sans heurt.

Fidèle à ses traditions, elle travaille à l'enrichissement du patrimoine culturel, régional et national. Sans jamais oublier la devise inscrite au fronton de son hôtel, 16 rue Dorée : NE QUID NIMIS (Rien de trop !).

L'Académie a pour sceau celui de l'ancienne Académie royale de Nîmes représentant une couronne de palmes, au milieu de laquelle on lit la devise : ÆMULA LAURI. Il y est ajouté en légende au-dessus de la couronne : ACADEMIE DE NIMES, et, au-dessus de la devise : 1682.